

## **DEVIS TECHNIQUE**

Camion plateforme aérienne Pierce PAP100  
Châssis Custom Arrow XT  
Échelle 100 pieds en acier  
Pompe 2000 GPM  
Réservoir 300 gallons

L'Arsenal

## TABLE DES MATIÈRES

1.	GÉNÉRALITÉ .....	1
2.	OBJET .....	1
3.	ESSAI DE PERFORMANCE .....	1
4.	ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE .....	2
5.	CONFORMITÉ À LA NORME ISO .....	2
6.	CONFORMITÉ AUX NORMES DE SOUDURE .....	2
7.	DESSIN D'ATELIER .....	2
8.	NORMES NFPA 2009 ET ULC .....	3
9.	ÉQUIPEMENT STANDARD .....	3
10.	POIDS TOTAL EN CHARGE .....	3
11.	ÉQUIVALENCE .....	3
12.	CODE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE .....	4
13.	MODIFICATION DU TEXTE .....	4
14.	CARACTÉRISTIQUE .....	4
15.	LIVRAISON .....	4
16.	PÉNALITÉ POUR RETARD DE LIVRAISON .....	4
17.	DOCUMENTATION .....	5
18.	DESSIN D'APPROBATION .....	5
19.	EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE .....	5
20.	SERVICE APRÈS-VENTE .....	5
21.	CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION .....	7
22.	CHÂSSIS CUSTOM .....	7
23.	CAPACITÉ DE LA CABINE .....	7
24.	EMPATTEMENT .....	7
25.	POIDS VEHICULE BRUT (GVW) .....	7
26.	CADRE DU CHÂSSIS .....	7
27.	RENFORT DE LONGERONS .....	8
28.	ESSIEU AVANT .....	8
29.	SUSPENSION AVANT .....	8
30.	AMORTISSEUR .....	9

31. JOINTS ESSIEU AVANT .....	9
32. PNEUS ET ROUES AVANT .....	9
33. ESSIEU ARRIÈRE .....	9
34. VITESSE MAXIMALE DU VÉHICULE .....	10
35. SUSPENSION ARRIÈRE.....	10
36. JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ .....	10
37. PNEUS ET ROUES ARRIÈRE .....	10
38. BALANCEMENT DES PNEUS .....	10
39. GESTION DE LA PRESSION DES PNEUS .....	11
40. CACHE-MOYEU (AVANT).....	11
41. CACHE MOYEU (ARRIÈRE) .....	11
42. CACHE BOULONS CHROMÉ .....	11
43. GARDE-BOUES.....	11
44. CALES DE ROUES.....	11
45. SUPPORT DE CALES DE ROUES .....	11
47. SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE .....	12
48. SYSTÈME DE CONTRÔLE DE TRACTION AUTOMATIQUE (ATC) .....	12
49. FREINS .....	12
50. COMPRESSEUR À AIR, SYSTÈME DE FREINAGE .....	13
51. SYSTÈME DE FREINAGE.....	13
52. ASSÉCHEUR D'AIR .....	14
53. CANALISATION DES FREINS .....	14
54. ENTRÉE D'AIR POUR SYSTÈME DE FREIN.....	14
55. FREIN DE STATIONNEMENT SUR ESSIEU AVANT .....	14
56. MOTEUR .....	15
57. RALENTIE ACCÉLLÉRÉ .....	15
58. FREIN MOTEUR .....	16
59. VENTILATEUR THERMOSTATIQUE.....	16
60. PRISE D'AIR DU MOTEUR .....	16
61. SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT .....	16
62. RADIATEUR.....	17
63. BOYAU DE REFROIDISSEMENT.....	17
64. RÉSERVOIR DE CARBURANT.....	17

65. RÉSERVOIR D'URÉE .....	18
66. TRANSMISSION .....	18
67. REFROIDISSEUR DE TRANSMISSION .....	19
68. ARBRE DE TRANSMISSION.....	19
69. DIRECTION .....	19
70. VOLANT .....	19
71. PARE-CHOCS ALLONGÉ DE 19 POUCES .....	19
72. PARE-GRAVIER.....	20
73. CROCHETS DE REMORQUAGE .....	20
74. REVÊTEMENT RHINO DU PARECHOC AVANT .....	20
75. CABINE .....	20
76. REVÊTEMENT CIRCULAIRE AILE AVANT .....	21
77. PARE-BRISE .....	21
78. ESSUIS-GLACE .....	22
79. TUNNEL DU MOTEUR .....	22
80. RECOUVREMENT DU MUR EXTÉRIEUR ARRIÈRE.....	22
81. SYSTÈME DE BASCULE DE LA CABINE.....	22
82. SYSTÈME D'INTERLOCK DE BASCULE DE CABINE .....	23
83. GRILLE AVANT .....	23
84. BANDE D'ACIER INOXYDABLE CABINE AVANT .....	23
85. MOULURE LATÉRALE (sur les côtés de la cabine) .....	23
86. MIROIRS .....	24
87. PORTES DE CABINE.....	24
88. PANNEAU INTÉRIEUR DES PORTES .....	25
89. COMMANDE D'OUVERTURE DE FENÊTRE ÉLECTRIQUE .....	25
90. MARCHEPIEDS DE LA CABINE .....	25
91. MARCHE SUPPLÉMENTAIRE D'ACCÈS À LA CABINE .....	26
92. LUMIÈRES DE MARCHEPIEDS .....	26
93. CONTOURS D'AILES AVANT .....	26
94. FENÊTRE DE CABINE FIXE .....	26
95. INTÉRIEUR DE CABINE.....	26
96. CAPITONNAGE INTÉRIEUR DE CABINE .....	27
97. PEINTURE INTÉRIEURE DE LA CABINE .....	27

98. PLANCHER INTÉRIEUR DE LA CABINE .....	27
99. CHAUFFERETTE/DÉGIVREUR DE CABINE.....	27
100. CHAUFFAGE À L'ARRIÈRE DE LA CABINE.....	27
101. CLIMATISATION DE LA CABINE .....	28
102. PARE-SOLEIL.....	28
103. POIGNÉE D'ASSISTANCE .....	28
104. ÉCLAIRAGE COMPARTIMENT DU MOTEUR.....	29
105. ACCÈS AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX DE LIQUIDES.....	29
106. SYSTÈME DE SÉCURITÉ DE LA CABINE (SANS EXCEPTION).....	29
107. SYSTÈME DE PROTECTION D'IMPACT FRONTAL (SANS EXCEPTION).....	30
108. SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LES RENVERSEMENTS (SANS EXCEPTIONS) .....	31
109. NOMBRE DE PLACES ASSISES .....	31
110. SIÈGES DU CONDUCTEUR .....	31
111. SIÈGE DE L'OFFICIER.....	31
112. COMPARTIMENT RADIO .....	32
113. SIÈGES (CABINE D'ÉQUIPAGE).....	32
114. CAPITONNAGE DE SIÈGES.....	32
115. SUPPORT DE BOUTEILLES À AIR .....	32
116. CEINTURES DE SÉCURITÉ .....	33
117. SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ .....	33
118. ÉCLAIRAGE DE CABINE (PLAFONNIERS) .....	33
119. ÉCLAIRAGE DE CABINE (LAMPE DE LECTURE) .....	34
120. INSTRUMENTATION DANS LA CABINE.....	34
121. TABLEAU DE BORD.....	35
122. VÉRIFICATIONS DE TÉMOINS INDICATEURS ET ALARMES .....	36
123. PANNEAU DE DIAGNOSTIC .....	36
125. INDICATEUR RESTRICTION D'AIR .....	38
126. INDICATEUR « NE PAS DÉPLACER LE VÉHICULE » .....	38
127. PANNEAU D'INTERRUPTEURS .....	39
128. CONTRÔLE DES ESSUIE-GLACE.....	39
129. COMPTEUR D'HEURE DU PARC ÉCHELLE.....	40
130. INTERRUPTEUR PRINCIPAL POUR L'ÉCHELLE .....	40
131. INTERRUPTEUR PRISE DE FORCE POUR L'ÉCHELLE.....	40

132. CIRCUIT ÉLECTRIQUE AUXILIAIRE .....	40
133. SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DE DONNÉES (VDR).....	40
135. SYSTÈME DE CAMÉRA DE VÉHICULE .....	41
136. SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.....	42
137. SYSTÈME DE CONTRÔLE PAR SEMI-CONDUCTEUR (MULTIPLEX).....	42
138. SYSTÈME-MONITEUR DE TENSION (VOLTAGE) .....	43
139. PROTECTION EMI /RFI .....	43
140. SYSTÈME ÉLECTRIQUE .....	43
141. SYSTÈME DE BATTERIES .....	45
142. COMMUTATEUR PRINCIPAL DES BATTERIES .....	45
143. COMPARTIMENTS À BATTERIES .....	45
144. BORNE DE SURVOLTAGE .....	46
145. CHARGEUR À BATTERIES .....	46
146. PRISE AUTO ÉJECTABLE 110 VOLTS .....	46
147. ALTERNATEUR.....	46
148. SYSTÈME DE GESTION DE COURANT 12 VOLTS « ELM » .....	46
149. SÉQUENCEUR .....	47
150. PHARES AVANT.....	48
151. LUMIÈRES DIRECTIONNELLES (AVANT).....	48
152. LUMIÈRES DE POSITION AVANT .....	48
153. LUMIÈRES DIRECTIONNELLES SUR LE CÔTÉ .....	48
154. LUMIÈRES DE POSITION ARRIÈRE .....	49
155. LUMIÈRES DE POSITION ARRIÈRE SUR BRAS DE CAOUTCHOUC .....	49
156. ÉCLAIRAGE ARRIÈRE FMVSS .....	49
157. AVERTISSEUR DE REÇUL .....	49
158. LUMIÈRE INTERMEDIAIRE.....	49
159. LUMIÈRE DE PÉRIMÈTRE DE CABINE .....	50
160. LUMIÈRES DE PÉRIMÈTRE COMPARTIMENT DE POMPE.....	50
161. LUMIÈRES DE PÉRIMÈTRE DE CARROSSERIE .....	50
162. LUMIÈRES DES MARCHEPIEDS .....	50
163. LUMIÈRE DE SCÈNE .....	50
164. ÉCLAIRAGE DU LIT À BOYAU .....	51
165. RÉSERVOIR D'EAU .....	51

166. LIT À BOYAU.....	52
168. MARCHEPIEDS.....	53
169. ÉCHELLE D'ACCÈS À LA TOURELLE DE L'ÉCHELLE .....	53
170. ÉCLAIRAGE DES MARCHES ACCÈS À LA TOURELLE.....	54
171. MUR ARRIÈRE.....	54
172. ANNEAUX DE REMORQUAGE.....	54
173. CARROSSERIE.....	54
174. SYSTÈME DE SUPPORT DE LA CARROSSERIE .....	55
175. SURFACE DE MARCHE ANTIDÉRAPANTE .....	56
176. VOLETS D'AÉRATION .....	56
177. COMPARTIMENTS CÔTÉ GAUCHE.....	56
178. COMPARTIMENTS CÔTÉ DROIT .....	58
179. PARE-CHOCS ARRIÈRE.....	59
180. PLAQUES PROTECTRICES DANS HAUT DES COMPARTIMENTS (DRIP PAN). ....	59
181. LUMIÈRES DES COMPARTIMENTS .....	60
182. TABLETTES AJUSTABLES .....	60
183. TIROIRS COULISSANTS .....	60
184. BARRE D'USURE .....	60
185. CONTOUR D'AILES .....	60
186. MAINS COURANTES .....	60
187. COMPARTIMENT POUR BOUTEILLE D'AIR .....	61
188. ÉCHELLE DE TERRE .....	61
189. GAFFES .....	61
190. PORTE DE COMPARTIMENT DES ÉCHELLES ET GAFFES.....	62
191. MARCHE D'ACCÈS.....	62
192. POMPE.....	62
193. GÉNÉRALITÉ .....	62
196. EMBRAYAGE DE LA POMPE.....	63
197. SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT AUXILIAIRE.....	63
198. DÉTENDEUR DE L'ENTRÉE DE LA POMPE .....	64
199. CONTRÔLEUR DE PRESSION ÉLECTRONIQUE .....	64
200. AMORCEUR .....	65
201. MANUELS DE LA POMPE.....	65

202. TUYAUTERIE.....	65
203. ENTRÉES PRINCIPALES DE LA POMPE .....	66
204. VALVES .....	66
205. ENTRÉE AUXILIAIRE DE 2,50 PO CÔTÉ GAUCHE.....	66
206. VALVE DE PURGE.....	66
207. SUCCION DU RÉSERVOIR .....	67
208. REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR.....	67
209. CONTRÔLES DES SORTIES.....	67
210. SORTIE DE DÉBIT 2 ½ POUCES .....	67
211. SORTIE 4 PO DROITE GRAND DÉBIT .....	67
212. CONTRÔLES DE SORTIE .....	68
213. ALIMENTATION DE LA TOUR D'EAU .....	68
214. SORTIE 1 ¾ po TRANSVERSALE.....	68
215. SORTIES TRANSVERSALES 2 ½ po .....	69
216. DRAIN DES SORTIES .....	69
217. MOUSSE.....	70
218. COMPARTIMENT DE LA POMPE.....	70
219. PANNEAU CONTRÔLE DE POMPE LATÉRALE .....	70
220. PLANCHER COULISSANT SOUS LE COMPARTIMENT DE LA POMPE.....	71
221. PANNEAU DE CONTRÔLE DE LA POMPE .....	71
222. LUMIÈRE DE COMPARTIMENT DE LA POMPE.....	71
223. BOÎTIER DE CHALEUR EN ALUMINIUM .....	72
224. CHAUFFERETTE DANS COMPARTIMENT DE POMPE.....	72
225. CADRAN DE VIDE ET PRESSION .....	72
226. CADRAN PRESSION SORTIE .....	72
227. INDICATEUR DU NIVEAU D'EAU .....	72
228. ÉCLAIRAGE DU PANNEAU DE POMPE.....	73
229. FLÛTE À AIR.....	73
230. SIRÈNE ÉLECTRONIQUE .....	73
231. HAUT-PARLEUR .....	73
232. SIRÈNE MÉCANIQUE.....	74
233. LUMIÈRES D'AVERTISSEMENT (Toit de Cabine) .....	74
236. LUMIÈRES ZONE AVANT DU BAS.....	75

237. PHARES ALTERNATIFS .....	75
238. PHARES DE JOUR .....	75
239. ÉCLAIRAGE DE CÔTÉ DE LA ZONE DU BAS.....	75
240. ÉCLAIRAGE ARRIÈRE DE LA ZONE DU BAS .....	76
241. ÉCLAIRAGE ARRIÈRE ET DE CÔTÉ DE LA ZONE DU HAUT .....	76
242. LUMIÈRE DIRECTIONNELLE POUR TRAFIC .....	76
243. GÉNÉRATRICE HYDRAULIQUE 10,000 WATTS .....	77
244. DÉVIDOIR ÉLECTRIQUE .....	78
245. ÉCHELLE PLATEFORME 100 PIEDS 3 SECTIONS.....	79
246. CONSTRUCTION DE L'ÉCHELLE .....	80
247. HAUTEUR VERTICALE.....	81
248. LONGUEUR HORIZONTALE.....	81
250. SOUS STRUCTURE DE L'ÉCHELLE (BOITE DE TORSION) .....	81
251. TABLE TOURNANTE.....	82
252. SYSTÈME D'ÉLÉVATION .....	82
253. SYSTÈME D'EXTENSION RÉTRACTION.....	83
254. MÉCANISME COULISSANT DE L'ÉCHELLE .....	84
255. SYSTÈME DE ROTATION .....	84
256. CONTRÔLES MANUELS .....	85
259. CAPACITÉ DE L'ÉCHELLE .....	85
260. SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE L'ÉCHELLE DANS SON SUPPORT .....	86
261. SUPPORT D'ÉCHELLE .....	86
262. PANNEAU D'IDENTIFICATION LATÉRAL .....	87
263. RECOUVREMENT DES BARREAUX D'ÉCHELLE .....	87
275. STABILISATEURS .....	91
276. STATION DE CONTRÔLE DES STABILISATEURS .....	92
278. SYSTÈME HYDRAULIQUE.....	93
279. CYLINDRES HYDRAULIQUES .....	94
280. SYSTÈME D'URGENCE.....	94
281. RÉSERVOIR HYDRAULIQUE.....	95
282. FILTRES HYDRAULIQUES .....	95
283. JOINT HYDRAULIQUE.....	95
284. JOINT ÉLECTRIQUE .....	96

285. JOINT DE LA TOUR D'EAU.....	96
286. LUMIÈRES 12 VOLTS .....	96
287. ÉCLAIRAGE SUR ÉCHELLE AÉRIENNE.....	96
288. LUMIÈRES D'AVERTISSEMENT DES STABILISATEURS .....	97
289. LUMIÈRES D'AVERTISSEMENT DES TUBES DE STABILISATEURS .....	97
290. RÉCEPTACLE 120 VOLTS DANS LA PLATEFORME .....	97
293. SYSTÈME DE COMMUNICATION .....	98
297. PEINTURE DU SUPPORT D'ÉCHELLE .....	99
298. LUMIÈRE DU SUPPORT D'ÉCHELLE.....	99
299. LUMIÈRE DE SCÈNE DES STABILISATEURS .....	99
300. SYSTÈME ANTICOLLISION ENTRE L'ÉCHELLE ET LA CABINE (COLLISION AVOIDANCE).....	99
301. CHAINES DE SÉCURITÉ .....	99
302. TOUR D'EAU.....	100
303. GÉNÉRALITÉ.....	100
304. JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ .....	100
306. MONITEUR.....	101
307. INDICATEUR DE DÉBIT .....	101
308. ENTRÉE 5 PO ARRIÈRE .....	101
309. OUTIL.....	102
311. PEINTURE.....	102
312. PEINTURE — IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT .....	105
313. PEINTURE DU CHÂSSIS .....	106
314. PEINTURE COMPARTIMENT INTÉRIEURE .....	107
315. BANDE RÉFLÉCHISSANTE.....	107
316. ANTIROUILLE CHÂSSIS ET SOUS CHÂSSIS .....	107
317. LETTRAGE .....	107
318. ÉQUIPEMENTS .....	107
319. SERVICE DE SUPPORT INTERNET.....	107
320. MANUELS.....	108
321. GARANTIE DE BASE DE UN (1) AN .....	108
322. GARANTIE DE MOTEUR .....	108
323. GARANTIE DU BOITIER DE DIRECTION .....	108
324. GARANTIE DE CINQUANTE (50) ANS SUR LES LONGERONS DU CHÂSSIS.....	108

325. GARANTIE DE TROIS (3) ANS SUR LE TRAIN AVANT .....	109
326. GARANTIE DE DEUX (2) ANS SUR LE PONT ARRIÈRE .....	109
327. GARANTIE DE TROIS (3) ANS SUR LE SYSTÈME DE FREINAGE ABS .....	109
328. GARANTIE DE LA CABINE .....	109
329. GARANTIE-PEINTURE ET CORROSION .....	109
331. GARANTIE DU SYSTÈME DE CAMÉRA .....	110
332. GARANTIE DE LA TRANSMISSION .....	110
333. GARANTIE DU RÉSERVOIR D'EAU .....	110
334. GARANTIE DE DIX (10) ANS SUR LA CARROSSERIE .....	110
336. GARANTIE DE LA POMPE .....	111
337. GARANTIE DE DIX (10) ANS SUR LA PLOMBERIE DE LA POMPE .....	111
338. GARANTIE DE STRUCTURE DE L'ÉCHELLE .....	112
339. GARANTIE DU PIVOT DE L'ÉCHELLE .....	112
340. GARANTIE DES COMPOSANTES HYDRAULIQUES .....	112
341. GARANTIE DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ HYDRAULIQUE DE L'UNITÉ AÉRIENNE 112	
342. GARANTIE DE LA TOUR D'EAU DE L'UNITÉ AÉRIENNE .....	112
343. GARANTIE PRORATA DE LA PEINTURE DE L'ÉCHELLE AÉRIENNE .....	112
346. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE L'INSTALLATION DU MOTEUR .....	113
347. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE LA DIRECTION ASSISTÉE .....	113
348. DOCUMENT DE CERTIFICATION D'INTÉGRITÉ DE LA CABINE .....	113
349. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE LA DURABILITÉ DES PORTES DE CABINE 114	
350. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE DURABILITÉ DES ESSUIE-GLACES .....	114
351. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE DURABILITÉ DES FENÊTRES ÉLECTRIQUE 114	
352. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE FORCE D'ANCRAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ .....	115
353. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE FORCE D'ANCRAGE DES SIÈGES .....	115
354. DOCUMENT DE CERTIFICATION DU DÉGIVREUR DE LA CABINE .....	115
355. DOCUMENT DE CERTIFICATION DU CHAUFFAGE DE LA CABINE .....	116
356. RAPPORT DE CONSOMMATION DE COURANT (AMP) .....	116

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>		<b>Proposition</b>	
<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
		OUI	NON
<b>1. <u>GÉNÉRALITÉ</u></b>			
<b>2. <u>OBJET</u></b>			
2.1.	La présente norme a pour objet de préciser les principales exigences auxquelles doit satisfaire le camion plateforme échelle en acier de minimum 100 pieds monté sur un essieu arrière double.		
2.2.	Le camion plateforme échelle sera monté sur un châssis « custom » avec cabine spécialisée pour service incendie, dont l'ensemble de l'unité sera de fabrication <b>d'un seul et unique manufacturier sans aucune exception.</b>		
2.3.	Le soumissionnaire devra fournir, avec son offre, les spécifications, les illustrations et les autres documents explicatifs se rapportant à son offre.		
<b>3. <u>ESSAI DE PERFORMANCE</u></b>			
3.1.	Un essai routier sera fait avec le véhicule chargé à son maximum pour une distance d'au moins cent (100) kilomètres.		
3.2.	Durant cet essai, le véhicule ne doit perdre de puissance ni surchauffer.		
3.3.	La température de l'ensemble moteur/transmission devra être maintenue normale.		
3.4.	L'arbre de transmission et les essieux doivent tourner doucement sans vibration et bruit anormal.		
3.5.	L'appareil doit être conforme aux exigences d'accélération de la norme NFPA 1901 et les exigences de freinage de la norme NFPA 1901.		
3.6.	L'appareil, à charge maximale, ne doit pas avoir moins de 25 % ni plus de 50 % de poids sur l'essieu avant et ne doit pas avoir moins de 50 % ni plus de 75 % de poids sur l'essieu arrière.		
3.7.	Le camion porteur est équipé d'un moteur diesel avec une transmission automatique et il est en mesure		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
d'atteindre rapidement une vitesse de 55 km/h en 30 secondes sans dépasser la révolution maximum du moteur et atteindre une vitesse de 100 km/h, le tout conformément à la norme NFPA 1901.		
3.8. Le camion d'incendie doit être construit conformément aux normes LAC-S515 des Laboratoires des Assureurs du Canada (ULC) et NFPA 1901 (normes pour appareils à incendie).		
3.9. Une plaque d'attestation ULC sera apposée au panneau de contrôle de la pompe.		
<b>4. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE</b>		
4.1. La certification d'assurance devra être fournie avec la soumission.		
4.2. La couverture d'assurance du fabricant ne devra pas être inférieure à 25 millions de dollars.		
<b>5. CONFORMITÉ À LA NORME ISO</b>		
5.1. Seuls les fabricants certifiés de la norme ISO 9001 seront considérés.		
5.2. Le fabricant utilise un système de gérance de la qualité selon la norme ISO 9001 couvrant la conception, la fabrication, l'installation et le service du produit.		
5.3. Une copie du certificat de conformité doit être incluse avec cette soumission.		
<b>6. CONFORMITÉ AUX NORMES DE SOUDURE</b>		
6.1. Les exigences applicables à la soudure doivent se conformer aux normes de l'Association Canadienne de Normalisation (ACNOR), tel qu'établies par le Bureau Canadien de Soudure W47-2 Aluminium (CWB) ou l'American Welding Association.		
<b>7. DESSIN D'ATELIER</b>		
7.1. Le soumissionnaire doit inclure dans sa soumission un plan détaillé de cinq (5) vues avec les dimensions et démontrant le véhicule avec les compartiments sur les côtés gauche et droit ainsi que l'avant, l'arrière et le		

Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds		Proposition	
Exigences de la Ville		Conformité	Renseignements techniques
		OUI	NON
	dessus du véhicule.		
7.2.	Toute soumission n'incluant pas ce plan sera rejetée.		
<b>8.</b>	<b><u>NORMES NFPA 2009 ET ULC</u></b>		
8.1.	Le camion doit être conforme aux normes de la NFPA en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2009 ainsi qu'à ULC S515 dernière édition.		
<b>9.</b>	<b><u>ÉQUIPEMENT STANDARD</u></b>		
9.1.	Tous les équipements définis par le fabricant comme étant des composantes ou des accessoires doivent être inclus par lui, à moins d'indications contraires et inscrites dans le texte du devis technique.		
9.2.	Les composantes ou les accessoires doivent être de l'année courante.		
<b>10.</b>	<b><u>POIDS TOTAL EN CHARGE</u></b>		
10.1.	Le fournisseur doit balancer les charges avec tous les équipements et les accessoires qui seront installés, les poids des essieux avant et arrière seront égaux ou moindres que ceux permis par le manufacturier.		
10.2.	L'ensemble, véhicule et équipements, devra être conforme aux normes du Code de sécurité routière du Québec.		
<b>11.</b>	<b><u>ÉQUIVALENCE</u></b>		
11.1.	Tous produits équivalents ou similaires proposés par un soumissionnaire seront étudiés par la Ville.		
11.2.	Toute équivalence proposée devra être accompagnée d'une description complète afin de permettre à la Ville de faire sa propre évaluation.		
11.3.	Le fait de ne pas documenter l'équivalence proposée entraînera systématiquement le rejet de la soumission.		
11.4.	Tous les éléments doivent être soumis par le soumissionnaire pour l'acceptation par la Ville.		
11.5.	Le soumissionnaire devra fournir le bulletin technique de		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>		<b>Proposition</b>	
<b>Exigences de la Ville</b>		<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
OUI	NON		
chacun des produits d'équivalence proposée.			
<b>12. CODE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE</b>			
12.1. Le véhicule doit être conforme aux exigences du code de sécurité routière de la province de Québec.			
<b>13. MODIFICATION DU TEXTE</b>			
13.1. Aucune modification du texte ne sera tolérée et seule la soumission présentée en conformité avec lesdites exigences sera considérée.			
13.2. La municipalité se réserve le droit d'apporter des addenda au devis.			
<b>14. CARACTÉRISTIQUE</b>			
14.1. Le soumissionnaire doit inscrire les caractéristiques du camion à incendie proposées et indiquer la conformité de l'unité dans la colonne appropriée.			
Veuillez indiquer :			
Marque du camion porteur			
Modèle du camion porteur			
Marque de la carrosserie			
Modèle de la carrosserie			
Année du modèle			
<b>15. LIVRAISON</b>			
15.1. L'appareil sera livré par son propre pouvoir afin d'assurer un rodage de tous les éléments mécaniques pendant la garantie.			
15.2. Étant donné le besoin urgent de la municipalité, le camion devra être livré dans un délai de 90 jours maximum suivant la date de réception de la commande.			
15.3. Le camion sera livré au Service de sécurité incendie de la municipalité de _____.			
<b>16. PÉNALITÉ POUR RETARD DE LIVRAISON</b>			
16.1. Une pénalité de 500 \$ (cinq cents dollars) par jour ouvrable de retard sera déduite du prix d'achat du véhicule.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
16.2. Le soumissionnaire doit indiquer la date de livraison proposée qui servira de date butoir pour l'application des pénalités de retard.		
16.3. Cette date ne peut excéder l'échéance mentionnée ci-haut.		
<b>17. DOCUMENTATION</b>		
17.1. Des manuels d'utilisation et d'entretien seront fournis à la livraison. Les manuels exigés sont les suivants;		
- entretien mécanique du véhicule (shop manual) - pompes et système de distribution - système hydraulique - schéma électrique, etc.		
17.2. Les manuels devront être fournis en français dans la mesure du possible.		
17.3. De plus, une copie électronique du camion tel que construit devra être disponible sur le site Internet du soumissionnaire		
<b>18. DESSIN D'APPROBATION</b>		
18.1. Un dessin de l'appareil proposé sera fourni au client pour approbation avant de commencer la fabrication.		
18.2. Le dessin final et approuvé fera partie des documents contractuels.		
18.3. Ce dessin doit indiquer la marque du châssis et le modèle, la localisation des lumières, les sirènes, les klaxons, les compartiments et les composants majeurs, etc.		
<b>19. EXPÉRIENCE DU SOUMISSIONNAIRE</b>		
19.1. Le soumissionnaire devra inclure, avec sa soumission, une liste de véhicules similaires livrés au Québec par le fabricant faute de quoi la soumission pourrait être rejetée.		
<b>20. SERVICE APRÈS-VENTE</b>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
20.1. Dans le but d'évaluer adéquatement le service après-vente du soumissionnaire ainsi que de minimiser le temps hors service du véhicule, le soumissionnaire devra faire la démonstration qu'il est en mesure d'offrir un service mobile pour les vérifications et réparations sur place.			
20.2. Le soumissionnaire doit indiquer s'il est le manufacturier ou le distributeur du manufacturier			
20.3. Dans chacun des cas précités, le soumissionnaire devra décrire la structure du personnel <u>dédié</u> au service après-vente pour évaluation par la Ville.			
20.4. Un organigramme devrait démontrer la capacité de répondre adéquatement à tout appel de service efficacement. <ul style="list-style-type: none"> <li>• De plus, une liste téléphonique pour chaque contact devra être incluse.</li> <li>• L'organigramme devrait inclure la liste des techniciens mobile.</li> </ul>			
20.5. Le soumissionnaire s'engage, à la suite d'un appel de service, à prendre en charge immédiatement l'appel.			
20.6. Tout appel de service placé dans le cas d'un bris causant la mise hors service du camion devra être pris en charge dans un délai de 24 heures avec action, en déplaçant un technicien sur les lieux			
20.7. Le soumissionnaire devra inclure à sa soumission les tests de pompe et inspection annuelle sur place entre le 11 <sup>e</sup> et 12 <sup>e</sup> mois de la mise en service du camion. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le test de pompe devra être fait dans un environnement contrôlé afin d'éviter tout contaminant pouvant causer des bris au système de pompage.</li> <li>• Le soumissionnaire doit décrire sa méthodologie de test.</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tout correctif sous garantie devant être apporté à la suite du test annuel effectué de 12 mois devra être fait sur place immédiatement suite au test afin de limiter le temps hors service du camion.</li> <li>• Le soumissionnaire devra démontrer sa capacité d'exécuter ce genre de travail.</li> </ul> <p><b>21. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION</b></p> <p>21.1. Un cautionnement de soumission équivalant à 10 % du montant de la soumission est exigé.</p> <p><b>22. CHÂSSIS CUSTOM</b></p> <p>22.1. Le châssis sera spécialement conçu pour le Service des incendies. (custom).</p> <p>22.2. Le châssis sera de type basculant.</p> <p>22.3. Le châssis, la cabine et la carrosserie seront construits par le même manufacturier que l'ensemble du camion afin d'éliminer les garanties partagées. (<b>SANS EXCEPTION</b>)</p> <p><b>23. CAPACITÉ DE LA CABINE</b></p> <p>23.1. La capacité de personnes assises dans la cabine sera de six (6).</p> <p><b>24. EMPATTEMENT</b></p> <p>24.1. L'empattement du véhicule sera d'au maximum 254 pouces.</p> <p>24.2. Le soumissionnaire devra inclure un schéma du rayon de braquage avec sa soumission</p> <p><b>25. POIDS VEHICULE BRUT (GVW)</b></p> <p>25.1. Le PVB (GVW) sera 80 800 lb maximum.</p> <p><b>26. CADRE DU CHÂSSIS</b></p> <p>26.1. Le bâti du châssis fabriqué de deux (2) longerons boulonnés avec cinq (5) traverses.</p> <p>26.2. Les longerons seront soumis à un traitement thermique et auront une hauteur de minimum 13.38 po.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
26.3. La résistance de fléchissement sera de 120 000 psi et la résistance au pliage (rbm) de 3,119,040 lb.			
26.4. Chaque longeron aura un coefficient de section de 18.96 po <sup>3</sup> .			
<b>27. RENFORT DE LONGERONS</b>			
27.1. En plus du cadre principal, un renfort en « L » en acier traité thermiquement de 12.00 po x 3,00 po x 0,25 po minimum doit être fourni.			
27.2. Les renforts de châssis, montés à l'intérieur du longeron du cadre de châssis, s'étendront sur toute la longueur des longerons principaux.			
27.3. Chaque renfort de longeron aura un coefficient de section de 7.795 po <sup>3</sup> . Minimum.			
27.4. La résistance de fléchissement sera de 110 000 psi et la résistance au pliage (rbm) de 857,492 po lb minimum.			
27.5. En addition aux longerons de châssis principaux, la résistance totale au pliage devra être de minimum 3 976 502 po/livres.			
<b>28. ESSIEU AVANT</b>			
28.1. L'essieu avant sera de type IFS (suspension indépendante) avec barre de torsion. (SANS EXCEPTION)			
28.2. L'essieu aura une capacité minimale au sol de 22 800 lb.			
28.3. Le soumissionnaire devra inclure à sa soumission l'information technique de l'essieu avant proposé. (obligatoire)			
<b>La soumission d'une suspension autre qu'indépendante provoquera un rejet automatique du soumissionnaire.</b>			
<b>29. SUSPENSION AVANT</b>			
29.1. La suspension avant sera de type indépendante et d'une			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
capacité minimale de 22 800 lb.			
29.2. La suspension avant permettra une qualité et une stabilité de roulement supérieur en limitant les transferts de coup générés par les mauvaises conditions routières à la cabine et aux occupants.			
29.3. Le système permettra de maintenir un meilleur contact avec le sol.			
29.4. La suspension devra avoir une plage de travail d'au moins de 10 po du haut vers le bas.			
29.5. Un système de barre de torsion permettra l'ajustement de la suspension avant.			
29.6. De plus, la suspension devra avoir été mise en opération sur un test d'endurance équivalent à au moins une distance de 220 000 km.			
29.7. Une preuve de certification devra être jointe à la soumission.			
<b>30. <u>AMORTISSEUR</u></b>			
30.1. L'essieu avant sera muni d'amortisseurs à doubles actions à usage sévère de marque Koni.			
<b>31. <u>JOINTS ESSIEU AVANT</u></b>			
31.1. Les joints d'huile avec fenêtre de visualisation doivent être fournis sur l'essieu avant.			
<b>32. <u>PNEUS ET ROUES AVANT</u></b>			
32.1. Les pneus avant seront de marque Goodyear 425/65R22.50, 20 plis avec semelle G296.			
32.2. Les roues avant seront de type aluminium de grandeur 22,5 X 12,25 avec dix (10) goujons et un cercle de boulonnage de 11,25 po.			
<b>33. <u>ESSIEU ARRIÈRE</u></b>			
33.1. L'essieu arrière aura une capacité nominale minimum de 58 000 lb et sera de marque et modèle Meritor RT58-185.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
33.2. L'essieu arrière sera de type tandem.			
33.3. Le soumissionnaire doit indiquer les informations suivantes : - Marque de l'essieu - Modèle de l'essieu - Capacité nominale de l'essieu			
<b>34. VITESSE MAXIMALE DU VÉHICULE</b> 34.1. Le rapport de l'essieu sera calculé afin que le véhicule puisse atteindre une vitesse maximale approximative de 100 km/h (kilomètre par heure).			
<b>35. SUSPENSION ARRIÈRE</b> 35.1. La suspension arrière devra être de marque et modèle HENDRICKSON HN VARIRATE.  35.2. La capacité au sol de la suspension sera de 58 000 lb.  35.3. Le soumissionnaire devra indiquer la capacité au sol proposée.			
<b>36. JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ</b> 36.1. Des joints d'étanchéité seront fournis sur l'essieu arrière.			
<b>37. PNEUS ET ROUES ARRIÈRE</b> 37.1. Les pneus arrière seront de marque Goodyear 315/80R22.50, 18 plis avec semelle RHD II HCT d'une capacité totale de 59 120 lb.  37.2. Les roues arrière extérieures seront en aluminium de 22,5 po x 9 po avec dix (10) goujons et un cercle de boulonnage de 11,25 po.  37.3. Les roues arrière intérieures seront en acier de 22,50 po x 9 po avec dix (10) goujons et un cercle de boulonnage de 11,25 po.			
<b>38. BALANCEMENT DES PNEUS</b> 38.1. Tous les pneus et toutes les roues doivent être équilibrés et balancés avant la sortie de l'usine de fabrication.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
38.2. Tous les pneus seront équilibrés grâce à de billes d'équilibrage.			
38.3. Les billes seront insérées dans le pneu et élimineront le besoin de masses de roues.			
<b>39. <u>GESTION DE LA PRESSION DES PNEUS</u></b>			
39.1. Il doit y avoir un système de gestion de la pression des pneus avec alerte lumineuse de type DEL qui surveille la pression de chaque pneu.			
39.2. Un capteur de laiton chromé est prévu sur la soupape de chaque pneu, pour un total de 10 pneus.			
39.3. Le capteur est calibré selon la pression des pneus requis.			
39.4. Le capteur doit déclencher une lumière intégrée à DEL lorsque la pression du pneu baisse de 5 à 8 psi.			
<b>40. <u>CACHE-MOYEU (AVANT)</u></b>			
40.1. Couvercles de moyeu en acier inoxydable doivent être installés sur l'essieu avant.			
<b>41. <u>CACHE MOYEU (ARRIÈRE)</u></b>			
41.1. Des cache-moyeux doivent être fournis sur les moyeux de l'essieu arrière.			
<b>42. <u>CACHE BOULONS CHROMÉ</u></b>			
42.1. Des cache-boulons chromés doivent être fournis sur les boulons des essieux avant et arrière.			
<b>43. <u>GARDE-BOUES</u></b>			
43.1. Des garde-boues sont installés derrière les roues avant et arrière de l'appareil.			
<b>44. <u>CALES DE ROUES</u></b>			
44.1. Une paire de cales de roues de marque Ziamatic modèle SAC-44E sera fournie.			
<b>45. <u>SUPPORT DE CALES DE ROUES</u></b>			
45.1. Un support de cales de roues sera fourni et installé sous le compartiment arrière gauche à l'avant de l'essieu			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<u>Conformité</u>	OUI    NON	
arrière.			
<b>46. CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ</b>			
46.1. Un système de contrôle de la stabilité ESC faisant partie intégrante du système de freinage ABS de Meritor Wabco devra être fourni.			
<b>47. SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCAGE</b>			
47.1. Le véhicule doit être équipé d'un système de freinage antiblocage ABS.			
47.2. L'ABS doit fournir six (6) canaux de contrôle antiblocage sur les freins des roues avant et arrière.			
47.3. Un système à commande numérique qui utilise une technologie de microprocesseur doit commander le système de freinage antiblocage.			
47.4. Chaque roue doit être surveillée par le système.			
47.5. Ce système de freinage antiblocage doit éliminer le blocage de la roue de contribuer ainsi à empêcher la perte de contrôle du véhicule.			
<b>48. SYSTÈME DE CONTRÔLE DE TRACTION AUTOMATIQUE (ATC)</b>			
48.1. Le véhicule doit être équipé d'un système de contrôle de traction automatique			
48.2. Le système de contrôle de traction automatique sera utilisé pour aider la traction dans les conditions routières et météorologiques défavorables.			
48.3. Le contrôle automatique de la traction agit comme un blocage de différentiel électronique qui ne doit pas empêcher la roue de glisser, fournissant ainsi une traction en tout temps.			
<b>49. FREINS</b>			
49.1. Le système de freinage de service sera à air à l'avant et à l'arrière (SANS EXCEPTION).			
49.2. Les freins avant seront à disques de dix-sept (17) po ventilés et auront un rattrape-jeu automatique.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
49.3. Les freins arrière seront à tambour de 16,5 po x 7 po et auront un rattrape-jeu automatique.			
49.4. Des pare-poussières seront fournis et installés sur les freins arrière.			
<b>50. <u>COMPRESSEUR À AIR, SYSTÈME DE FREINAGE</u></b>			
50.1. Un compresseur à air de marque Bendix, Modèle BA-921 aura une capacité minimale de 15,80 CFM (pied cube / minute) à 1250 rpm.			
50.2. Le soumissionnaire indiquera la marque et la capacité du compresseur proposé.			
<b>51. <u>SYSTÈME DE FREINAGE</u></b>			
51.1. Le système de freinage doit inclure :			
51.2. Valve au pied de freinage double voies avec surface en vinyle pour le pied.			
51.3. Un éjecteur d'humidité automatique chauffant, sur l'assécheur d'air.			
51.4. Capacité du système d'air de 6,408 po <sup>3</sup> minimum.			
51.5. Le soumissionnaire doit indiquer la capacité du système d'air proposé.			
51.6. Deux (2) indicateurs de pression d'air avec témoin rouge et une alarme sonore qui s'active lorsque la pression descend sous 60 psi.			
51.7. Le système de freinage de stationnement, actionné par ressort.			
51.8. Le frein de stationnement sera actionné par une valve de contrôle de type tire-pousse.			
51.9. Un témoin lumineux sur le tableau de bord pour le frein de stationnement.			
51.10. Un système de sécurité muni d'une valve double			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>antiretour sera fourni et fournira la capacité d'actionner automatiquement le frein d'urgence à 40 psi.</p> <p>51.11. Un système de protection qui ferme toutes les applications qui utilisent le système d'air et priorisent le système de freinage si la pression descend en dessous de 80 psi.</p> <p>51.12. Le réservoir d'air sera soutenu par des supports en acier inoxydable.</p> <p>51.13. Le réservoir d'air sera peint et soumis à un test d'endurance à la corrosion.</p>			
<p><b>52. ASSÉCHEUR D'AIR</b></p> <p>52.1. Un assécheur d'air sur le système de frein de marque et modèle Wabco System Saver 1200 IWT doit être installé (SANS EXCEPTION).</p> <p>52.2. L'assécheur d'air sera muni d'un filtre de type vissé (spin on) et d'un élément chauffant de 100 watts.</p>			
<p><b>53. CANALISATION DES FREINS</b></p> <p>53.1. Les canalisations seront de nylon et de couleurs.</p> <p>53.2. Les canalisations seront enveloppées d'une gaine pare-chaleur dans les zones du châssis qui sont sujettes à la chaleur.</p>			
<p><b>54. ENTRÉE D'AIR POUR SYSTÈME DE FREIN</b></p> <p>54.1. Une (1) entrée d'air sera installée du côté conducteur du véhicule sous le marchepied avant.</p> <p>54.2. L'entrée d'air alimentera le système d'air du véhicule.</p> <p>54.3. Un (1) adaptateur femelle sera aussi fourni.</p>			
<p><b>55. FREIN DE STATIONNEMENT SUR ESSIEU AVANT</b></p> <p>55.1. Un système de frein de stationnement sur l'essieu avant sera installé avec une commande au tableau de bord de la cabine. (SANS EXCEPTION)</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
55.2. Les freins de stationnement avant se désengageront automatiquement lorsque le frein de stationnement de l'essieu arrière sera relâché.			
<b>56. <u>MOTEUR</u></b>			
56.1. Marque DETROIT de type électronique.			
56.2. Modèle DD13			
56.3. Nombre de cylindres : six (6)			
56.4. Cylindrée : 781 po <sup>3</sup> (12,8 litres)			
56.5. Puissance nominale : 500 hp à 1800 rpm.			
56.6. Couple : 1650 à 1200 rpm.			
56.7. Gouverneur de RPM à 2080 rpm.			
56.8. Équipements standards fournis avec le moteur sont :			
- Filtre à carburant : double avec soupape de sécurité. - Gouverneur : régissant la limite de la vitesse du moteur. - Démarreur : 12 volts DELCO 39MT. - Turbochargeur à air forcé refroidi.			
<b>57. <u>RALENTIE ACCÉLLÉRÉ</u></b>			
57.1. Un commutateur pour le ralenti accéléré doit être prévu, à l'intérieur de la cabine, sur le tableau de bord, lequel maintient automatiquement la vitesse du moteur prédéfini.			
57.2. Un interrupteur doit être installé, au tableau de bord de la cabine, pour l'activation /désactivation.			
57.3. La vitesse de ralenti ne doit être opérationnelle que lorsque le frein de stationnement est activé et la transmission de camion est au point mort.			
57.4. Un voyant vert doit être prévu à côté de l'interrupteur.			
57.5. La lumière doit s'allumer lorsque les conditions ci-dessus sont remplies.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON	
57.6. La lumière doit être étiqueté « OK pour engager ralenti accéléré ».			
<b>58. <u>FREIN MOTEUR</u></b>			
58.1. Un frein moteur Jacobs sera installé avec un commutateur (HI-MEDIUM-LOW) sur le tableau de bord, facilement accessible par le conducteur.			
58.2. Le système sera branché aux lumières de freinage arrière.			
58.3. Le système ABS doit se désengager automatiquement lorsque requis.			
58.4. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et modèle du frein proposé.			
<b>59. <u>VENTILATEUR THERMOSTATIQUE</u></b>			
59.1. Un embrayage de ventilateur Horton est fourni.			
59.2. L'embrayage du ventilateur sera automatique lorsque la transmission est en position « Route » et constamment engagé en position de « Pompe ».			
<b>60. <u>PRISE D'AIR DU MOTEUR</u></b>			
60.1. Une prise d'air pour le moteur sera montée sur le côté droit de la cabine entre la porte avant et la porte arrière.			
60.2. Un grillage en acier inoxydable ainsi qu'un filtre à air pare-étincelle sera fourni sur l'entrée d'air telle qu'exigée par la norme NFPA 1901.			
60.3. Le filtre et le grillage seront facilement accessibles par basculement de la cabine.			
<b>61. <u>SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT</u></b>			
61.1. Le système d'échappement sera muni d'un filtre à particule (DPF).			
61.2. Le système d'échappement aura un diamètre de 4 po.			
61.3. La sortie d'échappement sera positionnée sur le côté			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>droit du véhicule en avant des roues arrière.</p> <p>61.4. Un déflecteur de chaleur sera fourni là où le tuyau d'échappement passe en dessous d'un compartiment.</p> <p><b>62. RADIATEUR</b></p> <p>62.1. Le radiateur et le système de refroidissement doivent être conformes ou excéder les normes du NFPA.</p> <p>62.2. Un réservoir de compensation et d'aération sera fourni afin d'optimiser le fonctionnement du système de refroidissement dans toutes les conditions climatiques.</p> <p>62.3. Une valve de vidange sera positionnée au point le plus bas du radiateur ainsi qu'à d'autres points stratégiques afin de permettre un rinçage complet.</p> <p>62.4. Le radiateur sera de conception du style serpentin.</p> <p>62.5. L'unité complète doit avoir 1 396 po<sup>2</sup> de surface à refroidir.</p> <p>62.6. L'antigel doit être de type -40 degrés Celsius.</p> <p><b>63. BOYAU DE REFROIDISSEMENT</b></p> <p>63.1. Des boyaux de haute qualité de marque GATES en silicone renforcé de polyester seront utilisés pour toutes les lignes de liquide de refroidissement/radiateur et installés par le manufacturier.</p> <p>63.2. Les colliers de serrage seront de type à couple constant en acier inoxydable pour éviter les fuites de liquide de refroidissement.</p> <p>63.3. Ils agrandiront et contracteront selon la température du liquide de refroidissement du système, ce qui maintient une constante pression de serrage sur le tuyau.</p> <p><b>64. RÉSERVOIR DE CARBURANT</b></p> <p>64.1. Un réservoir de 246 litres (65 gallons américains) sera fourni et fixé en place à l'arrière du châssis.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
64.2. Le réservoir sera fabriqué d'acier.			
64.3. Pour prévenir les effets de la corrosion à long terme, le réservoir sera fixé au châssis à l'aide de courroies fabriquées d'acier inoxydable.			
64.4. Un bouchon de vidange de 0,75 po sera fixé et placé à l'endroit le plus bas du réservoir et sera localisé sur le côté gauche et identifié « diesel seulement ».			
64.5. Un tuyau de ventilation sera installé au-dessus du réservoir jusqu'à l'entrée du bouchon de remplissage.			
64.6. Le réservoir doit être conforme à la norme FHWA 393.67, incluant la capacité de remplissage à 95 % du volume du réservoir.			
64.7. Un panneau d'accès doit être prévu pour l'entretien du réservoir de carburant.			
64.8. Toutes les canalisations de carburant seront selon les normes du fabricant du moteur.			
<b>65. <u>RÉSERVOIR D'URÉE</u></b>			
65.1. Un réservoir d'urée d'une capacité minimale de 4,5 gallons devra être fourni sur le camion.			
65.2. Le réservoir d'urée sera chauffant pour en prévenir le gel.			
<b>66. <u>TRANSMISSION</u></b>			
66.1. La transmission sera automatique de marque Allison et modèle EVS 4500P.			
66.2. La transmission aura deux (2) ouvertures pour prise de force.			
66.3. Un indicateur de température de la transmission avec témoin rouge et avertisseur sonore sera installé au tableau de bord.			
66.4. Un module à bouton poussoir de six (6) vitesses sera installé à la droite du conducteur sur une console.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
L'indicateur de changement de vitesse sera illuminé pour la conduite nocturne.			
66.5. Les ratios de la transmission seront : - 1 <sup>re</sup> – 4.70 à 1, - 2 <sup>e</sup> – 2.21 à 1, - 3 <sup>e</sup> – 1.53 à 1, - 4 <sup>e</sup> - 1.00 à 1, - 5 <sup>e</sup> - 0.76 à 1, - 6 <sup>e</sup> – 0.67 à 1 - R – 5.55 à 1.			
<b>67. REFROIDISSEUR DE TRANSMISSION</b> 67.1. Un refroidisseur de transmission sera fourni et localisé dans le bas du radiateur.			
<b>68. ARBRE DE TRANSMISSION</b> 68.1. Les arbres de commande seront de marque SPICER de série 1810.  68.2. Les arbres seront équilibrés dynamiquement.			
<b>69. DIRECTION</b> 69.1. Un engrenage de direction type DUAL SHEPPARD modèle M110 avec servodirection interne de haut de gamme sera fourni.  69.2. Le système de servodirection doit incorporer une pompe Vickers VN20 hydraulique avec pression intégrale et à contrôle de débit.			
<b>70. VOLANT</b> 70.1. Le volant aura un design à 4 rayons et sera télescopique et inclinable de 18 pouces.			
<b>71. PARE-CHOCS ALLONGÉ DE 19 POUCES</b> 71.1. Le pare-chocs avant sera fabriqué d'acier et peint de la même couleur que la carrosserie.  71.2. Le pare-chocs sera attaché au cadre du châssis du camion, lequel excédera de minimum 19 po le devant du véhicule.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>		<b>Proposition</b>	
<b>Exigences de la Ville</b>		<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
OUI	NON		
71.3. Le pare-chocs mesurera 81 po de large et sera muni de coins à angle de 45° de 9 po de chaque côté.			
<b>72. PARE-GRAVIER</b>			
72.1. Un pare-gravier, fabriqué d'aluminium brillant antidérapant sera installé entre le pare-chocs et le devant de la cabine.			
72.2. Prévoir un isolant approprié entre les parties faites d'acier et d'aluminium afin de prévenir toute corrosion.			
<b>73. CROCHETS DE REMORQUAGE</b>			
73.1. Deux (2) crochets de remorquage chromés seront installés dessous le pare-chocs et attaché aux longerons du châssis.			
<b>74. REVÊTEMENT RHINO DU PARECHOC AVANT</b>			
74.1. Un enduit protecteur noir Rhino Linings® sera prévu à l'extérieur du pare-chocs avant.			
74.2. L'enduit sera pulvérisé sur la bordure supérieure avant du pare-chocs couvrant la largeur totale du pare-chocs			
74.3. Le revêtement sera installé correctement par un concessionnaire Rhino Linings® autorisé.			
<b>75. CABINE</b>			
75.1. La cabine sera de type CUSTOM et sera spécifiquement conçue pour les services incendie et sera fabriquée par le même manufacturier que la carrosserie (SANS EXCEPTION).			
75.2. La fabrication de la cabine de type <b>allongée</b> sera d'aluminium A356T5 et soudée à une structure en extrusion d'aluminium.			
75.3. La cabine, la carrosserie et le parc échelle seront tous fabriqués par le même manufacturier afin d'éviter un partage des garanties.			
75.4. La cabine aura au minimum 94,75 po de large.			
75.5. La hauteur de la cabine avant (toit au sol) sera			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
approximativement de 103 po.			
75.6. Le toit de la cabine devra être surélevé de 10 po de chaque côté du parc échelle.			
75.7. La hauteur totale de la cabine devra être de 113 po.			
75.8. La hauteur intérieure libre de la cabine d'équipage du plancher au plafond au centre sera de 54 po minimum et sur les côtés de 69,25 po minimum.			
75.9. La cabine sera de type allongé et aura un <b>minimum 67 po (sans exception)</b> à l'arrière pour un dégagement de l'arrière du compartiment moteur au mur arrière de minimum 40,12 po.			
75.10. La mesure type allongée de 67 po sera calculée du centre de la roue avant jusqu'au mur arrière de la cabine.			
75.11. Le soumissionnaire doit indiquer la hauteur intérieure et longueur libre de la cabine d'équipage.			
75.12. La cabine sera de type basculant.			
75.13. La cabine sera installée sur des supports en caoutchouc à trois (3) points et il sera possible de la basculer par une pompe hydraulique et deux (2) cylindres de bascule.			
75.14. La cabine sera barrée en position par deux (2) mécanismes automatiques qui sont actionnés une fois la cabine baissée.			
75.15. L'intérieur de la cabine sera à aire ouverte afin de faciliter les communications entre les parties avant et arrière de la cabine.			
<b>76. REVÊTEMENT CIRCULAIRE AILE AVANT</b>			
76.1. Il doit y avoir un revêtement circulaire plein à l'intérieur du garde-boue.			
<b>77. PARE-BRISE</b>			
77.1. Le pare-brise avant devra fournir une superficie de			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
vision de minimum 2 754 po <sup>2</sup> .			
77.2. Le pare-brise de cabine aura une garniture brillante ancrée dans des moulures de caoutchouc pour maintenir la glace en place.			
77.3. Toutes les glaces de la cabine seront teintées.			
77.4. Les glaces de remplacement économiques seront disponibles chez les fournisseurs locaux.			
<b>78. ESSUIS-GLACE</b>			
78.1. Deux (2) essuie-glaces avec mode intermittent seront contrôlés électriquement et doivent être conformes aux normes du FMVSS et SAE.			
78.2. L'axe d'ancrage de ces essuie-glaces doit être au bas du pare-brise			
78.3. Il sera possible de faire le plein du réservoir du lave-glace sans éléver la cabine.			
<b>79. TUNNEL DU MOTEUR</b>			
79.1. Un accès au compartiment moteur doit être prévu à l'intérieur de la cabine afin d'y faire facilement les vérifications d'usage des différents liquides sans devoir lever la cabine.			
79.2. Le capot du moteur sera isolé de l'intérieur et aussi muni d'une finition de type vinyle rembourré sur le capot moteur à l'intérieur de la cabine pour la chaleur et le bruit.			
<b>80. RECOUVREMENT DU MUR EXTÉRIEUR ARRIÈRE</b>			
80.1. Le mur arrière extérieur de la cabine sera recouvert d'aluminium à pointe de diamant sauf pour les parties qui ne sont pas visibles lorsque la cabine est abaissée.			
<b>81. SYSTÈME DE BASCULE DE LA CABINE</b>			
81.1. Un système hydraulique de bascule de cabine sera fourni, comprenant une pompe hydraulique/électrique, deux (2) cylindres de levage ainsi que les valves et les			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
boyaux nécessaires.			
81.2. La cabine aura la capacité de levée jusqu'à un angle de minimum 45 degrés avec son propre système de levage et 90 degrés aidé d'un pont roulant.			
81.3. Les contrôles de levage seront localisés sur le panneau de pompe côté officier.			
81.4. La cabine sera barrée en place par deux (2) crochets normalement fermés à ressort qui verrouillent la cabine en place lorsqu'elle est abaissée.			
81.5. Le système hydraulique déverrouille les crochets normalement fermés lorsque la commande de levage est placée en position de levage et le circuit hydraulique est pressurisé.			
81.6. Lorsque la cabine est abaissée et la pression est enlevée, le mécanisme du crochet à ressort retourne à sa position normalement barrée et fermée.			
<b>82. <u>SYSTÈME D'INTERLOCK DE BASCULE DE CABINE</u></b>			
82.1. Le système de bascule de cabine sera muni d'un système interlock qui permettra d'activer le levage de la cabine seulement si le frein de stationnement est actionné et que l'interrupteur d'ignition est activé.			
82.2. Si le frein de stationnement est enlevé, le système de levage se désactivera.			
<b>83. <u>GRILLE AVANT</u></b>			
83.1. Une grille en aluminium poli sera installée devant la cabine au centre.			
<b>84. <u>BANDE D'ACIER INOXYDABLE CABINE AVANT</u></b>			
84.1. Une bande d'acier inoxydable de 10 po de large sera installée devant la cabine sur toute la largeur de celle-ci.			
84.2. La bande passera au centre des feux de route.			
<b>85. <u>MOULURE LATÉRALE (sur les côtés de la cabine)</u></b>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
85.1. Des moulures de chrome seront disposées sur les deux côtés de la cabine.			
<b>86. <u>MIROIRS</u></b>			
86.1. Les miroirs seront de marque Retrac modèle 613423 au fini chrome style West Coast à réglages électriques et chauffants.			
86.2. Les miroirs seront installés sur les portes avant du camion.			
86.3. Les miroirs convexes rectangulaires à réglages électriques et chauffants seront intégrés au boîtier.			
<b>87. <u>PORTES DE CABINE</u></b>			
87.1. Les dimensions des portes de la cabine avant seront de minimum 37,50 po de large x 61,75 po de haut.			
87.2. Le soumissionnaire indiquera les dimensions de la porte.			
87.3. Toutes les portes doivent avoir une vitre traditionnelle qui baisse.			
87.4. Les dimensions des portes de la cabine arrière seront de minimum 34,88 po de large x 71,75 po de haut.			
87.5. Le soumissionnaire indiquera les dimensions de la porte.			
87.6. Les poignées de porte extérieures seront de type « flush mount » avec pale d'ouverture en aluminium.			
87.7. Toutes les poignées de portes intérieures de la cabine et de la cabine de l'équipage seront de type palette encastré.			
87.8. Les pentures des portes seront en acier inoxydable style piano avec une tige de minimum 0,38 po de diamètre.			
87.9. Il y aura des joints en caoutchouc double style automobile au tour du périmètre de chaque porte de la cabine et la cabine de l'équipage afin d'assurer un			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>ajustement étanche contre les intempéries.</p> <p>87.10. Le bas des portes sera raccourci laissant la première marche de la cabine à l'extérieur de celle-ci.</p> <p>87.11. Les portes seront de type « BARRIER STYLE » afin de pouvoir ouvrir celle-ci complètement lorsque le camion est stationné très près d'un garde-fou.</p> <p>87.12. La première marche de chaque porte sera exposée à l'extérieur de la cabine.</p> <p><b>88. PANNEAU INTÉRIEUR DES PORTES</b></p> <p>88.1. L'intérieur des portes sera recouvert par une plaque d'acier inoxydable brossé.</p> <p><b>89. COMMANDE D'OUVERTURE DE FENÊTRE ÉLECTRIQUE</b></p> <p>89.1. L'ouverture des fenêtres de la cabine se fera électriquement.</p> <p>89.2. Un interrupteur de contrôle sera fourni à chaque porte de la cabine.</p> <p>89.3. Un interrupteur supplémentaire sera placé du côté conducteur afin qu'il puisse contrôler la fenêtre côté passager.</p> <p><b>90. MARCHEPIEDS DE LA CABINE</b></p> <p>90.1. Toutes les marches d'accès à la cabine seront de type pleine largeur.</p> <p>90.2. Les marches des portes avant seront de minimum 24,75 po de large x 8 po de profondeur et seront sous les portes à l'extérieur.</p> <p>90.3. Les marches des portes arrière seront de minimum 21,25 po de large x 8 po de et seront sous les portes à l'extérieur.</p> <p>90.4. La hauteur par rapport au sol et la hauteur entre les marches doivent être conformes aux normes NFPA.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
90.5. Une main courante antidérapante de 20 po sera fournie à proximité de toutes les ouvertures de porte pour faciliter l'entrée dans la cabine.		
<b>91. <u>MARCHE SUPPLÉMENTAIRE D'ACCÈS À LA CABINE.</u></b>		
91.1. Une marche supplémentaire sera installée sous chaque marchepied de la cabine afin d'abaisser la hauteur de la première marche.		
91.2. La hauteur de la première marche à partir du sol de doit pas excéder 18 po de haut.		
91.3. La première marche sera ajourée.		
<b>92. <u>LUMIÈRES DE MARCHEPIEDS</u></b>		
92.1. Huit (8) lumières DEL d'un minimum de 25 pieds-chandelle seront installées pour chaque marchepied de cabine. - Deux (2) lumières pour l'accès du chauffeur - Deux (2) lumières pour l'accès à la cabine arrière du côté chauffeur. - Deux (2) lumières pour l'accès à la cabine arrière du côté officier. - Deux (2) lumières pour l'accès de l'officier  Les lumières s'allumeront lors de l'ouverture de la porte adjacente.		
<b>93. <u>CONTOURS D'AILES AVANT</u></b>		
93.1. Des contours d'ailes avant en acier inoxydable seront fournis dans chaque puits de roue.		
<b>94. <u>FENÊTRE DE CABINE FIXE</u></b>		
94.1. Une vitre fixe sans ouverture sera prévue de chaque côté de la cabine entre les portes avant et arrière.		
94.2. Les fenêtres mesureront au minimum 17,50 po de large x 21 po de haut.		
<b>95. <u>INTÉRIEUR DE CABINE</u></b>		
95.1. Le tableau de bord sera fabriqué en vinyle gris.		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
95.2. Le tunnel du moteur sera capitonné et revêtu d'un matériel de type « Imperial 1200 »			
95.3. Les panneaux de porte intérieure seront en acier inoxydable brossé.			
95.4. Le revêtement supérieur en aluminium sera installé en avant et en arrière des cabines. Le matériel sera recouvert de peinture grise.			
95.5. Le revêtement supérieur sera conçu de façon à donner accès au câblage électrique ou pour tout autre besoin d'entretien.			
<b>96. <u>CAPITONNAGE INTÉRIEUR DE CABINE</u></b>			
96.1. La couleur du capitonnage sera gris foncé.			
<b>97. <u>PEINTURE INTÉRIEURE DE LA CABINE</u></b>			
97.1. Toutes les surfaces intérieures métalliques seront peintes avec une peinture à texture granuleuse époxy grise de type Heavy Duty.			
<b>98. <u>PLANCHER INTÉRIEUR DE LA CABINE</u></b>			
98.1. Le plancher intérieur de la cabine et de la cabine d'équipe devra être recouvert d'un caoutchouc de type « Polydamp » noir.			
<b>99. <u>CHAUFFERETTE/DÉGIVREUR DE CABINE</u></b>			
99.1. Une (1) chaufferette/dégivreur de 41 000 BTU, à air frais sera fournie à l'intérieur de la cabine à l'avant.			
99.2. Un ventilateur à trois (3) vitesses avec contrôle de température sera fourni au tableau de bord.			
<b>100. <u>CHAUFFAGE À L'ARRIÈRE DE LA CABINE</u></b>			
100.1. Une combinaison de deux (2) chaufferettes sera fournie dans la cabine d'équipage.			
100.2. Les chaufferettes auront un ventilateur à trois (3) vitesses avec commandes au tableau de bord.			
100.3. Deux (2) chaufferettes de 32 000 BTU seront fournies et localisées sous les sièges arrière à face vers l'arrière.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
100.4. Des sorties d'air seront installées afin de bien faire circuler l'air dans l'ensemble de la cabine.		
100.5. Des sorties de chauffage devront être aménagées sous les sièges du chauffeur et de l'officier afin de diriger l'air chaud vers leurs pieds. (SANS EXCEPTION)		
100.6. La cabine sera isolée adéquatement afin d'aider à la climatisation et au réchauffement de celle-ci.		
<b>101. CLIMATISATION DE LA CABINE</b>		
101.1. Un système de climatisation d'un minimum de 50 000 BTU sera installé au plafond de la cabine du camion.		
101.2. Le système devra être conforme aux normes NFPA.		
101.3. Un rapport de performance du système devra être joint à la soumission sans exception.		
101.4. À 100° Fahrenheit avec 50 % d'humidité et une vitesse maximale du compresseur, la température intérieure de la cabine devra atteindre 75° Fahrenheit dans les 30 minutes suivantes au maximum.		
101.5. Un évaporateur sera installé dans la cabine, juste au-dessus du capot moteur.		
101.6. Des sorties d'air ajustable devront faire partie de cet ensemble soit dans la cabine avant et arrière.		
101.7. Le réfrigérant sera du type R-134A.		
<b>102. PARE-SOLEIL</b>		
102.1. Deux (2) pare-soleil en Lexan teintés seront fournis.		
102.2. Ils seront installés au-dessus du pare-brise, un (1) de chaque côté.		
102.3. Les pare-soleil devront pivoter vers les glaces latérales.		
<b>103. POIGNÉE D'ASSISTANCE</b>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
<p>103.1. Une poignée d'assistance sera installée de chaque côté à entre la porte et le pare-brise pour faciliter l'accès à la cabine.</p> <p>103.2. Une poignée d'assistance sera installée sur le tableau de bord en face du passager (compartiment avant).</p>		
<b>104. ÉCLAIRAGE COMPARTIMENT DU MOTEUR</b>		
104.1. Deux (2) lumières DEL rondes de 3. po de diamètre seront installées sous la cabine afin d'éclairer le compartiment moteur.		
104.2. Les lumières s'allumeront automatiquement lors du levage de la cabine		
<b>105. ACCÈS AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX DE LIQUIDES</b>		
105.1. Le tunnel moteur sera muni d'une porte d'accès localisée à l'arrière du tunnel permettant l'accès aux différentes jauge des niveaux pour l'huile-moteur et la transmission.		
<b>106. SYSTÈME DE SÉCURITÉ DE LA CABINE (SANS EXCEPTION)</b>		
106.1. La cabine sera équipée d'un système de sécurité destiné à protéger les occupants en cas de renversement latéral ou choc frontal et comprendra les éléments suivants:		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système de capteur de retenue supplémentaire (SRS) sera installé sur un membre de la structure de la cabine derrière le tableau de bord.  Le capteur SRS effectue de vrais diagnostics de temps de tous les sous-systèmes critiques et enregistre immédiatement les entrées sensorielles avant et pendant un renversement ou d'une collision frontale.</li> <li>• Un témoin de signalisation de défaut sera installé sur le tableau de bord du véhicule permettant au conducteur de surveiller l'état de fonctionnement du système SRS.</li> <li>• Un coussin gonflable du côté conducteur est monté dans</li> </ul>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>le volant et sera conçu pour protéger la tête et le haut du torse de l'occupant lorsqu'il est utilisé en combinaison avec la ceinture de sécurité trois points.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un coussin gonflable sera installé dans le tableau de bord vis-à-vis le genou du passager et sera conçu pour protéger les jambes de l'occupant lorsqu'il est utilisé en combinaison avec la ceinture de sécurité trois points.</li> <li>• Des coussins gonflables style rideaux seront fournis et installé dans les dossier des sièges extérieurs afin de fournir un coussin entre l'occupant et la paroi de la cabine.</li> <li>• Les ceintures de sécurité seront fournies avec loquets automatiques en cas de retournement de côté ou d'une collision frontale.</li> </ul>			
<p><b>107. SYSTÈME DE PROTECTION D'IMPACT FRONTAL (SANS EXCEPTION)</b></p> <p>107.1. Le système SRS fournira la protection en cas de collision frontale ou oblique.</p> <p>107.2. Le système s'active lorsque le véhicule déclenche à une force G prédéterminée, connue pour causer des blessures aux occupants.</p> <p>107.3. La cabine et le châssis auront été soumis, par l'intermédiaire d'une tierce partie, à des tests collision frontale et oblique.</p> <p>107.4. Le système SRS déploiera les composants suivants en cas d'un événement de collision frontale ou oblique:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le coussin gonflable côté conducteur.</li> <li>• Le coussin gonflable côté passager aux genoux.</li> <li>• Les rideaux d'air montés à l'extérieur des dossier des sièges extérieurs.</li> <li>• Sièges à suspension seront ramenés à la position de voyage le plus bas.</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ceintures de sécurité seront barrées afin de tenir fermement l'occupant en place.</li> </ul> <p><b>108. <u>SYSTÈME DE PROTECTION CONTRE LES RENVERSEMENTS (SANS EXCEPTIONS)</u></b></p> <p>108.1. Le système SRS offrira une protection en cas de renversement sur le côté.</p> <p>108.2. Le système analyse l'angle du véhicule et le taux de roulis afin de déterminer l'activation optimale de la pointe de retenue des occupants.</p> <p>108.3. Le système SRS déploiera les composants suivants en cas d'un renversement de côté:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les rideaux d'air montés à l'extérieur des dossier des sièges extérieurs.</li> <li>Sièges à suspension seront ramenés à la position de voyage le plus bas.</li> <li>Les ceintures de sécurité seront barrées afin de tenir fermement l'occupant en place.</li> </ul> <p><b>109. <u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u></b></p> <p>109.1. La cabine aura une capacité de six (6) passagers.</p> <p><b>110. <u>SIÈGES DU CONDUCTEUR</u></b></p> <p>110.1. Un siège à suspension à air de marque Bostrom avec un dossier haut sera fourni pour le conducteur.</p> <p>110.2. Le siège du conducteur sera fourni avec une ceinture de sécurité de couleur rouge à trois (3) points.</p> <p>110.3. Le siège sera relié au système de sécurité et les éléments suivants devront y être intégrés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un coussin gonflable localisé dans la partie extérieure du dossier du côté de la porte.</li> <li>Une valve de sécurité qui permet de ramener le siège à sa position la plus basse en cas de collision.</li> </ul> <p><b>111. <u>SIÈGE DE L'OFFICIER</u></b></p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
111.1. Un siège fixe de marque Bostrom sera fourni du côté du passager avant.			
111.2. Le siège du passager avant comprendra un dossier avec support pour appareils respiratoires de type SCBA.			
111.3. Le siège du passager avant sera fourni avec une ceinture de sécurité de couleur rouge à 3 points.			
111.4. Le siège sera relié au système de sécurité et un coussin gonflable localisé dans la partie extérieure du dossier du côté de la porte devra y être intégré.			
<b>112. COMPARTIMENT RADIO</b>			
112.1. Un compartiment radio sera fourni sous le siège du passager avant.			
112.2. La dimension intérieure du compartiment sera de 14 po de large x 14,5 po de profond x 7,5 po de haut.			
112.3. Une porte ouvrant vers le bas avec loquet plaqué chrome de style « lever et tourner » sera fournie.			
<b>113. SIÈGES (CABINE D'ÉQUIPAGE)</b>			
113.1. Un total de quatre (4) sièges de marque Bostrom dans la cabine d'équipage comprenant un dossier avec support pour appareil respiratoire sera installé.			
113.2. Deux (2) sièges feront face vers l'avant et deux (2) sièges feront face vers l'arrière et sera localisé derrière le siège du chauffeur.			
113.3. Les sièges seront reliés au système de sécurité et un coussin gonflable localisé dans la partie extérieure du dossier du côté de la porte devra être intégré dans chacun d'eux.			
<b>114. CAPITONNAGE DE SIÈGES</b>			
114.1. Les sièges seront recouverts d'un matériel DURA-WEAR, imperméable de couleur noir.			
<b>115. SUPPORT DE BOUTEILLES À AIR</b>			
115.1. Chacun des sièges de la cabine d'équipage ainsi que le			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>siège de l'officier seront munis d'un support à appareil respiratoire à décrochage mains libres de type BOSTROM SECUREALL.</p> <p>115.2. Une poignée de déclenchement du système d'attache sera installée et intégrée au coussin à l'avant à la base du siège.</p> <p>115.3. Un total de cinq (5) sièges comprendront ces supports.</p>			
<b>116. CEINTURES DE SÉCURITÉ</b>			
116.1. Toutes les places assises dans la cabine et la cabine de l'équipage doivent avoir des ceintures de sécurité de couleur rouges trois (3) points.			
116.2. Les ceintures doivent également comprendre un ensemble de boucles en « D » de type READY REACH.			
<b>117. SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ</b>			
117.1. Un système de surveillance de la ceinture de sécurité (SBMS) doit être fourni.			
117.2. Les SBMS doivent être capables de contrôler jusqu'à dix (10) positions de sécurité indiquant l'état de chaque position d'assise avec un indicateur à DEL vert ou rouge de la manière suivante pour chacun des sièges :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Siège occupé et bouclé = vert</li> <li>• Siège occupé non bouclé = rouge</li> <li>• Aucun des occupants et bouclé = rouge</li> <li>• Aucun des occupants non bouclé = pas allumé</li> </ul>			
117.3. Le SBMS comprend une alarme sonore qui doit être activée lorsqu'un voyant rouge est allumé et que le frein de stationnement est relâché.			
<b>118. ÉCLAIRAGE DE CABINE (PLAFONNIERS)</b>			
118.1. La cabine sera munie de quatre (4) lumières plafonniers à la DEL à double éclairage.			
118.2. Deux (2) seront installées à l'avant, une de chaque côté			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
<u>OUI</u>	<u>NON</u>	
<p>au-dessus des sièges et deux (2) seront installées à l'arrière au-dessus des sièges.</p> <p>118.3. Chaque lumière sera munie d'une lampe DEL double blanche et rouge.</p> <p>118.4. La lumière blanche sera actionnée par l'ouverture des portes de cabine et par poussoir sur la lumière.</p> <p>118.5. La lumière rouge sera actionnée par poussoir sur la lumière.</p> <p><b>119. ÉCLAIRAGE DE CABINE (LAMPE DE LECTURE)</b></p> <p>119.1. La cabine sera munie de deux (2) lumières de lectures.</p> <p>119.2. Les deux lampes seront localisées au plafond vers l'avant de la cabine soit une sur le côté chauffeur et une sur le côté officier.</p> <p>119.3. Chaque lumière aura son propre interrupteur intégré.</p> <p><b>120. INSTRUMENTATION DANS LA CABINE</b></p> <p>120.1. Les commandes, interrupteurs et écran d'affichage sur le tableau de bord seront identifiés selon leur fonction avec des imprimés adjacents à chaque item.</p> <p>120.2. En activant la commande des phares, celle-ci illuminera en rétroéclairage l'écriture (Back-Lite) pour la conduite de nuit.</p> <p>120.3. Des témoins indicateurs pour les feux de croisement et clignotant seront fournis.</p> <p>120.4. Les indicateurs, les cadrans, les feux du véhicule et tous les accessoires électriques auront la grosseur de fil nécessaire pour accommoder les charges de courant anticipées.</p> <p>120.5. Le câblage doit être conforme aux normes SAE J -1128 pour les conditions de haute température (250 °F minimum) et avoir des codes de couleur, numéro et fonction.</p>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON	
<p><b>121. TABLEAU DE BORD</b></p> <p>121.1. Le tableau de bord sera fabriqué de plastique ABS haute résistance aux impactes et à l'usure.</p> <p>121.2. Le tableau de bord sera équipé des cadrans et des commandes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Indicateur de vitesse/odomètre électrique (mesure métrique).</li> <li>-Tachymètre électrique.</li> <li>-Compteur horaire pour le moteur.</li> <li>-Indicateur de pression d'huile du moteur avec témoin avertisseur rouge et alarme sonore.</li> <li>-Indicateur de température du moteur avec témoin avertisseur rouge et alarme sonore.</li> <li>-Indicateur de température d'huile de la transmission automatique avec témoin avertisseur rouge et alarme sonore.</li> <li>-Deux (2) cadrans indicateurs de la pression d'air avec témoin avertisseur rouge et alarme sonore.</li> <li>-Voltmètre avec avertisseur visuel et sonore</li> <li>-Témoin ambre pour bas niveau du radiateur avec alarme sonore.</li> <li>-Indicateur de niveau de carburant.</li> <li>-Indicateur de bas niveau de carburant avec alarme sonore.</li> <li>-Indicateur de niveau de liquide d'échappement DEF</li> <li>-Commutateur de l'allumage (contact) avec témoin vert.</li> <li>-Commande du démarreur : bouton poussoir.</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>-Commande de chaufferette et air conditionné</li> <li>-Commande des phares.</li> <li>-Commande (bras) de clignotant à retour automatique avec indicateur visuel.</li> <li>-Interrupteur de feu de croisement et feux de détresse incorporés dans le bras de commande des clignotants.</li> <li>-Panneau de contrôle des lumières d'avertissements.</li> <li>-Système de contrôle des ceintures de chaque siège occupé, avec avertisseur sonore et visuel.</li> <li>-Commande des freins d'urgence avec témoin rouge.</li> <li>-Bouton pour klaxon au centre du volant (klaxon électrique double).</li> <li>-Commande pour vérifier les témoins indicateurs d'avertissement de vérification du moteur (check engine).</li> <li>-Indicateur de restriction d'air (électronique avec témoin indicateur).</li> <li>-Commandes d'essuie-glaces à deux (2) vitesses.</li> <li>-Commande de lave-vitre.</li> </ul>			
<p><b>122. VÉRIFICATIONS DE TÉMOINS INDICATEURS ET ALARMES</b></p> <p>122.1. Le système comprend un mode de vérification des témoins et alarmes dans le tableau de bord lorsque le contact est activé.</p> <p><b>123. PANNEAU DE DIAGNOSTIC</b></p> <p>123.1. Un panneau de diagnostic doit être accessible tout en se tenant à l'extérieur et situé à l'intérieur de la porte du côté du conducteur à gauche de la colonne de direction.</p> <p>123.2. Le panneau de diagnostic doit permettre à des outils de</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
diagnostic tels que les ordinateurs de se connecter à différents systèmes de véhicules pour l'amélioration du dépannage.			
123.3. Les commutateurs de diagnostic doivent permettre aux systèmes de moteur et ABS de fournir les codes de clignotement si un problème existe.			
123.4. Le panneau de diagnostic comprend les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Port de diagnostic de moteur</li> <li>• Port de diagnostic de transmission</li> <li>• Port de diagnostic ABS</li> <li>• Port de diagnostic SRS</li> <li>• Port de diagnostique USB Command Zone</li> <li>• Commutateur de diagnostic du moteur</li> <li>• Commutateur de diagnostic ABS</li> <li>• Commutateur de régénération du filtre à particule</li> <li>• Commutateur de contournement de régénération.</li> </ul>			
<b>124. CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE</b>			
124.1. Un centre d'information électronique à écran LCD sera installé au tableau de bord de la cabine.			
124.2. Le centre d'information fournira toute information pertinente à la bonne opération ainsi qu'à l'entretien du véhicule.			
124.3. Un écran LCD de 7 po sera installé au tableau de bord de la cabine, à la console d'opération au bas de l'échelle et dans le panier (plateforme).			
124.4. L'écran affichera différentes informations dépendamment de la sélection choisie.			
124.5. Sur chacun des affichages on y retrouvera l'heure la date et la température ambiante.			
124.6. Les affichages disponibles à l'écran sont les suivants; <ul style="list-style-type: none"> <li>• Luminosité de l'écran</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>		<b>Proposition</b>	
<b>Exigences de la Ville</b>		<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
OUI	NON		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le niveau des liquides           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Carburant</li> <li>• % de carburant restant</li> <li>• Liquide de refroidissement</li> <li>• L'huile du moteur</li> <li>• L'huile de la direction assistée</li> </ul> </li> <li>• Les charges électriques en fonction des séquences choisies du ELM</li> <li>• Information en mode pompage           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de carburant</li> <li>• % de carburant restant</li> <li>• Voltage</li> <li>• Révolution de moteur</li> <li>• Pression d'huile du moteur</li> <li>• Température du moteur</li> </ul> </li> <li>• Porte de cabine, cabine d'équipe et de compartiment           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Indication visuelle des portes ouvertes avec schéma du camion</li> </ul> </li> <li>• Listes d'informations détaillées           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Compteur horaire du moteur</li> <li>• Compteur horaire de la prise de force</li> <li>• Compteur horaire de la pompe</li> <li>• Débitmètre de la tour d'eau</li> <li>• Etc..</li> </ul> </li> <li>• Chronomètre           <ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt / départ</li> <li>• Séquence</li> <li>• etc.</li> </ul> </li> </ul>			
<b>125. INDICATEUR RESTRICTION D'AIR</b>			
125.1. En cas de colmatage du filtre à air, un message d'avertissement s'affichera sur l'écran LCD.			
<b>126. INDICATEUR « NE PAS DÉPLACER LE VÉHICULE »</b>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<u>Conformité</u>	OUI    NON	
<p>Une (1) lumière indicatrice sera fournie et placée à la vue du conducteur indiquant qu'une porte de cabine ou de la carrosserie est demeurée ouverte.</p> <p>126.1. Le centre d'information électronique donnera un avertissement visuel et sonore sur l'écran LCD au tableau de bord dans la cabine indiquant quelle porte de la cabine ou de la carrosserie est demeurée ouverte.</p> <p>126.2. Aucune exception ne sera acceptée.</p> <p>126.3. Une possibilité de 14 messages pourra être identifiée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Porte ouverte compartiments côté chauffeur.</li> <li>• Porte ouverte compartiments côté passager.</li> <li>• Porte ouverte côté chauffeur cabine équipe</li> <li>• Porte ouverte côté passager cabine équipe</li> <li>• Porte ouverte côté cabine chauffeur</li> <li>• Porte ouverte côté cabine passager</li> <li>• Porte ouverte arrière.</li> <li>• Échelle pas sécurisée.</li> <li>• Moniteur pas sécurisé.</li> <li>• Couvercle pas sécurisé.</li> <li>• Stabilisateur pas sécurisé.</li> <li>• Marchepieds pas sécurisés.</li> <li>• Support de retenue pas sécurisé.</li> <li>• Tous autres items seront identifiés par une lumière clignotante.</li> </ul> <p><b>127. PANNEAU D'INTERRUPEURS</b></p> <p>127.1. Un panneau d'interrupteur sera installé soit dans la console centrale ou bien au plafond de la cabine et devra toujours être facilement accessible par le conducteur.</p> <p>127.2. Le panneau sera muni d'interrupteur de type membrane et sera muni d'un rétroéclairage pour les opérations en obscurité.</p> <p><b>128. CONTRÔLE DES ESSUIE-GLACE</b></p> <p>128.1. Pour un fonctionnement simple et facilement accessible,</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b> <b>OUI    NON</b>
la commande d'essuie-glace doit être une partie intégrante du levier de lumière directionnel situé sur la colonne de direction.			
128.2. La commande d'essuie-glace doit inclure une fonction intermittente.			
<b>129. <u>COMPTEUR D'HEURE DU PARC ÉCHELLE</u></b> 129.1. Un compteur d'heure pour le parc échelle sera installé dans la cabine et sera accessible par le conducteur.			
<b>130. <u>INTERRUPTEUR PRINCIPAL POUR L'ÉCHELLE</u></b> 130.1. Un interrupteur principal pour le système électrique de l'échelle aérienne doit être fourni.			
<b>131. <u>INTERRUPTEUR PRISE DE FORCE POUR L'ÉCHELLE</u></b> 131.1. Un interrupteur de la prise de force pour le système de l'échelle aérienne doit être fourni.			
<b>132. <u>CIRCUIT ÉLECTRIQUE AUXILIAIRE</u></b> 132.1. Deux (2) prises auxiliaires 12 volts seront fournies sur le camion.  132.2. Le circuit sera configuré comme suit : <ul style="list-style-type: none"><li>• Le fils positif sera connecté directement à la batterie.</li><li>• Le fils négatif sera connecté sur à la mise à la terre au châssis.</li><li>• Le circuit sera protégé par des coupe-circuits de 15 ampères.</li><li>• Des terminaux se rendront dans la cabine entre le chauffeur et l'officier.</li><li>• Un connecteur avec un couvert de caoutchouc sera installé dans la console avant.</li></ul>			
<b>133. <u>SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DE DONNÉES (VDR)</u></b> 133.1. Un système d'enregistrement de données (vehicle data recorder) sera installé.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
133.2. Les informations emmagasinées dans le VDR peuvent être téléchargées par un port USB.			
133.3. Un CD sera fourni avec le camion à la livraison et inclura la programmation pour collecter les informations du VDR.			
133.4. Le VDR sera capable d'enregistrer les données suivantes.  - Vitesse du véhicule - Accélération - Décélération - RPM du moteur - Position de la commande des gaz - Historique ABS - Occupation des sièges - Historique des ceintures de sécurité - Le moment de la journée (24 heures) - Date (année/mois/jour)			
<b>134. SUPPORT ANTENNE RADIO</b>			
134.1. Un support d'antenne radio model MATM avec 17 pi de câble coaxial avec bouchon contre les intempéries sera installé pour une radio communication a deux voies ayant une capacité jusqu'à 900 Mhz.			
134.2. Le support sera localisé sur le toit de la cabine juste derrière le siège de l'officier.			
134.3. Le câble coaxial sera localisé dans le compartiment sous le siège de l'officier avec assez de fils pour faire l'installation au tableau de bord si nécessaire.			
<b>135. SYSTÈME DE CAMÉRA DE VÉHICULE</b>			
135.1. Un système de caméra couleur de véhicule sera fourni et installé selon les indications suivantes :  • Une caméra située à l'arrière du véhicule, pointant vers l'arrière, qui s'allumera automatiquement lorsque le véhicule sera en marche arrière  • Une caméra située sur le côté officier du véhicule,			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>montrant l'arrière, s'affichera automatiquement lorsque le clignotant de droite sera activé.</p> <p>135.2. Les images de la caméra sont affichées sur l'écran LCD du système d'information.</p>			
<p><b>136. <u>SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE</u></b></p> <p>136.1. Un compartiment sera fourni dans ou sous la cabine pour abriter les systèmes de contrôle de circuits et les composantes électriques du véhicule.</p> <p>136.2. Le compartiment d'alimentation et protection du signal et de contrôle contiendra des dispositifs de protection des circuits et des dispositifs de contrôle de puissance.</p> <p>136.3. Les composantes seront protégées contre la corrosion, la chaleur excessive, des vibrations excessives, les dommages physiques et de l'eau pulvérisée.</p> <p>136.4. Les composantes d'entretien seront facilement accessibles.</p> <p>136.5. Un système de protection de circuit, conforme aux normes SAE sera utilisé pour protéger chaque circuit.</p> <p>136.6. Tous les systèmes de protection seront installés de sorte à protéger les circuits des dommages possibles dus à une utilisation extrême.</p>			
<p><b>137. <u>SYSTÈME DE CONTRÔLE PAR SEMI-CONDUCTEUR (MULTIPLEX)</u></b></p> <p>137.1. Un système de contrôle basé sur l'électronique à semi-conducteurs (MUTIPLEX) sera utilisé pour obtenir un fonctionnement et un contrôle des composants de véhicules de pointe.</p> <p>137.2. Un réseau de véhicule entièrement informatisé sera composé de modules électroniques situés à proximité de leur point d'utilisation pour réduire les longueurs de harnais et améliorer la fiabilité. Les systèmes de commande seront conformes à la norme SAE J1939-11.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<b>138. <u>SYSTÈME-MONITEUR DE TENSION (VOLTAGE)</u></b>			
138.1. Un moniteur de tension sera fourni pour indiquer le statut de chaque système à batterie qui est branché à la charge électrique du véhicule.			
138.2. Ce système-moniteur doit fournir un avertissement visuel et sonore lorsque la tension est au-dessus ou en dessous du niveau optimum.			
<b>139. <u>PROTECTION EMI /RFI</u></b>			
139.1. L'appareil doit pouvoir fonctionner dans un environnement électromagnétique typique dans les opérations de lutte contre les incendies au sol.			
139.2. Le soumissionnaire doit démontrer que les essais de EMI et RFI ont été faits sur un appareil semblable et que le véhicule soumis doit être conforme aux normes de SAE J551.			
139.3. La sensibilité des EMI/RFI sera contrôlée en utilisant des conceptions de circuits immunisés, du blindage, le jumelage et le filtrage des fils.			
139.4. Le système sera conçu pour une compatibilité complète avec des signaux de contrôles à bas niveau et avec des systèmes de communication de radio à haut rendement.			
139.5. <b>Une preuve de ces tests sera fournie avec la soumission.</b>			
<b>140. <u>SYSTÈME ÉLECTRIQUE</u></b>			
140.1. Tout équipement électrique de douze (12) volts sera installé conformément aux pratiques modernes de l'industrie de l'automobile.			
140.2. Les câblages seront placés dans des conduits et auront des bagues en caoutchouc ou le câblage passe à travers le métal.			
140.3. Des disjoncteurs automatiques qui se conforment aux normes SAE seront fournis.			
140.4. Tous les fils auront un code de couleur, fonctionnent et			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
seront numérotés.			
140.5. Les fonctions et numéros seront imprimés sur le fil à tous les deux (2) pouces.			
140.6. Les connexions auront des barrures positives et seront scellées.			
140.7. Le câblage et l'équipement électrique seront installés en employant les techniques suivantes :			
140.8. Tous les trous dans le toit seront calfeutrés au silicone. Des rondelles enrobées de calfeutrage seront utilisées pour installer les composants sur le toit de la cabine.			
140.9. Toutes composantes électriques installées à l'extérieur de la cabine ou carrosserie seront placées de telle façon à ne pas accumuler d'humidité.			
140.10. Les composantes électriques conçues pour être amovibles aux fins d'entretien ne seront pas boulonnées. De plus, du fil supplémentaire sera fourni à l'arrière des composantes ce qui permet l'enlèvement pour inspection et entretien.			
140.11. Un enduit anticorrosif sera appliqué à toutes les connexions extérieures.			
140.12. Toute douille de lampe extérieure sera enduite de produit anticorrosif.			
140.13. Tout terminal électrique à l'extérieur aura une application de silicone (1890) sur toutes les pièces métalliques.			
140.14. Les lumières de positionnement arrière seront encastrées dans le marchepied pour les protéger.			
140.15. Les lumières et câblages installés à l'intérieur des cloisons seront protégés par de fausses cloisons à l'intérieur des compartiments.			
140.16. Tout système électrique 120/240 volts seront mis à			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
<p>l'essai selon ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les câblages et connexions seront exposés à un voltage diélectrique de 900 volts pour une durée d'une (1) minute et ne doivent démontrer aucun signe de défaillance;</li> <li>- Des essais de polarité électrique seront faits sur les équipements et connexions branchés en permanence afin de déterminer si les connexions sont bonnes;</li> <li>- Un test opérationnel sera fait pour s'assurer que tous les équipements et connexions installés en permanence sont en état de fonctionnement;</li> <li>- Les résultats de ces essais seront enregistrés et un rapport à cet effet sera remis au moment de la livraison.</li> </ul>			
<p><b>141. <u>SYSTÈME DE BATTERIES</u></b></p> <p>141.1. Six (6) batteries de type Exide groupe 31 de 950 CCA chacune seront fournies.</p> <p>141.2. Les batteries seront localisées sous la cabine de chaque côté du châssis à l'abri des intempéries.</p> <p>141.3. Un interrupteur de contact et un bouton-poussoir de démarrage seront localisés sur le tableau de bord.</p> <p>141.4. Le bouton de démarrage sera branché à un solénoïde de haut rendement.</p> <p>141.5. Un témoin indicateur sera fourni au tableau de bord pour aviser le conducteur du statut du système d'alimentation électrique.</p>			
<p><b>142. <u>COMMUTATEUR PRINCIPAL DES BATTERIES</u></b></p> <p>142.1. Un commutateur principal des batteries sera fourni à la portée du conducteur pour activer le système d'alimentation électrique.</p>			
<p><b>143. <u>COMPARTIMENTS À BATTERIES</u></b></p> <p>143.1. Les batteries seront logées sur des tapis non corrosifs dans des compartiments bien ventilés.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
143.2. Il devra être possible et aisé de procéder au survoltage des batteries sans avoir à lever la cabine du véhicule.			
143.3. Des câbles à batteries calibre 2/0 à haut rendement avec code de couleur seront fournis. Les bornes des batteries seront couvertes avec un enduit anticorrosif.			
143.4. Le terminal du solénoïde de batterie sera enrobé avec un enduit semi-permanent.			
<b>144. <u>BORNE DE SURVOLTAGE</u></b>			
144.1. Un (1) ensemble de bornes de survoltage sera facilement accessible sans devoir lever la cabine.			
<b>145. <u>CHARGEUR À BATTERIES</u></b>			
145.1. Un chargeur de batterie de marque IOTA DSL45 45 ampères sera fourni et installé le compartiment au-dessus du stabilisateur avant gauche.			
<b>146. <u>PRISE AUTO ÉJECTABLE 110 VOLTS</u></b>			
146.1. La prise de courant 110 volts alimentant le chargeur devra avoir un réceptacle auto éjectable de 20 AMP ( <b>produit Kussmaul, sans exception</b> ).			
146.2. La prise auto éjectable devra être installée derrière la porte de chauffeur à l'extérieur de la cabine.			
<b>147. <u>ALTERNATEUR</u></b>			
147.1. Un alternateur DELCO/REMY 55SI de 430 ampères sera fourni.			
<b>148. <u>SYSTÈME DE GESTION DE COURANT 12 VOLTS</u> « ELM »</b>			
148.1. Un système de gestion de courant 12 volts sera intégré à l'ensemble des options électriques du camion permettant ainsi de réduire la demande de courant advenant un manque au niveau de l'alternateur.			
148.2. Le système devra fournir les options suivantes :			
• En surplus de demandes d'intensité, le système restera inactif pour une période de cinq (5) minutes afin d'empêcher le système de se mettre en mode			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>actif ou non sur une courte période.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les priorités devront être programmables.</li> <li>• Le circuit de vitesse accélérée se mettra en fonction automatiquement avant d'obliger le circuit de se mettre en mode actif ou non.</li> </ul>			
<p><b>149. SÉQUENCEUR</b></p> <p>149.1. Un séquenceur est prévu qui s'active automatiquement et désactive les charges des véhicules dans une séquence prédéfinie protégeant ainsi l'alternateur contre les surtensions.</p> <p>149.2. Cette opération de séquenceur doit permettre une augmentation progressive ou une diminution de puissance de l'alternateur, au lieu de chargement ou de vider la totalité de la charge de 12 volts pour prolonger la durée de vie de l'alternateur.</p> <p>149.3. Pour améliorer la fiabilité et la facilité d'utilisation, le système de séquençage de la charge doit être une partie intégrante du système de contrôle de l'état du véhicule ne nécessitant pas de composants supplémentaires pour effectuer des tâches de séquençage de charge.</p> <p>149.4. Les systèmes de séquençage de charge qui nécessitent des composants supplémentaires ne sont pas autorisés.</p> <p>149.5. Le séquençage de l'éclairage de secours doit fonctionner en conjonction avec le commutateur général d'éclairage de secours.</p> <p>149.6. Lorsque l'interrupteur principal d'urgence est activé, les éclairages de secours doivent être activés un par un toutes les demi-secondes.</p> <p>149.7. Des indicateurs de commutation de l'éclairage d'urgence séquencés doivent clignoter en attendant l'activation.</p> <p>149.8. Lorsque l'interrupteur principal d'urgence est désactivé, le séquenceur doit désactiver les charges avertissement de lumière dans l'ordre inverse.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>150. PHARES AVANT</b>			
150.1. Quatre (4) phares de type DEL modèle JW SPEAKER seront installés dans des boîtiers chromés à l'avant du camion.			
150.2. Les phares de jour seront activés automatiquement lorsque le véhicule est en marche et le frein de stationnement est relâché.			
150.3. Les phares de jour seront désactivés lorsque l'interrupteur principal des phares est activé.			
<b>151. LUMIÈRES DIRECTIONNELLES (AVANT)</b>			
151.1. Les lampes rectangulaires ambre clignotantes seront de marque et modèle Whelen 600 DEL, placées dans un boîtier avec contour en chrome.			
151.2. Le boitier sera moulé à même celui des feux de route.			
151.3. Les lumières clignotantes directionnelles seront localisées sur les coins de la cabine et seront ainsi visibles de face comme sur les côtés.			
<b>152. LUMIÈRES DE POSITION AVANT</b>			
152.1. Les lumières de positionnement devront être en conformité avec le code la route.			
152.2. Sept (7) lumières de position DEL ambre seront installées sur la partie avant, au haut de la cabine sur le camion.			
152.3. Cinq (5) lumières de positions DEL ambre seront installées sur la partie avant du panier de l'échelle.			
<b>153. LUMIÈRES DIRECTIONNELLES SUR LE CÔTÉ.</b>			
153.1. Des lumières directionnelles clignotantes soit une de chaque côté seront installées sur la carrosserie devant les roues arrière.			
153.2. Des lumières directionnelles clignotantes soit un de chaque côté seront installées sur la cabine devant les portes avant.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON	
<b>154. <u>LUMIÈRES DE POSITION ARRIÈRE</u></b>			
154.1. Les lumières de positionnement devront être en conformité avec le code la route.			
154.2. Sept (7) lumières de position DEL rouge seront installées sur la partie arrière, en haut de la carrosserie.			
154.3. Ces lumières serviront entre autres à indiquer la hauteur, la largeur et la longueur du camion.			
<b>155. <u>LUMIÈRES DE POSITION ARRIÈRE SUR BRAS DE CAOUTCHOUC</u></b>			
155.1. Des lumières de positionnement monté sur des bras de caoutchouc devront être installés de chaque côté de la carrosserie le plus bas et en arrière possible en conformité avec le code la route.			
<b>156. <u>ÉCLAIRAGE ARRIÈRE FMVSS</u></b>			
156.1. Les feux arrière seront comme suit :			
156.2. Une paire de blocs lumières de marque WHELEN			
156.3. Chaque bloc sera constitué d'une lumière d'arrêt, une lumière clignotante avec flèche, une lumière de recul blanche et une lumière d'urgence.			
156.4. Les lumières seront installées sur le mur des compartiments arrière.			
156.5. Un support pour plaque d'immatriculation avec lumière DEL sera installé à l'arrière sur le côté du conducteur au-dessus des lumières d'avertissemens.			
<b>157. <u>AVERTISSEUR DE RECOL</u></b>			
157.1. Un avertisseur de recul sera installé à l'arrière du véhicule modèle PRECO 1040.			
157.2. L'avertisseur ajustera automatiquement la force de ses décibels en fonction de l'environnement.			
<b>158. <u>LUMIÈRE INTERMEDIAIRE</u></b>			
158.1. Deux clignotants ambre seront installés et localisés de chaque côté de la carrosserie au-dessus des puits de			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
roues arrière.			
<b>159. LUMIÈRE DE PÉRIMÈTRE DE CABINE</b> 159.1. Des lumières de périmètre de marque et modèle Amdor Lumabar H12 LED à l'épreuve des intempéries seront installées sous chaque porte de la cabine (4).			
<b>160. LUMIÈRES DE PÉRIMÈTRE COMPARTIMENT DE POMPE.</b> 160.1. Une (1) lumière de périmètre de marque et modèle Amdor Lumabar H20 LED sera installée sous le panneau de pompe côté passager.			
<b>161. LUMIÈRES DE PÉRIMÈTRE DE CARROSSERIE</b> 161.1. Un total de deux (2) lumières de périmètre de marque et modèle Amdor Lumabar H20 LED sera installé sous la carrosserie et localisé sous les marches d'accès à la table tournante.  161.2. Les lumières seront activées lorsque le frein de stationnement sera actionné.  161.3. Les lumières seront capables d'illuminer une surface d'environ 900 pouces carrés au sol chacune.			
<b>162. LUMIÈRES DES MARCHEPIEDS</b> 162.1. Deux (2) lumières de marchepied DEL seront fournies et installées pour illuminer les marches d'accès à la table tournante.  162.2. Ces lumières seront activées automatiquement lorsque l'interrupteur principal de l'échelle sera actionné.			
<b>163. LUMIÈRE DE SCÈNE</b> 163.1. Quatre (4) lumières de scènes 12 volts DEL de marque Whelen modèle PFP1 seront installées, encastrées et localisées comme suit : • Une (1) à droite sur l'arrière haut de la carrosserie • Une (1) à gauche sur l'arrière haut de la carrosserie • Une (1) à droite sur l'arrière haut de la cabine • Une (1) à gauche sur l'arrière haut de la cabine			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
163.2. Ces lumières seront actionnables par un interrupteur sur le panneau de pompe et au tableau de bord dans la cabine.		
<b>164. ÉCLAIRAGE DU LIT À BOYAU</b>		
164.1. Deux (2) lumières Whelen PFBP12C seront installées derrière le lit à boyau de chaque côté.		
164.2. Les lumières seront activées par un interrupteur derrière la lumière et un autre dans la cabine.		
<b>165. RÉSERVOIR D'EAU</b>		
165.1. Le réservoir aura une capacité de 240 gallons impériaux (300 gallons américains). (sans exception).		
165.2. Le réservoir sera fabriqué de plastique polypropylène par la compagnie U.P.F.		
165.3. Pour des raisons de fiabilité à long terme ; <b><u>aucun équivalent ne sera accepté</u></b> pour des raisons de garantie.		
165.4. Le réservoir sera de forme rectangulaire.		
165.5. Les joints et soudures seront soudés à l'azote à l'intérieur et à l'extérieur.		
165.6. Le réservoir aura des plaques d'anti-ballottements capables de résister à une pression de remplissage de 90 psi selon les normes du NFPA.		
165.7. Les plaques anti-ballottements seront ajoutées en haut et en bas pour fournir un passage pour l'air et l'eau entre les compartiments.		
165.8. Toutes les partitions doivent s'emboîter et doivent être soudées au fond et aux côtés du réservoir.		
165.9. Le dessus du réservoir devra être fabriqué de polypropylène. Il sera renfoncé de 0,38 po et sera soudé au côté et aux partitions longitudinales du réservoir.		
165.10. La fabrication doit inclure deux (2) goujons de levage		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<u>Conformité</u>	OUI    NON	
soudés aux partitions transversales. Les deux (2) goujons seront percés et filetés (0,50 po dia. x 13 po profonds) pour y installer des œillets de levage.			
165.11. Un carter sera fourni et placé au fond du réservoir, il aura 8 po de long x 8 po de large x 6 po de haut.			
165.12. Le carter doit comprendre un bouchon de vidange et une sortie.			
165.13. Le réservoir sera installé dans un berceau fabriqué d'acier structurel pour supporter le bas du réservoir.			
165.14. Le réservoir doit flotter dans le support pour prévenir les contraintes de torsion causées par le fléchissement du châssis (sans exception).			
165.15. Des coussins en caoutchouc de 0,50 po d'épaisseur x 3 po de large seront placés sur toutes les surfaces horizontales sur lesquelles repose le réservoir.			
165.16. L'installation devra être approuvée par le fabricant du réservoir.			
165.17. La tour de remplissage sera de polypropylène 0,50 po épais et doit avoir un minimum de 8 po de large x 14 po de long.			
165.18. La tour de remplissage sera fournie avec un grillage de 0,25 po d'épaisseur en polypropylène et un couvercle avec penture.			
165.19. La tour de remplissage devra être localisée le plus en avant possible du réservoir.			
165.20. Un tuyau de trop-plein fabriqué de Schedule 40 polypropylènes de 4 po sera installé à mi-chemin du trou de remplissage et doit passer à travers le réservoir et se vidanger à l'arrière de l'essieu arrière.			
<b>166. <u>LIT À BOYAU</u></b>			
166.1. Un lit à boyau en aluminium 5052 de 0,125 d'épaisseur localisé à l'avant du parc échelle entre le réservoir et les			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
compartiments droit.			
166.2. Une chute vers l'arrière sera fournie à droite.			
166.3. Le plancher du lit à boyau sera fabriqué en lattes d'aluminium amovible dont la surface sera antidérapante et rainurée pour la ventilation des boyaux.			
166.4. La capacité minimale du lit sera de 1 000 pieds de boyau de 5 po.			
<b>167. COURROIE DE RETENUE SUR LIT À BOYAU</b>			
167.1. Les boyaux dans le lit à boyau seront retenus par une courroie de nylon noir avec une attache Velcro.			
167.2. La courroie sera installée au-dessus du lit à boyau.			
<b>168. MARCHEPIEDS</b>			
168.1. Les marchepieds seront fabriqués d'aluminium brillant antidérapant de 0,125 po.			
168.2. Les marchepieds seront supportés par une structure d'acier.			
168.3. Les marchepieds auront 12,75 po de profond et seront localisés à 0,50 po de la carrosserie.			
168.4. Un garde-éclaboussure sera fourni au bas du marchepied pour protéger la carrosserie.			
<b>169. ÉCHELLE D'ACCÈS À LA TOURELLE DE L'ÉCHELLE</b>			
169.1. Deux (2) échelles d'accès à la tourelle de l'échelle aérienne seront installées de chaque côté à l'arrière juste en arrière de la compartimentation.			
169.2. Les échelles d'accès seront composées de marches fixes, et la marche du bas devra être inférieure à 24 po à partir du sol en hauteur une fois déployée.			
169.3. Les échelles d'accès seront amovibles vers le bas afin de donner un accès facile à l'opérateur.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
169.4. Les échelles d'accès seront connectées à la lumière « ne pas bouger le camion » dans le cas où les échelles ne seront pas en position transport.			
169.5. Deux (2) supports de maintien seront fournis et installés de chaque côté des échelles et de chacun des côtés droit et gauche du camion.			
<b>170. <u>ÉCLAIRAGE DES MARCHES ACCÈS À LA TOURELLE</u></b>			
170.1. Il y aura des lumières à 3 DEL installées à chaque marche d'accès à la tourelle de l'échelle			
170.2. Les lumières seront actionnées par l'interrupteur de mise en marche de l'échelle située dans la cabine.			
<b>171. <u>MUR ARRIÈRE</u></b>			
171.1. La totalité de la surface arrière de l'appareil et toutes les portes doivent être recouvertes d'aluminium lisse.			
<b>172. <u>ANNEAUX DE REMORQUAGE</u></b>			
172.1. Un ensemble de deux (2) anneaux peinturés seront installés à l'arrière de la carrosserie fixé directement au cadre du châssis.			
<b>173. <u>CARROSSERIE</u></b>			
173.1. L'ensemble de la carrosserie et des compartiments sera fabriqué d'aluminium 5052-H32.			
173.2. Les compartiments de côté sont intégrés avec les contours de roues arrière qui seront fabriquées entièrement en aluminium ainsi que les fausses ailes intérieures qui seront, elles aussi en aluminium.			
173.3. Des fausses ailes en plastique ou polymère ne seront pas acceptables.			
173.4. Le fond des compartiments sera conçu pour que le rebord de la porte soit plus bas pour faciliter le nettoyage (type sweep out).			
173.5. L'ouverture des compartiments doit avoir un cadre fabriqué replié en 2 phases, soit vers l'intérieur de			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<p>1,75 po et vers l'extérieur de 0,75 po pour former un angle.</p> <p>173.6. La partie avant du plancher de chaque coffre sera encavée vers le bas d'au moins trois quarts de pouce par, l'épaisseur de la porte cela dans le but de crée une barrière contre les éléments. (<b>sans exceptions</b>)</p> <p>173.7. <b>Un simple joint d'étanchéité entre la porte et le plancher des coffres ne sera pas acceptable.</b></p> <p>173.8. Des gouttières au-dessus des compartiments seront installées.</p> <p>173.9. Le dessus des compartiments sera couvert d'aluminium antidérapant.</p> <p>173.10. Les coins seront soudés au « TIG ».</p> <p>173.11. Le dessus des compartiments sera à doubles parois.</p> <p>173.12. Les murs extérieurs de compartiment qui font face vers l'avant doivent être couverts d'aluminium brillant antidérapant.</p> <p><b>174. SYSTÈME DE SUPPORT DE LA CARROSSERIE</b></p> <p>174.1. Dû aux fortes charges que doit subir ce véhicule, des supports seront conçus pour supporter les charges, tout en permettant un mouvement à la carrosserie.</p> <p>174.2. Le système de support de la carrosserie sera en trois (3) points et permettra ainsi à la carrosserie de bouger sans montrer des signes de faiblesse au cours des années.</p> <p>174.3. Chacun des trois (3) supports indépendants les uns des autres sera fixé au cadre du châssis.</p> <p>174.4. Cette sous-structure flottante sera séparée des pièces horizontales avec des isolateurs en élastomère de néoprène.</p> <p>174.5. Ces isolateurs vont réduire les contraintes naturelles de fléchissement du châssis qui sont transmises à la</p>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
carrosserie.			
174.6. Les isolateurs auront une grande capacité de charge, une viabilité dans les applications véhiculaires, conçus à sécurité positive et doivent prévenir les mouvements en trois (3) modes transitoires et rotatoires.			
174.7. Les isolateurs doivent être installés dans un patron à trois (3) points en « V » modifiés pour réduire le fléchissement naturel du châssis qui est transmis à la carrosserie.			
<b>175. SURFACE DE MARCHE ANTIDÉRAPANTE</b>			
175.1. Toutes les surfaces désignées comme marche, marchepied et plancher, seront recouvertes d'une surface antidérapante telle qu'exigée par les standards NFPA.			
<b>176. VOLETS D'AÉRATION</b>			
176.1. Chacun des compartiments de la carrosserie aura au moins un volet d'aération encastré dans le mur.			
176.2. Les volets ajoutés à la carrosserie ne seront pas acceptables.			
<b>177. COMPARTIMENTS CÔTÉ GAUCHE</b>			
177.1. Toutes les portes seront du type à rouleaux de marque AMDOR en aluminium peintes de la même couleur que la carrosserie.			
177.2. Les portes seront munies d'une barre de fermeture en acier inoxydable.			
177.3. Un compartiment plein hauteur avec porte à rouleau sera fourni en avant des roues arrière.			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La dimension intérieure du compartiment sera comme suit :</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 41,75 po de large x 56,38 po de haut x 24,25 po de profondeur.</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ouverture utile de la porte sera de 38,75 po de large x</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
56,38 po de haut.			
177.4. Un compartiment avec porte à rouleau sera fourni au-dessus des roues arrière. <ul style="list-style-type: none"><li>• La dimension intérieure du compartiment sera comme suit :<ul style="list-style-type: none"><li>- 72,13 po large x 33,25 po haut x 24,25 po de profondeur</li><li>- L'ouverture utile de la porte sera de 63,75 po de large x 25,50 po de haut.</li></ul></li></ul>			
177.5. Un compartiment avec porte à panneau en acier inoxydable sera fourni au-dessus du stabilisateur avant. <ul style="list-style-type: none"><li>• La dimension intérieure du compartiment sera comme suit :<ul style="list-style-type: none"><li>- 24,25 po de large x 15,50 po de haut x 24,25 po de profond</li><li>- L'ouverture utile de la porte sera de 18,50 de large x 12,75 po de haut.</li></ul></li></ul>			
177.6. Un compartiment plein hauteur avec porte à rouleau sera fourni en arrière des roues arrière. <ul style="list-style-type: none"><li>• La dimension de ce compartiment sera comme suit :<ul style="list-style-type: none"><li>- 43,75 po de large x 49,25 po de haut x 21,25 po de profondeur.</li><li>- L'ouverture utile de la porte sera de 40,75 po de large x 41,62 po de haut.</li></ul></li></ul>			
177.7. Un compartiment avec porte à panneau sera fourni sous la table tournante. <ul style="list-style-type: none"><li>• La dimension de ce compartiment sera comme suit :<ul style="list-style-type: none"><li>- 39,38 po de large x 18,38 po de haut x 21,25 po de profondeur.</li></ul></li></ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<u>Conformité</u>	OUI    NON	
- L'ouverture utile de la porte sera de 35 po de large x 14,88 po de haut.			
<b>178. COMPARTIMENTS CÔTÉ DROIT</b>			
178.1. Toutes les portes seront du type à rouleaux de marque AMDOR en aluminium peintes de la même couleur que la carrosserie.			
178.2. Les portes seront munies d'une barre de fermeture en acier inoxydable.			
178.3. Un compartiment plein hauteur avec porte à rouleau sera fourni en avant des roues arrière. <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dimension intérieure du compartiment sera comme suit :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 41,75 po de large x 56,38 po de haut x 24,25 po de profondeur dans la partie basse et de 12 po dans la partie haute.</li> <li>- L'ouverture utile de la porte sera de 38,75 po de large x 56,38 po de haut.</li> </ul>			
178.4. Un compartiment avec porte à rouleau sera fourni au-dessus des roues arrière. <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dimension intérieure du compartiment sera comme suit :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 72,13 po de large x 33,25 po de haut x 12 po de profondeur.</li> <li>- L'ouverture utile de la porte sera de 63,75 po de large x 25,50 po de haut.</li> </ul>			
178.5. Un compartiment avec porte à panneau en acier inoxydable sera fourni au-dessus du stabilisateur avant. <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dimension intérieure du compartiment sera comme suit :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 24,25 po de large x 15,50 po de haut x 12 po de profond</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
<u>OUI</u>	<u>NON</u>	
<p><b>Exigences de la Ville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ouverture utile de la porte sera de 18,50 de large x 12,75 po de haut.</li> </ul> <p>178.6. Un compartiment plein hauteur avec porte à rouleau sera fourni derrière des roues arrière.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dimension de ce compartiment sera comme suit :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 43,75 po de large x 49,25 po de haut x 21,25 po de profondeur dans la partie basse sur les premiers 29,75 po et de 12 po dans le reste de la partie haute.</li> <li>- L'ouverture utile de la porte sera de 40,75 po de large x 41,62 po de haut.</li> </ul> <p>178.7. Un compartiment avec porte à panneau sera fourni sous la table tournante.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La dimension de ce compartiment sera comme suit :</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 39,38 po de large x 18,38 po de haut x 12 po de profondeur.</li> <li>- L'ouverture utile de la porte sera de 35 po de large x 14,88 po de haut.</li> </ul> <p><b>179. <u>PARE-CHOCS ARRIÈRE</u></b></p> <p>179.1. Un pare-chocs d'une épaisseur de 8 po x 5 po de haut sera fourni et installé derrière le camion.</p> <p>179.2. Le pare-chocs sera fabriqué d'une structure en acier et recouvert d'une plaque d'aluminium à pointe de diamant.</p> <p><b>180. <u>PLAQUES PROTECTRICES DANS HAUT DES COMPARTIMENTS (DRIP PAN).</u></b></p> <p>180.1. Six (6) plaques protectrices en forme de « L » seront installées dans six (6) compartiments en haut sous les supports des portes à rouleau.</p> <p>180.2. Ces plaques serviront à empêcher les saletés et l'eau accumulée dans la structure de la porte à rouleau de salir ou couler sur les équipements dans les compartiments.</p>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
180.3. Les plaques seront fabriquées d'acier inoxydable.			
<b>181. <u>LUMIÈRES DES COMPARTIMENTS</u></b>			
181.1. Deux barres de lumières DEL seront fournies dans chaque compartiment fermé.			
181.2. Certains compartiments où l'installation de barre de lumière DEL est impossible seront munis d'une lumière 6 po de marque Truck Lite modèle 79384.			
181.3. Les lumières s'allumeront automatiquement avec l'ouverture de la porte.			
<b>182. <u>TABLETTES AJUSTABLES</u></b>			
182.1. Un total de cinq (5) tablettes ajustables d'une capacité de 500 lb chacune sera fourni.			
182.2. L'emplacement des tablettes dans les compartiments sera déterminé lors de la rencontre pré production.			
<b>183. <u>TIROIRS COULISSANTS</u></b>			
183.1. Un total de cinq (5) tiroirs coulissants d'une capacité de 500 lb chacun sera fourni.			
183.2. L'emplacement de ces tiroirs sera déterminé lors de la rencontre de pré production.			
<b>184. <u>BARRE D'USURE</u></b>			
184.1. Le rebord du bas sera garni d'une barre d'usure fabriquée d'extrusion d'aluminium brillante.			
184.2. La garniture sera 2,12 po de haut avec un rebord de 1,38 po plié vers l'extérieur pour obtenir une rigidité.			
184.3. Les barres d'usure ne doivent pas être intégrées à la carrosserie, ceci permet de les remplacer au besoin.			
<b>185. <u>CONTOUR D'AILES</u></b>			
185.1. Le contour des ailes arrière du châssis sera fabriqué en acier inoxydable (sans exception).			
<b>186. <u>MAINS COURANTES</u></b>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
186.1. Des mains courantes de 1,25 po de diamètre en extrusion d'aluminium avec moletage seront installées sur la carrosserie et seront soutenues par des supports chromés :			
186.2. Des joints en caoutchouc seront installés entre les métaux afin de prévenir l'oxydation.			
186.3. Des trous d'égouttements seront fournis aux supports verticaux.			
186.4. Les mains courantes seront installées de façon sécuritaire selon la norme NFPA en vigueur.			
<b>187. COMPARTIMENT POUR BOUTEILLE D'AIR</b>			
187.1. Sept (7) compartiments pour l'entreposage de bouteilles d'air dans les puits de roues arrière seront fournis, soit trois (3) à gauche et quatre (4) à droite, avec portes en acier inoxydable.			
187.2. Ces coffres seront percés aux extrémités afin de libérer l'eau qui aurait pu s'infiltrer à l'intérieur.			
<b>188. ÉCHELLE DE TERRE</b>			
188.1. Les échelles suivantes seront fournies et installées dans un compartiment sous le parc échelle à travers la boîte de torsion;			
188.2. Une (1) 35 pi, deux (2) sections Duo-Safety Series 1200-A.			
188.3. Une (1) 24 pi, deux (2) sections Duo-Safety Series 900-A.			
188.4. Deux (2) 16 pi à toit série Duo-Safety Serie 875-A			
188.5. Une (1) 14 pi Fresno série Duo-Safety Serie 701			
188.6. Une (1) 10 pi pliante série 585-A			
<b>189. GAFFES</b>			
189.1. Les gaffes suivantes seront fournies et installées dans les compartiments sous le parc échelle de chaque côté			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
de la sous-structure;			
189.2. Une (2) X 12 pi en fibre de verre			
189.3. Deux (2) X 8 pi en fibre de verre avec poignée en « D »			
189.4. Deux (2) X 6 pi en fibre de verre avec poignée en « D »			
<b>190. <u>PORTE DE COMPARTIMENT DES ÉCHELLES ET GAFFES</u></b>			
190.1. Le compartiment des échelles et des gaffes sera fermé par une porte à rouleau AMDOR au fini anodisé.			
<b>191. <u>MARCHE D'ACCÈS</u></b>			
191.1. Quatre (4) marches d'accès pliantes Eberhard seront installées, deux (2) de chaque côté en avant des compartiments.			
<b>192. <u>POMPE</u></b>			
<b>193. <u>GÉNÉRALITÉ</u></b>			
193.1. La pompe sera de marque WATEROUS CSU 200 de type CLASS A de 1750 GIPM (SANS EXCEPTION).			
193.2. La pompe doit fournir le pourcentage de débit à la pression indiquée ci-dessous :			
<input type="checkbox"/> 100 % à 150 psi de pression de pompe nette.			
<input type="checkbox"/> 70 % à 200 psi de pression de pompe nette			
<input type="checkbox"/> 50 % à 250 psi de pression de pompe nette.			
<b>194. <u>JOINT MÉCANIQUE DE LA POMPE</u></b>			
194.1. La pompe sera munie de joint mécanique sans entretien.			
<b>195. <u>TRANSMISSION DE LA POMPE</u></b>			
195.1. La transmission de la pompe sera de marque Morse HY-VO à chaîne.			
195.2. L'arbre de commande d'acier durci et meulé aura un diamètre de 2,35 po et sera supporté par des roulements à billes.			
195.3. Le boîtier est conçu pour éliminer le besoin de refroidissement à l'eau.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
<b>196. <u>EMBRAYAGE DE LA POMPE</u></b>		
196.1. L'embrayage de la pompe se fera par deux (2) collets coulissants qui sont actionnés par pression d'air avec un contrôle à air à trois (3) positions dans la cabine.		
196.2. En cas de défaillance, un contrôle manuel auxiliaire doit être installé au tableau de contrôle de la pompe.		
196.3. Deux (2) lampes indicatrices vertes, localisées dans la cabine indiqueront les positions suivantes :		
196.4. Une (1) lampe verte doit indiquer que l'embrayage de la pompe est complété et son identification sera « PUMP ENGAGED » (prévoir identifications en français).		
196.5. L'autre lampe verte doit indiquer que la pompe est embrayée et que la transmission du véhicule est dans la bonne vitesse pour pomper. L'identification sera « OK TO PUMP » (prévoir identification en français).		
196.6. Une lampe indicatrice verte doit se trouver au panneau de contrôle de la pompe à côté de l'accélérateur manuel indiquant :		
196.7. Que la pompe est embrayée et que la transmission est dans la bonne vitesse pour pomper ou que la transmission est au neutre et que la pompe n'est pas embrayée.		
196.8. L'identification sera « Warning Do Not Open Throttle Unless This Light is ON » (prévoir identifications en français).		
<b>197. <u>SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT AUXILIAIRE</u></b>		
197.1. Un système d'échange de chaleur supplémentaire sera fourni afin d'utiliser l'eau du débit pour refroidir le réfrigérant du moteur.		
197.2. Cet échangeur de chaleur sera cylindrique et sera une unité séparée.		
197.3. L'échangeur de chaleur sera installé soit dans le compartiment du moteur ou dans le compartiment de la		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
pompe avec la commande au panneau de contrôle de la pompe.			
197.4. L'échangeur sera branché à la valve de drainage principal.			
<b>198. DÉTENDEUR DE L'ENTRÉE DE LA POMPE</b>			
198.1. Un détendeur prérglé à 125 PSI de marque Elkhart est intégré à la partie basse de la pompe.			
198.2. La sortie doit se terminer en bas de la carrosserie et doit avoir une identification « Intake Pressure Relief Outlet-Do not Cap » (prévoir inscription en français).			
198.3. Le détendeur aura une autonomie de 75 psi à 250 psi.			
198.4. Un cadran de calibration manuelle pour l'ajustement de la pression à l'intérieur du compartiment de la pompe est accessible par une porte d'accès du côté droit.			
<b>199. CONTRÔLEUR DE PRESSION ÉLECTRONIQUE</b>			
199.1. Un contrôleur de pression électronique de marque Fire Research Pump Boss modèle PBA400 sera installé.			
199.2. Le contrôleur sera conçu pour opérer en mode Pressure ou RPM.			
199.3. Quel que soit le mode choisi, la sélection choisie demeurera en position sélectionnée.			
199.4. Lorsque le mode pressure est sélectionné, le moteur variera sa révolution pour maintenir la pression au niveau désiré.			
199.5. Lorsque le mode RPM est sélectionné, la pression variera lors d'ouverture ou la fermeture d'une sortie d'eau.			
199.6. Le régulateur de pression aura des prérglages pour des pressions ou RPM prédéterminé et un retour d'urgence au ralenti.			
199.7. De plus, toutes les informations du moteur seront			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
<p>intégrées sur ce même contrôleur.</p> <p>199.8. Un système de protection contre la cavitation devra être intégré au gouverneur de pression</p> <p>199.9. L'accélérateur électronique sera de type <b>vernier</b> avec un retour au ralenti rapide et sera intégré au gouverneur</p> <p>199.10. Le contrôle du gouverneur intégrera aussi les fonctions suivantes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Indicateur digital du RPM</li> <li>- Lumière CHECK Engine</li> <li>- Lumière STOP engine</li> <li>- Un compteur d'heure pour la pompe</li> <li>- Un cadran de type bar graph de la température du moteur</li> <li>- Un cadran de type bar graph de la pression d'huile</li> <li>- Un cadran de type bar graph pour le voltage</li> </ul> <p><b>200. AMORCEUR</b></p> <p>200.1. Un système d'amorçage à air Trident sera fourni.</p> <p><b>201. MANUELS DE LA POMPE</b></p> <p>201.1. Deux (2) manuels de pompe du fabricant couvrant l'utilisation et l'entretien ainsi que les pièces seront fournies avec l'appareil.</p> <p><b>202. TUYAUTERIE</b></p> <p>202.1. Toute la tuyauterie rigide d'un diamètre de 3 po et moins sera fabriquée d'acier inoxydable ou de boyau en caoutchouc synthétique haute densité.</p> <p>202.2. Où il y a possibilité de dommage, de dévissage par la vibration ou de fléchissement du châssis, des accouplements de caoutchouc ou « victaulic » seront utilisés.</p> <p>202.3. Tous les tuyaux de vidange doivent être branchés à un drain principal ou avoir des valves individuelles. Tout tuyau de drainage individuel aura un boyau qui fournit un drainage en bas des longerons du châssis.</p> <p>202.4. Tout tuyau d'eau branché à l'indicateur de niveau sera</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
fabriqué de polypropylène flexible.			
<b>203. ENTRÉES PRINCIPALES DE LA POMPE</b>			
203.1. Une (1) entrée de 6 po au collecteur de pompe sera fournie de chaque côté du véhicule.			
203.2. Les entrées de succion auront des tamis au zinc moulé et amovible afin de prévenir la corrosion en utilisant une protection cathodique.			
203.3. Chacune des entrées principales de la pompe aura un capuchon chromé.			
203.4. Chacune des entrées principales sera suffisamment courte pour permettre l'installation d'une valve manuelle ou électrique et n'excédera pas le marchepied latéral du compartiment de la pompe.			
<b>204. VALVES</b>			
204.1. Des valves Akron série 8000 seront utilisées avec billes en acier inoxydable et le bâti sera en laiton			
204.2. Elles seront garanties pour une durée de dix (10) ans.			
<b>205. ENTRÉE AUXILIAIRE DE 2,50 PO CÔTÉ GAUCHE</b>			
205.1. Une (1) entrée auxiliaire de 2,50. po du côté gauche sera fournie.			
205.2. L'entrée aura des filets QST, un tamis et un bouchon chromé.			
205.3. Une valve de purge à bille de 0,75 po ¼ tour sera fournie pour chaque entrée auxiliaire			
205.4. Les valves seront montées à l'intérieur du panneau de contrôle de la pompe.			
<b>206. VALVE DE PURGE</b>			
206.1. Une valve de purge ¾ po sera installée sur toutes les entrées refermables.			
206.2. Les valves seront installées sur le panneau de pompe avec un levier style « swing out ».			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
<u>OUI</u>	<u>NON</u>	
206.3. L'eau déchargée par ces valves de purges sera envoyée sous le châssis.		
<b>207. <u>SUCCION DU RÉSERVOIR</u></b>		
207.1. Le réservoir sera branché à la pompe par une tuyauterie de 3 po munie d'une valve 3 po de type ¼ de tour.		
<b>208. <u>REmplissage du réservoir</u></b>		
208.1. Un tuyau de 1,50 po de remplissage et de contournement sera fourni avec une valve à bille de ¼ de tour commandée du panneau d'opérateur de la pompe.		
<b>209. <u>Contrôles des sorties</u></b>		
209.1. À chacune des sorties une valve à bille de ¼ de tour est localisée au panneau de contrôle de l'opérateur de pompe.		
<b>210. <u>Sortie de débit 2 ½ pouces</u></b>		
210.1. Un total de trois (3) sorties de débit avec valve de 2,50 po seront fournies avec un adaptateur de filets mâles de 2,50 po QST et capuchon.		
210.2. Chacune de ces sorties sera activée à partir du panneau de contrôle de la pompe à gauche.		
210.3. Les sorties seront localisées comme suit :		
- 2 au panneau de l'opérateur à gauche;		
- 1 au panneau de pompe à droite ;		
210.4. Chacune des sorties de 2 ½ po de côté aura un coude chromé 45 degrés.		
210.5. Des capuchons plaqués chrome avec oreilles (rocker) et chaînes seront fournis pour chaque sortie de côté.		
210.6. Chacune des sorties de 2 ½ po auront des filets QST et seront activés avec des tiges tire pousse.		
<b>211. <u>Sortie 4 po droite grand débit</u></b>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
211.1. Une (1) sortie de 4 po installée du côté droit au panneau auxiliaire de la pompe			
211.2. La tuyauterie sera de 4 po avec valve à bille de 4 po.			
211.3. Cette sortie sera équipée d'un connecteur Storz 5 po.			
211.4. La sortie droite de 4 po sera actionnée par une valve Akron série 8000 manuelle.			
<b>212. CONTRÔLES DE SORTIE</b>			
212.1. Les sorties seront actionnées par des valves ¼ de tour accessible par le panneau de l'opérateur de la pompe.			
212.2. Les valves seront actionnées par des contrôles tire-pousse.			
212.3. Si un contrôle à manivelle est requis, le contrôle devra avoir au minimum 3,9 po de diamètre et inclure un indicateur au centre de celui-ci donnant la position de la valve.			
<b>213. ALIMENTATION DE LA TOUR D'EAU</b>			
213.1. L'alimentation de la tour d'eau se fera à partir d'une tuyauterie de 5 po à la base de la tour d'eau et d'une valve 3,50 po Waterous située au panneau de contrôle de la pompe.			
213.2. La valve sera actionnée par un contrôle rotatif.			
213.3. Un indicateur localisé au centre de la valve indiquera lorsque la valve sera complètement ouverte ou fermée.			
<b>214. SORTIE 1 ¾ po TRANSVERSALE</b>			
214.1. Deux (2) sorties de débit transversal de 1 ¾ po seront fournies.			
214.2. Chacun des lits aura une capacité de 200 pieds de boyaux de 1 ¾ po.			
214.3. La tuyauterie sera de 2 po avec valve à bille de 2 po de ¼ tour sera fourni.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
214.4. Les sorties auront des filets de 1 ½ po National Standard NPSH et un pivot de 90° dans le lit pour que le boyau puisse être utilisé des deux (2) côtés de l'appareil.			
214.5. Les contrôles pour les sorties transversales seront au panneau de contrôle de la pompe.			
<b>215. <u>SORTIES TRANSVERSALES 2 ½ po</u></b>			
215.1. Une (1) sortie de débit transversal de 2.5 po sera fournie.			
215.2. Le lit aura une capacité de 200 pieds de boyaux de 2.5 po.			
215.3. La tuyauterie sera de 2.5 po avec valve à bille de 2.5 po de ¼ tour sera fourni.			
215.4. La sortie aura des filets de 2.5 po National Standard QST et un pivot de 90° dans le lit pour que le boyau puisse être utilisé des deux côtés de l'appareil.			
215.5. Les contrôles pour la sortie transversale seront au panneau de contrôle de la pompe.			
215.6. Des élastiques de retenue seront fournis dans la partie supérieure et sur les extrémités de trois (3) sorties transversales pour sécuriser les boyaux lors de transport.			
<b>216. <u>DRAIN DES SORTIES</u></b>			
216.1. Une valve de purge de ¾ po type ¼ de tour sera fournie pour chaque sortie à débit de 2 ½ po ou plus.			
216.2. Ces valves seront installées à l'arrière du panneau avec contrôle type ¼ de tour à main à l'extérieur du panneau.			
216.3. Les valves de purge seront alignées et regroupées horizontalement au bas du panneau de pompe.			
216.4. Une identification selon la sortie sur laquelle elles sont branchées sera appliquée.			
216.5. L'eau qui provient de ces sorties de purge sera détournée en bas du châssis.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
<u>Exigences de la Ville</u>	OUI	NON
<b>217. <u>MOUSSE</u></b> 217.1. Il n'y aura pas de système de mousse, par contre le soumissionnaire doit prévoir l'installation future c'est-à-dire l'espace pour le contrôleur au panneau de pompe, pour le niveau de mousse, toute la plomberie reliée à 3 sorties, ainsi qu'un réservoir 20 gallons de mousse intégré au réservoir d'eau.		
<b>218. <u>COMPARTIMENT DE LA POMPE</u></b> 218.1. La pompe sera montée sur un sous-châssis sur lequel le compartiment de pompe sera boulonné.  218.2. La pompe ne sera pas attachée au cadre du châssis et n'agira pas comme « traverse ».  218.3. La pompe et le compartiment de la pompe constituent un module indépendant du reste de la carrosserie.		
<b>219. <u>PANNEAU CONTRÔLE DE POMPE LATÉRALE</u></b> 219.1. Le panneau principal de la pompe sera localisé du côté gauche du camion.  219.2. Tous les contrôles et indicateurs seront identifiés en français dans la mesure du possible et localisés sur le panneau de contrôle.  219.3. Le panneau sera de deux (2) niveaux. Le niveau du haut aura tous les indicateurs de pression avec les autres indicateurs, le niveau du bas aura toutes les poignées de contrôle des valves.  219.4. Le panneau de pompe de côté aura 60 po de largeur.  219.5. Ces panneaux seront faciles à enlever pour faciliter l'entretien.  219.6. Les contrôles auront des moulures plaquées chrome encerclant l'ouverture et attachées au panneau de la pompe.  219.7. Les écriveaux pour les contrôles de débit seront directement en bas de la poignée.		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
219.8. Tous les cadrans à pression seront installés avec des moulures individuelles plaquées chrome et l'écriteau sera encastré dans le moule au bas du cadran.			
219.9. Tous les écriteaux restants seront installés sur le panneau de la pompe dans des biseaux plaqués chrome. (français exigé)			
<b>220. <u>PLANCHER COULISSANT SOUS LE COMPARTIMENT DE LA POMPE</u></b>			
220.1. Un plancher coulissant en aluminium pointe de diamants d'une dimension de 22 po de profond par 35 po de largeur sous le compartiment de la pompe sera installé pour que l'opérateur ne soit pas en contact avec le sol lorsque l'échelle aérienne est en fonction.			
220.2. Celui-ci aura des barrures afin de le maintenir en position solidement fermée ou ouverte selon le cas.			
220.3. Celui-ci sera relié au contrôle «Ne pas bouger le véhicule » pour raison de sécurité.			
220.4. Un éclairage à la DEL sera installé pour éclairer la marche.			
<b>221. <u>PANNEAU DE CONTRÔLE DE LA POMPE</u></b>			
221.1. Le panneau de contrôle de la pompe sera fabriqué d'aluminium couvert avec un vinyle noir pour fournir une identification facile et éliminer l'éblouissement.			
221.2. Une garniture moulée en aluminium sera utilisée aux deux (2) côtés du panneau de pompe.			
221.3. Les attaches de retenues pour le garder en position fermée seront de style ¼ tour.			
221.4. Le panneau pompe du côté du passager sera amovible et retenu en place avec des attaches de ¼ tour.			
<b>222. <u>LUMIÈRE DE COMPARTIMENT DE LA POMPE</u></b>			
222.1. Deux (2) lumières DEL seront fournies à l'intérieur du compartiment de pompe.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<b>223. BOÎTIER DE CHALEUR EN ALUMINIUM</b> 223.1. Une enveloppe de chaleur sera installée, piégeant l'air chaud émis par le système d'échappement de moteur, qui réchauffera la pompe à incendie.  223.2. L'enceinte sera composée d'un cadre en aluminium, avec des panneaux en aluminium facilement amovible.			
<b>224. CHAUFFERETTE DANS COMPARTIMENT DE POMPE</b> 224.1. Une chaufferette de 33 000 BTU minimum sera installée dans le compartiment de la pompe afin de conserver la chaleur et éviter le gel de la pompe.  224.2. Un commutateur au panneau de contrôle de la pompe sera fourni et clairement identifié.			
<b>225. CADRAN DE VIDE ET PRESSION</b> 225.1. Les cadrans de vide et pression seront de marque CLASS 1 remplis de glycérine.  225.2. Les cadrans seront de 4,50 po de diamètre, avec double lecture, soit impériale et métrique.			
<b>226. CADRAN PRESSION SORTIE</b> 226.1. Les cadrans individuels des sorties de débit seront des CLASS 1, remplis de glycérine.  226.2. Ils seront de 2,50 po de diamètre avec face blanche et écriture noire.  226.3. Tous les cadrans seront à double lecture en mesure impériale et métrique.			
<b>227. INDICATEUR DU NIVEAU D'EAU</b> 227.1. Un indicateur de niveau d'eau électrique sera localisé sur le panneau de pompe et affichera le niveau de l'eau au moyen de cinq (5) DEL.  227.2. Ils seront surélevés de 1/8 po avec une DEL indiquant le			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>vide du réservoir.</p> <p>227.3. Les DEL seront un type brillant lisible en plein soleil et permettront une lecture sur 180 degrés.</p> <p>227.4. Pour alerter davantage l'opérateur de pompe, un voyant clignotera lorsque le niveau du réservoir sera inférieur à 25 %.</p> <p><b>228. ÉCLAIRAGE DU PANNEAU DE POMPE</b></p> <p>228.1. Des lumières seront installées pour illuminer le panneau de l'opération adéquatement.</p> <p>228.2. Une lumière s'allumera automatiquement lorsque la pompe sera engagée et les autres lumières s'allumeront par un commutateur.</p> <p><b>229. FLÛTE À AIR</b></p> <p>229.1. Deux (2) flûtes à l'air de marque Grover Stuttertone seront installées de chaque côté dans le pare-chocs avant.</p> <p>229.2. Le contrôle se fera par un interrupteur du côté officier et par l'interrupteur de klaxon au centre du volant.</p> <p><b>230. SIRÈNE ÉLECTRONIQUE</b></p> <p>230.1. Une sirène électronique Whelen , modèle 295HFS2 avec microphone sera fournie.</p> <p>230.2. La tête de sirène sera dans le panneau d'instrument de cabine.</p> <p>230.3. La sirène sera aussi actionnée avec un bouton du côté officier.</p> <p><b>231. HAUT-PARLEUR</b></p> <p>231.1. Un (1) haut-parleur de marque Whelen modèle SA315P d'une capacité de 100 watts sera installé dans le pare-chocs avant.</p> <p>231.2. Les haut-parleurs seront branchés à l'amplificateur de la sirène.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
<b>232. <u>SIRÈNE MÉCANIQUE</u></b>			
232.1. Une sirène fédérale Q2B sera fournie.			
232.2. Un bouton de frein sirène est installé sur le tableau de bord.			
232.3. La sirène mécanique sera montée sur le dessus de la rallonge du pare-chocs sur le côté passager			
232.4. La sirène mécanique sera actionnée par deux (2) interrupteurs soit un (1) situé sur le côté de conducteur au pied et un (1) du côté de l'officier par bouton poussoir.			
<b>233. <u>LUMIÈRES D'AVERTISSEMENT (Toit de Cabine)</u></b>			
233.1. Deux (2) barres de lumière de marque WHELEN modèle FNMINI 24 po DEL seront installées sur le toit de la cabine de chaque côté du parc-échelle.			
233.2. Les barres de lumière seront fournies avec des lentilles claires rouges.			
233.3. Un interrupteur sera fourni au tableau de bord pour activer les lumières d'avertissemens.			
<b>234. <u>LUMIÈRES DE PANIER PLATEFORME AVANT ZONE DU HAUT.</u></b>			
234.1. Quatre (4) lumières Whelen modèles M7R rouge clignotant à D.E.L. seront situés à l'avant du panier de la plateforme vers l'avant. La couleur des verres sera claire.			
234.2. Ces feux sont tenus de respecter ou de dépasser la norme NFPA.			
234.3. Ces feux seront désactivés lorsque l'échelle est soulevée de la position d'arrimage.			
234.4. Les lumières seront contrôlées par le même commutateur que les lumières de toit. L'interrupteur à bascule sera fourni sur le tableau de bord de la cabine.			
<b>235. <u>LUMIÈRE D'URGENCE ADDITIONNELLE</u></b>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
235.1. Il y aura deux (2) lumières Whelen, modèle M9 D.E.L. clignotante avertissement (s) qui comprennent un contour chromé, situé sur le panier, de chaque côté de la plateforme.			
235.2. La couleur de ces feux sera claire avec une lentille claire.			
235.3. Ces feux seront désactivés lorsque l'échelle sera soulevée de la position d'arrimage.			
235.4. La lumière (s) sera activée avec l'interrupteur de la lumière du toit et être désactivé lorsque le boom est sorti de son berceau.			
<b>236. <u>LUMIÈRES ZONE AVANT DU BAS</u></b>			
236.1. Un ensemble de 4 lumières de couleur rouge de marque et modèle WHELEN M6 DEL sera installé à l'avant de la cabine.			
236.2. Ces lumières d'avertissemens aménagés dans deux boîtiers localisés au-dessus des phares.			
236.3. Un interrupteur sera fourni au tableau de bord pour activer les lumières d'avertissemens.			
<b>237. <u>PHARES ALTERNATIFS</u></b>			
237.1. Les phares avant seront alternatifs lorsque l'interrupteur maître d'urgence sera actionné.			
237.2. Les lumières alternatives s'éteindront lorsque le frein de stationnement sera actionné.			
<b>238. <u>PHARES DE JOUR</u></b>			
238.1. Les phares de jour seront activés automatiquement lorsque le véhicule est en marche et le frein de stationnement est relâché.			
238.2. Les phares de jour seront désactivés lorsque l'interrupteur principal des phares sera activé.			
<b>239. <u>ÉCLAIRAGE DE CÔTÉ DE LA ZONE DU BAS</u></b>			
239.1. Six (6) lumières de marque WHELEN M6 DEL rouge			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>seront installées aux positions suivantes afin d'être conformes à la norme NFPA;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Deux (2) à l'avant de chaque côté sur l'extension du pare-chocs.</li> <li>- Deux (2) de chaque côté au-dessus des roues avant</li> <li>- Deux (2) de chaque côté au-dessus des roues arrière</li> </ul> <p>239.2. Toutes les lumières seront munies de lentilles claires.</p> <p>239.3. Un interrupteur sera fourni au tableau de bord pour activer les lumières d'avertissemens.</p>			
<p><b>240. ÉCLAIRAGE ARRIÈRE DE LA ZONE DU BAS</b></p> <p>240.1. Deux (2) lumières WHELEN M6 LED rouges seront installées à l'arrière du camion dans les boitiers de lumière de signalisations afin d'être conformes aux normes d'avertissement optique de la zone du bas selon NFPA.</p> <p>240.2. Deux (2) autres lumières WHELEN M6 LED rouges seront installées à l'arrière du camion de chaque côté au centre.</p> <p>240.3. Toutes les lumières seront munies de lentilles claires</p>			
<p><b>241. ÉCLAIRAGE ARRIÈRE ET DE CÔTÉ DE LA ZONE DU HAUT</b></p> <p>241.1. Deux (2) lumières WHELEN L31 LED rouges seront localisées sur l'arrière le plus haut possible de chaque côté sur la carrosserie.</p> <p>241.2. Les lumières devront être autant visibles de l'arrière que sur les côtés du camion.</p> <p>241.3. L'installation des lumières respectera la norme NFPA en vigueur.</p>			
<p><b>242. LUMIÈRE DIRECTIONNELLE POUR TRAFIC</b></p> <p>242.1. Une barre de trafic Whelen TAL65 LED sera installée à l'arrière du camion.</p> <p>242.2. La barre sera encastrée dans le mur arrière muni d'un</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
contour en aluminium.			
242.3. La tête de contrôle de la barre sera dans la cabine facile d'accès.			
242.4. Le modèle de la tête de contrôle sera TACTLD1			
<b>243. GÉNÉRATRICE HYDRAULIQUE 10,000 WATTS</b>			
243.1. Une génératrice Harrison hydraulique modèle MCR Stealth d'une capacité de 10.0 kW sera fournie et installée sur le véhicule.			
243.2. Le câblage et l'installation de cette unité devront être conformes selon les normes du National codes Standard du NFPA.			
243.3. La génératrice sera localisée dans le compartiment au-dessus de la pompe.			
243.4. Le bouton de démarreur sera situé dans la cabine facilement accessible par le conducteur.			
243.5. Une boite de circuit, ainsi qu'un contrôle digital seront localisés dans le compartiment avant gauche dans la partie supérieure.			
243.6. Le contrôle devra indiquer les fonctions suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voltage</li> <li>• Ampérage</li> <li>• Fréquences</li> <li>• Heures opération</li> <li>• Indication de surplus de demandes</li> <li>• Indicateur de chaleur (surcharge)</li> <li>• Pouvoir allumer (indicateur)</li> <li>• Deux (2) supports à fusibles avec fusibles deux (2) ampères</li> </ul>			
243.7. Câblage de la génératrice :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le système sera installé par des techniciens électriques hautement qualifiés afin d'assurer le niveau requis de sécurité et de protection pour les</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
opérateurs de véhicule d'incendie.			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le câblage, les appareils électriques et les composants seront, selon les normes industrielles, les plus hautes disponibles sur le marché.</li> <li>L'équipement sera conçu pour les installations de type mobiles et soumis à des vibrations, à l'humidité et à une utilisation en continu sévère.</li> <li>Les composantes électriques suivantes seront selon les normes minimales de qualité acceptable pour cet appareil :</li> </ul>			
243.8. Câblage :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout le câblage électrique sera de type à brin de cuivre.</li> <li>Le fil sera dimensionné selon la charge et le classement des disjoncteurs; calibre dix (10) sur circuit 30 ampères, calibre 12 sur circuit 20 ampères et de calibre 14 sur circuit 15 ampères.</li> </ul>			
243.9. Circuit de charge :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le centre de charge sera un Cutler Hammer avec disjoncteurs calibrés selon leurs demandes.</li> </ul>			
243.10. Disjoncteur :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Des disjoncteurs individuels seront fournis pour tous les équipements branchés en ligne afin d'isoler celui déclenché et ne pas interrompre les autres équipements branchés en ligne.</li> </ul>			
<b>244. DÉVIDOIR ÉLECTRIQUE</b>			
244.1. Un dévidoir électrique de marque Hannay série 1600 sera fourni avec un (1) commutateur 12 volts pour rembobinage.			
244.2. Le dévidoir sera localisé dans le haut du compartiment			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>de pompe côté droit.</p> <p>244.3. L'interrupteur pour le rembobinage sera localisé sur le panneau de pompe côté droit.</p> <p>244.4. Un ensemble à rouleaux sera fourni pour aider à la distribution et le chargement de la bobine.</p> <p>244.5. Une balle d'arrêt sera installée pour arrêter l'enroulement.</p> <p>244.6. Le dévidoir aura une garantie de cinq (5) ans.</p> <p>244.7. Une longueur de 200 pieds de fils de couleur jaune 10/4 600 volts sera fournie avec un connecteur twist lock Hubbell L-5,15 ampères 120 volts installés à l'extrémité.</p> <p><b>245. ÉCHELLE PLATEFORME 100 PIEDS 3 SECTIONS</b></p> <p>245.1. L'échelle aérienne sera fabriquée en trois (3) sections en d'acier avec un panier auto nivellant attaché à la dernière section selon la norme NFPA 1901 d'une hauteur minimum de 100 pieds (SANS EXCEPTION).</p> <p>245.2. L'échelle sera capable d'opérer sécuritairement, à plein rendement sur une pente allant jusqu'à une dénivellation de -10 degrés.</p> <p>245.3. Toutes les soudures seront en accord avec les normes de l'American Welding Society Standard et tout le personnel affecté devra être certifié et qualifié sous ce code (obligatoire).</p> <p>245.4. La structure de l'échelle aérienne et ses composantes seront construites selon un facteur de sécurité de 2:1.</p> <p>245.5. L'échelle sera capable d'opérer obligatoirement SANS AUCUNE RESTRICTION sous les deux (2) conditions suivantes : (SANS EXCEPTION)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incluant une condition des vents jusqu'à 35 MPH</li> <li>- Incluant une condition d'accumulation jusqu'à 0,25 po de glace sur la totalité de la structure de l'échelle.</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
245.6. Des rapports devront être joints à la soumission afin de bien démontrer ces vérifications.		
<b>246. CONSTRUCTION DE L'ÉCHELLE</b>		
246.1. L'échelle sera composée de trois (3) sections et s'étendra à une hauteur nominale de 100 pieds au-dessus du sol, telle que mesurée selon les recommandations de la norme NFPA 1901.		
246.2. L'échelle sera conçue pour permettre l'évacuation en continu des pompiers et des civils en position élevée.		
246.3. Toutes les glissières latérales, barreaux, main courante, rampes, montants, et supports en K seront faits d'acier.		
246.4. Tout le matériel sera testé et certifié par le fournisseur des matériaux.		
246.5. Les rivets ou boulons structurels ne devront pas être utilisés dans les sections de soudure d'échelle.		
246.6. L'échelle aérienne sera composée de quatre (4) sections de profilés en acier d'une capacité de résistance de 70 000 livres au pouce carré.		
246.7. Chaque section d'échelle sera composée de deux (2) rails de côté et une combinaison de barreaux, de tubulaires diagonales et verticales et deux (2) mains courantes pleine longueur.		
246.8. Les barreaux sur toutes les sections seront en forme de « K » afin d'avoir une stabilité latérale maximum.		
246.9. Cette forme de barreaux en « K » s'étendra vers le centre de chaque échelon afin de réduire au minimum la déviation latérale de l'échelle.		
246.10. L'échelle aérienne dépassera les normes NFPA régissant la largeur minimale d'échelle et la hauteur des rampes :		
• Section du bas : 38.75 po de large x 31.31 po de haut.		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Section du milieu : 28.88 po de large x 28.88 po de haut.</li> <li>Section du haut : 21,50 po de large x 22.75 po de haut.</li> </ul> <p><b>247. HAUTEUR VERTICALE</b></p> <p>247.1. L'échelle va s'étendre à une hauteur minimale de 100 pi au-dessus du sol à pleine extension et élévation à 75 degrés (SANS EXCEPTION).</p> <p>247.2. La mesure de la hauteur sera conforme aux normes NFPA.</p> <p><b>248. LONGUEUR HORIZONTALE</b></p> <p>248.1. La portée horizontale nominale sera de 93 pieds minimum. (SANS EXCEPTION)</p> <p>248.2. La mesure de la portée horizontale sera conforme aux normes NFPA.</p> <p><b>249. MONTAGE DE LA PLATEFORME ÉLÉVATRICE.</b></p> <p>249.1. Le dispositif d'élévation sera monté à l'arrière, fixé à une boîte de couple, sur le châssis du camion. Un système monté au centre du camion est inacceptable (SANS EXCEPTIONS).</p> <p><b>250. SOUS STRUCTURE DE L'ÉCHELLE (BOITE DE TORSION)</b></p> <p>250.1. Une sous structure d'acier complètement indépendante du cadre du châssis du camion sera boulonnée sur celui-ci et comprendra quatre (4) stabilisateurs.</p> <p>250.2. La sous-structure sera fabriquée d'acier de 50 000 livres au pouce carré.</p> <p>250.3. La dimension minimale de la boîte de torsion sera de 41.00 po de large par 29.00 po de haut par 253.50 po de long.</p> <p>250.4. La sous-structure joindra le roulement du système de rotation de la table tournante à la plaque de montage de</p>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
la sous-structure.			
250.5. La sous-structure sera boulonnée au châssis par des boulons de grade #8 et supportera par le fait même les stabilisateurs.			
<b>251. TABLE TOURNANTE</b>			
251.1. La table tournante sera fabriquée d'une plaque de 1.00 po en acier recouvert d'un matériel antidérapant respectant la norme NFPA 1901.			
251.2. La dimension de la plateforme de la table tournante sera de 1 po d'épaisseur 96 po de large x 81.00 po de long			
251.3. La table tournante sera éclairée par des lumières DEL. L'activation se fera par l'interrupteur principal de l'échelle.			
251.4. Les mains courantes de la table tournante seront d'au moins 42 po de hauteur et ne feront pas augmenter la hauteur hors tout du véhicule en marche.			
251.5. Les mains courantes seront construites à partir d'extrudés en aluminium 6063-T6 de 1,25 po de diamètre avec une surface moletée antidérapant.			
251.6. Les mains courantes seront anodisées pour résister à la corrosion.			
251.7. La section du haut de l'assemblage de la table tournante reliera l'échelle aérienne au roulement de la table tournante			
<b>252. SYSTÈME D'ÉLÉVATION</b>			
252.1. Le système d'élévation sera activé par deux (2) cylindres hydrauliques à double action permettant une plage de fonctionnement de l'échelle de -5 degrés vers le bas et à +75 degrés avec le camion en position horizontale.			
252.2. L'élévation sera contrôlée par microprocesseur qui agira de la façon suivante :			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système de sécurité automatique empêchant tout contact avec la carrosserie ou bien la cabine sera fourni. (Collision avoidance)</li> <li>• Décélération automatique lorsque l'échelle est descendue dans le berceau.</li> <li>• Décélération automatique à la fin de la course à l'élévation maximum et minimum.</li> <li>• Décélération de l'échelle de 0 degré à la limite de sa course soit -5 degrés.</li> </ul> <p>252.3. Les cylindres d'élévation seront équipés de valves de retenues afin de maintenir l'échelle en position dans un cas de bris du circuit.</p>			
<p><b>253. <u>SYSTÈME D'EXTENSION RÉTRACTION</u></b></p> <p>253.1. L'extension sera activée par deux (2) cylindres hydrauliques et un ensemble de câbles d'acier.</p> <p>253.2. Chacun des ensembles pourra opérer l'échelle en cas de bris sur un circuit de cylindre hydraulique.</p> <p>253.3. Pour raison de sécurité, un système d'extension et de rétraction à cylindre unique ne sera pas acceptable.</p> <p>253.4. Les sections seront activées par des câbles d'acier galvanisé ayant un facteur de sécurité de 5:1.</p> <p>253.5. Le ratio minimum des câbles utilisés et des poulies sera de 1:12.</p> <p>253.6. L'extension et la rétraction seront contrôlées par un microprocesseur qui agira de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décélération automatique en fin de course des cylindres en extension et rétraction maximale.</li> <li>• Contrôle la fonction de rétraction en fonction d'utilisation du monitor d'eau.</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
253.7. Toutes les poulies seront sans graissage et les tiges de pivots seront en acier inoxydable poli.			
<b>254. MÉCANISME COULISSANT DE L'ÉCHELLE</b>			
254.1. Des tampons d'usure fabriqués en UHMW seront utilisés entre les sections de l'échelle télescopique, pour réduire le frottement pour un meilleur fonctionnement.			
254.2. Des tampons seront également utilisés pour contrôler le jeu latéral entre les sections de l'échelle.			
<b>255. SYSTÈME DE ROTATION</b>			
255.1. L'échelle sera fournie avec un système de rotation propulsé comme indiqué dans les normes de la NFPA.			
255.2. Le roulement de la table tournante ne devra pas être inférieur à 54 po de diamètre extérieur.			
255.3. Le moteur à rotation hydraulique fournira une rotation continue dans toutes les conditions nominales et un frein sera fourni pour empêcher la rotation involontaire.			
255.4. Une (1) boîte d'engrenage planétaire à entraînement hydraulique avec réducteur de vitesse sera utilisée pour fournir un contrôle précis de rotation tout au long de la rotation.			
255.5. Le roulement de la table tournante, les dents de la couronne, l'engrenage, la boîte de vitesse planétaire et l'arbre de sortie seront certifiés par le fabricant des composantes.			
255.6. Le système de rotation sera contrôlé par le microprocesseur. Le microprocesseur offrira les fonctionnalités suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un système de sécurité automatique empêchant tout contact avec la carrosserie ou bien la cabine. (Collision avoidance)</li> <li>• Empêche l'échelle de tourner dans une situation instable.</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
<b>256. CONTRÔLES MANUELS</b> 256.1. Des contrôles manuels seront fournis afin de contrôler manuellement les fonctions de l'échelle et des stabilisateurs.		
<b>257. NIVELLEMENT DU PANIER AUTOMATIQUE</b> 257.1. Un système hydraulique de nivellation sera installé afin de maintenir le panier en position horizontale à tout moment et à tous les degrés d'opérations de l'échelle.  257.2. Celui-ci sera totalement indépendant du circuit hydraulique de base hydraulique de l'échelle.  257.3. Un interrupteur sera installé dans la cabine du camion afin de pouvoir niveler le panier en cas de nécessité due à la température.  257.4. Il ne sera pas nécessaire de faire fonctionner le moteur pour faire cette fonction.		
<b>258. VERROUILLAGE DE LA ROTATION</b> 258.1. Un système automatique de verrouillage de la rotation de l'échelle devra être installé en permanence afin d'éviter la rotation de l'échelle du côté où les stabilisateurs ne sont pas complètement déployés.  258.2. Le système permettra d'utiliser sans restriction l'échelle aérienne sur une plage de 180 degrés du côté où les stabilisateurs sont complètement déployés.		
<b>259. CAPACITÉ DE L'ÉCHELLE</b> 259.1. Les capacités de charge suivantes seront établies avec les stabilisateurs à l'extension horizontale complète et placées dans la position vers le bas au niveau du camion afin de soulager le poids des pneus et des essieux.  259.2. Les capacités seront basées sur l'extension complète et une rotation de 360 degrés.  259.3. Un diagramme de charge sera visible au poste de l'opérateur.  259.4. Le diagramme de charge affiche la charge sécuritaire		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
<p>recommandée à toute condition de l'élévation et d'extension maximale.</p> <p>259.5. La plateforme aérienne aura une capacité nominale de 1000 lb avec la tour d'eau vide.</p> <p>259.6. La plateforme aérienne aura une capacité nominale de 500 lb avec la tour d'eau en fonction.</p> <p>259.7. Une copie de la charte de capacité de l'échelle doit être fournie dans l'appel d'offres sous peine que la soumission soit rejetée. (SANS EXCEPTION)</p> <p>259.8. La plateforme devra conserver sa capacité de charge de 1000 lb à pleine extension SANS AUCUNE RESTRICTION sous les deux (2) conditions suivantes soit: avec un vent de 56 km/h et 0.25 po de glace sur toute la structure de l'échelle.</p> <p>259.9. La réduction des charges à la section du haut peut être redistribuée aux sections du milieu où à la base selon les besoins.</p>			
<p><b>260. <u>SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE L'ÉCHELLE DANS SON SUPPORT</u></b></p> <p>260.1. Un système de verrouillage de l'échelle dans son support sera fourni par le système électronique afin d'empêcher la levée de l'échelle tant que tous les stabilisateurs ne seront déployés au sol.</p> <p>260.2. Un détecteur sera installé au support de l'échelle afin d'empêcher le fonctionnement des stabilisateurs, une fois que l'échelle ne sera plus dans son support.</p>			
<p><b>261. <u>SUPPORT D'ÉCHELLE</u></b></p> <p>261.1. Un support robuste service intense fabriqué en acier sera fourni et localisé entre la cabine et le compartiment de pompe.</p> <p>261.2. Ce support sera boulonné directement au châssis et servira à supporter le poids de l'échelle en position de transport.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
261.3. Des garnitures en acier inoxydable seront apposées sur les montants de l'échelle pour éviter les contacts d'usure prématurée avec le support d'acier.		
<b>262. PANNEAU D'IDENTIFICATION LATÉRAL</b>		
262.1. Il y aura un panneau d'identification sur chaque côté de la section de base de l'échelle aérienne.		
262.2. Le panneau sera peint en blanc.		
262.3. Les panneaux doivent être conçus de sorte qu'aucune vis de fixation ne paraisse sur la face du panneau pour garder la surface de lettrage libre de trous.		
<b>263. RECOUVREMENT DES BARREAUX D'ÉCHELLE</b>		
263.1. Chaque barreau d'échelle sera recouvert de fibre de verre enduit d'un produit antidérapant.		
263.2. Les revêtements des barreaux devront être facilement remplaçables au besoin.		
263.3. La partie centrale des revêtements de barreaux sera noire et les 2 po extérieurs de chaque côté seront de couleur jaune.		
263.4. Les revêtements des barreaux seront garantis 10 ans.		
<b>264. STRUCTURE DU PANIER</b>		
264.1. La structure du panier sera construite en acier haute densité de 46 000 par pouces carrés.		
264.2. La construction modulaire du panier facilitera le remplacement des composantes endommagées durant sa période d'utilisation.		
264.3. Le panier sera entièrement testé et certifié par une firme indépendante.		
264.4. Le revêtement de sol avant et du tablier sera recouvert d'un matériel antidérapant de type Morton Cass, ce qui empêche l'accumulation d'eau sur la surface horizontale.		
264.5. Le plancher aura une dimension d'environ 34.00 po de		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
long x 92.00 po de largeur.			
264.6. Le recouvrement des planchers devra répondre aux exigences de résistance au dérapage de la norme l'actuel NFPA 1901.			
264.7. La marche extérieure sera au même niveau que le plancher du panier. La marche sur le devant sera d'environ 16,00 po de profondeur sur toute la largeur du panier.			
264.8. Les coins du marchepied devant le panier seront coupés en angle de 45° afin d'aider l'approche au mur en angle.			
264.9. Le rebord du marchepied sera recouvert d'une extrusion de caoutchouc sur toute sa longueur afin de servir de coussin de protection lors d'approche.			
264.10. Quatre (4) boucles de ceinture de sécurité pour pompier en acier inoxydable seront installées à l'intérieur du panier.			
264.11. Deux (2) anneaux de levage seront fournis sur la face inférieure de la structure de support du panier.			
264.12. Quatre (4) pare-chocs en caoutchouc seront fournis sur le côté bas de la structure du panier afin d'assurer une protection contre les dommages lors de dépose sur une surface horizontale.			
264.13. L'intérieur du panier sera illuminé conformément à la norme actuelle NFPA 1901.			
264.14. Le contour du panier sera construit en aluminium tubulaire avec des portes afin de former un mur autour du panier de 42 po de haut.			
<b>265. ENTRÉE ET SORTIE DU PANIER</b>			
265.1. Deux portes en aluminium a fermeture automatique à ressorts seront installées de chaque à l'avant de la plateforme.			
265.2. L'arrière du panier sera fermé automatiquement par une			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON	
<p>tige en acier inoxydable pivotant verticalement afin de donner accès pour entrer et sortir du panier.</p> <p>265.3. Des mains courantes télescopiques seront localisées de chaque côté de l'entrée arrière du panier afin de fournir un appui sécuritaire, peu importe l'angle de l'échelle.</p> <p><b>266. <u>COMPARTIMENT À BOYAU DANS LE PANIER</u></b></p> <p>266.1. Un compartiment à boyau avec un couvert et un loquet sera fourni et installé sur panier.</p> <p>266.2. Le compartiment sera installé sur le côté droit à l'extérieur du panier.</p> <p>266.3. Le compartiment devra être capable d'accueillir 100 pieds de boyau <math>1 \frac{3}{4}</math> ".</p> <p><b>267. <u>PROTECTEUR DE CHALEUR DU PANIER</u></b></p> <p>267.1. Des plaques de réflexions de chaleur seront installées en avant, sur les côtés et sous le panier.</p> <p>267.2. Deux panneaux contre la chaleur seront installés sous le panier et des pentures type ouverture vers le bas seront fournies pour donner accès au service et au nettoyage.</p> <p><b>268. <u>PROTECTION DE L'ENGRENAGE DE ROTATION</u></b></p> <p>268.1. Un couvercle en aluminium à pointe de diamant doit être installé sur le pignon du système d'engrenage de rotation du panier.</p> <p>268.2. Le couvercle doit être fixé à la face inférieure de la plate-forme plateau.</p> <p><b>269. <u>CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE DE L'ÉCHELLE</u></b></p> <p>269.1. Un centre d'information électronique à écran LCS sera installé au plateau tournant ainsi qu'au panier de l'échelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Le centre d'information indiquera entre autres :</li> <li><input type="checkbox"/> État des stabilisateurs</li> <li><input type="checkbox"/> Nivellement du camion</li> <li><input type="checkbox"/> Quantité d'air respirable restante</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La hauteur de l'échelle</li> <li><input type="checkbox"/> L'angle de l'échelle</li> <li><input type="checkbox"/> Débit d'eau</li> <li><input type="checkbox"/> Température au bout de l'échelle</li> <li><input type="checkbox"/> Niveau, pression et la température de l'huile hydraulique</li> <li><input type="checkbox"/> Nombre d'heures d'opération</li> <li><input type="checkbox"/> Alarme d'opération</li> </ul>			
<p><b>270. CIRCUIT ÉLECTRIQUE</b></p> <p>270.1. Le circuit de l'échelle sera du type multiplexé.</p>			
<p><b>271. STATIONS DE CONTRÔLE DE L'ÉCHELLE</b></p> <p>271.1. Deux stations de contrôle de l'échelle seront localisées comme suit :</p> <p>271.2. Un sur le côté gauche de la table tournante, et l'autre au panier de l'échelle.</p> <p>271.3. La console aura un système d'éclairage adéquat pour opération nocturne.</p> <p>271.4. Trois (3) leviers de contrôle avec retour au neutre et barrure automatique seront fournis aux stations de commande pour les fonctions de l'échelle.</p> <p>271.5. Les barrures automatiques seront obligatoires afin de prévenir leurs activations par accident.</p> <p>271.6. Chacun des contrôles peut être opéré individuellement ou en simultané.</p> <p>271.7. Le contrôle à la table tournante sera le circuit principal et pourra être utilisé à n'importe quel moment pour contrôler l'échelle.</p>			
<p><b>272. STATION DE CONTRÔLE À LA TABLE TOURNANTE</b></p> <p>272.1. La station de contrôle à la table tournante comprendra entre autres les items suivants;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Contrôle d'élévation /Abaissement</li> <li><input type="checkbox"/> Contrôle d'extension / rétraction</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Contrôle de la rotation</li> <li><input type="checkbox"/> Contrôle manuel électrique du nivelingement du panier.</li> <li><input type="checkbox"/> Radio communication (intercom)</li> <li><input type="checkbox"/> Lumière de barreaux alignés</li> <li><input type="checkbox"/> Interrupteur d'urgence</li> <li><input type="checkbox"/> Charte de capacité de charge.</li> <li><input type="checkbox"/> Commutateur à 3 positions de sélection des vitesses.</li> </ul> <p>272.2. Deux (2) lumières 12 volts seront installées à la table tournante. Les lumières seront activées par l'interrupteur principal de l'échelle.</p>			
<p><b>273. CONSOLE DU PANIER</b></p> <p>273.1. Le contrôle du panier sera situé au centre du panier en avant, mais celui-ci pourra être réinstallé sans l'aide d'aucun outil soit du côté droit ou du côté gauche du panier afin de subvenir aux besoins.</p> <p>273.2. Un contrôle de radio communication (intercom) sera installé.</p> <p>273.3. Une charte de capacité sera visible en tout temps.</p>			
<p><b>274. VITESSE DU MOTEUR ACCÉLÉRÉ</b></p> <p>274.1. La vitesse du moteur sera contrôlée par microprocesseur et celui-ci ajustera le RPM en fonction de la demande.</p> <p>274.2. Un circuit de sécurité sera installé afin que le RPM accéléré ne soit pas possible si le frein de stationnement n'est pas activé ou que la transmission n'est pas au neutre.</p>			
<p><b>275. STABILISATEURS</b></p> <p>275.1. Le camion échelle sera équipé d'un système de stabilisation en « H » de type sortie et descente.</p> <p>275.2. Le rayon de déploiement total sera d'environ 18 pieds</p> <p>275.3. Le système consistera de quatre (4) stabilisateurs soit deux de chaque côté et feront partie intégrante de la sous-structure.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<u>Conformité</u>	OUI    NON	
275.4. Chaque cylindre des stabilisateurs sera muni d'une valve pilotée avec anti-retour permettant de s'assurer que les stabilisateurs restent en position fermé lors des déplacements.			
275.5. Les stabilisateurs seront localisés deux (2) de chaque côté, et devront avoir une pénétration de 18 po afin de permettre une bonne stabilisation ainsi qu'un bon nivelingement du camion dans les pentes.			
275.6. Une alarme de déploiement devra être installée afin de sécuriser les personnes travaillant autour du camion.			
275.7. Deux indicateurs de type à bulbe seront installés pour faciliter le positionnement nivelingement des pattes stabilisatrices.			
275.8. Le système de stabilisateur pourra aussi permettre un déploiement d'un seul côté des stabilisateurs sans restreindre la capacité de l'échelle du côté pleinement déployé. « Short Jacking » (SANS EXCEPTION)			
275.9. Une plaque d'acier inoxydable de 13.50 pouces de large recouvrira les stabilisateurs lorsqu'ils seront en position de transport.			
275.10. Le système de stabilisation sera également branché au système « Ne déplacez pas le véhicule », qui clignote lorsque le frein de stationnement n'est pas pleinement engagé et les stabilisateurs ne sont pas totalement arrimés.			
275.11. Les pattes devront être du type de joint rotule de type flottant dans toutes les directions.			
<b>276. <u>STATION DE CONTRÔLE DES STABILISATEURS</u></b>			
276.1. Une (1) station de contrôle sera installée derrière le camion dans un compartiment fermé sur le côté droit.			
276.2. La station sera protégée par une porte à panneau en aluminium lisse.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
276.3. La station comprendra les contrôles suivants :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interrupteur de contournement d'urgence</li> <li>• Interrupteur d'arrêt d'urgence</li> <li>• Interrupteur d'activation du système auxiliaire</li> <li>• Une télécommande avec fils de 15 pieds incorporant interrupteurs de commande des stabilisateurs</li> </ul>			
276.4. Chaque interrupteur sur la télécommande sera muni de deux indicateurs verts.			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stabilisateur pleinement déployé</li> <li>• Stabilisateur ferme au sol</li> </ul>			
276.5. La télécommande sera munie d'un interrupteur d'auto nivelant des stabilisateurs. Celui-ci pourra s'activer lors que tous les voyants seront au vert et effectuera la nivellation automatique du camion.			
276.6. Un système d'interlock transmettra le pouvoir à l'opération de l'échelle automatiquement lorsque tous les voyants de la télécommande seront au vert. Un système manuel sera inacceptable.			
<b>277. PLAQUE DE TERRAIN MOU</b>			
277.1. Quatre (4) plaques de 31 po x 26 po de terrain mou construit en composite et leurs supports seront installés sur le véhicule, en dessous des compartiments de chaque côté			
<b>278. SYSTÈME HYDRAULIQUE</b>			
278.1. L'appareil sera équipé d'une prise de force entraînée par la transmission et actionnée par un commutateur électrique situé à l'intérieur de la cabine.			
278.2. La prise de force, celle qui entraîne la pompe hydraulique, répondra à toutes les exigences relatives à l'unité d'opérations de l'échelle aériennes.			
278.3. Un voyant lumineux ambre sera installé sur le tableau de bord de la cabine afin d'avertir l'opérateur que la prise de force est engagée.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
278.4. Un dispositif de sûreté sera fourni afin de permet le fonctionnement de la prise de force de l'échelle aérienne seulement après que le frein de stationnement du châssis ai été engagé et que la transmission du châssis soit placée au neutre ou en vitesse lorsque la pompe à eau est engagée.		
278.5. La pompe hydraulique sera une pompe à piston à déplacement variable afin d'assurer un déplacement rapide et constant.		
278.6. Le système hydraulique devra suffire à la demande de trois (3) fonctions en simultané, et ce sans qu'aucune fonction ne perde de vitesse ou d'efficacité.		
278.7. La pompe hydraulique sera exclusivement consacrée aux opérations de l'échelle aérienne.		
278.8. La pompe hydraulique pourra fournir un débit maximal de 50 GPM à 3000 psi.		
278.9. Tous les boyaux hydrauliques auront une pression de travail de 4000 psi et leur limite d'éclatement sera de 16000 psi.		
278.10. La valve de limite de pression (relief valve) sera prérglée à 3150 psi.		
<b>279. CYLINDRES HYDRAULIQUES</b>		
279.1. Tous les cylindres hydrauliques devront être fabriqués par un manufacturier spécialisé dans la fabrication de cylindres hydrauliques.		
279.2. Chaque cylindre aura un facteur de sécurité de 4 pour 1.		
<b>280. SYSTÈME D'URGENCE</b>		
280.1. Une pompe électrique d'urgence, 12 volts, sera fournie et installée pour permettre au système hydraulique de fonctionner, même en cas de défaillance selon la norme NFPA.		
280.2. Ce système d'urgence permet au ralenti la rotation et la		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
<u>OUI</u>	<u>NON</u>	
<p>descente de l'échelle ainsi que les mouvements des vérins stabilisateurs afin de permettre le déplacement du véhicule.</p> <p>280.3. La pompe devra permettre une opération en urgence pendant une période continue et minimale de 30 minutes. (sans exception)</p> <p><b>281. RÉSERVOIR HYDRAULIQUE</b></p> <p>281.1. Un réservoir d'huile sera fourni et devra contenir la quantité d'huile requise afin de fournir à la demande du système hydraulique.</p> <p>281.2. Le bouchon de remplissage du réservoir devra être facile d'accès.</p> <p>281.3. Deux sorties de succion devront être aménagées au bas du réservoir soit une pour la pompe hydraulique principale et une autre pour la pompe auxiliaire du système d'urgence.</p> <p>281.4. Un filtre de succion sera installé sur le circuit de succion dans le réservoir.</p> <p>281.5. Le bouchon de vidange du réservoir devra être magnétique.</p> <p>281.6. Une jauge électrique de niveau d'huile sera installée près du bouchon de remplissage.</p> <p><b>282. FILTRES HYDRAULIQUES</b></p> <p>282.1. Le circuit hydraulique comprendra un filtre de pression pouvant supporter une pression de 6000 psi.</p> <p>282.2. Le circuit hydraulique comprendra un filtre de retour pouvant supporter une pression de 800 psi et inclura un circuit de contournement au cas où le filtre se bouche.</p> <p><b>283. JOINT HYDRAULIQUE</b></p> <p>283.1. L'échelle aérienne sera équipée d'un joint pivotant qui permettra de relier les conduits hydrauliques de la pompe hydraulique ainsi que le réservoir par l'intermédiaire du point de rotation de l'échelle</p>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
aérienne.			
283.2. Le joint hydraulique pivotant permettra une rotation continue sur 360 degrés de l'échelle aérienne.			
<b>284. JOINT ÉLECTRIQUE</b>			
284.1. L'échelle sera équipée d'un joint pivotant central permettant à l'échelle de tourner sur un pivot de 360°.			
284.2. Celui-ci aura un minimum de trente-six (36) anneaux connecteurs afin de fournir un minimum de vingt (20) ampères de service continu.			
<b>285. JOINT DE LA TOUR D'EAU</b>			
285.1. L'eau sera transférée à la tour d'eau au moyen d'une canalisation intérieure de 5 po de diamètre, par un joint pivotant, permettant une rotation continue de 360 degrés.			
<b>286. LUMIÈRES 12 VOLTS</b>			
286.1. Deux (2) lumières de 12 volts de marque WHELEN modèle PIONEER MPB LED seront fournies et installées comme suit;			
286.2. Deux (2) lumières seront localisées à la base de l'échelle, une (1) de chaque côté			
286.3. Un commutateur principal sera fourni au panneau de contrôle de la table tournante.			
<b>287. ÉCLAIRAGE SUR ÉCHELLE AÉRIENNE</b>			
287.1. Un éclairage DEL modèle TecNiq D02 sera prévu sur les deux (2) côtés de la première, sur la deuxième et sur la troisième section de l'échelle aérienne.			
287.2. L'éclairage doit être situé à proximité des barreaux de l'échelle le long de la traverse inférieure des sections d'échelle et sur toute la longueur de la section d'échelle.			
287.3. La couleur des sections doit être :			
- Première section = Vert			
- Deuxième section = Ambre			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	OUI	NON	<b>Renseignements techniques</b>
- Troisième section = Rouge			
287.4. L'éclairage DEL de l'échelle peut être activé par un interrupteur sur le panneau de l'opérateur lorsque l'interrupteur principal de l'échelle et le frein de stationnement est activé.			
<b>288. <u>LUMIÈRES D'AVERTISSEMENT DES STABILISATEURS</u></b>			
288.1. Chacun des stabilisateurs aura sur la paroi extérieure une lumière rouge Whelen M9FC LED			
288.2. Les lumières d'avertissement seront activées par le m <sup>ême</sup> commutateur que celui des lumières d'urgence de côté.			
<b>289. <u>LUMIÈRES D'AVERTISSEMENT DES TUBES DE STABILISATEURS</u></b>			
289.1. Chacun des tubes horizontaux des stabilisateurs aura une lumière de type DEL encastré à l'avant et à l'arrière de ceux-ci de marque et modèle Grote Supernova LED 4 po.			
289.2. Les lumières d'avertissement seront activées par le commutateur principal de l'échelle dans la cabine.			
<b>290. <u>RÉCEPTACLE 120 VOLTS DANS LA PLATEFORME</u></b>			
290.1. Deux (2) prises de courant Twist lock 120 volts de 20 ampères avec des couverts contre l'eau seront installés dans la plateforme soit un tout près des commandes de l'échelle et un tout près de l'entrée arrière de la plateforme.			
<b>291. <u>LUMIÈRE 120V SOUS LE PANIER</u></b>			
291.1. Deux (2) lumières de 120 volts de marque Whelen modèle PFP1AC LED encastrées dans un boîtier PBA103 seront installés sous le panier de chaque côté.			
<b>292. <u>LUMIÈRE 120V À L'AVANT DU PANIER</u></b>			
292.1. Une (1) lumière de 120 volts de marque Whelen modèle PFP2AP LED sera installée devant le panier au centre au-dessus du moniteur.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<u>Conformité</u>	Renseignements techniques
<u>OUI</u>	<u>NON</u>	
292.2. Des interrupteurs pour activer cette lumière seront localisés dans la plateforme, à la table tournante et sur le panneau de pompe.		
<b>293. <u>SYSTÈME DE COMMUNICATION</u></b> 293.1. Un système de communication à deux (2) voies de marque Fire Research ICA900-112 mains libres sera installé pour la communication entre la plateforme et la table tournante.		
<b>294. <u>AIR RESPIRABLE AU PANIER</u></b> 294.1. Un circuit pour air respirable sera installé pour fournir de l'air respirable au panier.  294.2. Un cylindre de 437 pi3 minimum à 4500 psi sera installé sous l'échelle en avant de la table tournante.  294.3. Le système devra être connecté à un régulateur de pression localisé près du cylindre ainsi qu'à une valve de fermeture protégée d'un garde.  294.4. Le circuit devra alimenter deux masques avec des connexions « Hansen 3000 serie » dont un sera installé sur le panneau avant et l'autre sur le panneau arrière du panier.  294.5. Un compartiment à l'épreuve des intempéries sera installé dans le panier pour le rangement des masques à air.  294.6. Un boyau de recharge pour la bomonne d'air de 50' de long sera fourni, pour empêcher d'enlever le réservoir du support.		
<b>295. <u>NIVEAU D'AIR ET ALARME</u></b> 295.1. Le niveau d'air respirable sera visible à l'écran LCD durant toutes les opérations de l'échelle. Une alarme de basse pression sera activée au moment où elle atteindra 20 % de capacité restante dans le cylindre.  295.2. Une deuxième alarme plus forte se fera entendre au moment où elle atteindra 10 % de capacité restante dans		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
le cylindre.			
<b>296. SUPPORT D'ACCESSOIRES SUR PANIER</b> 296.1. Un support pour un système de sauvetage 3 dans 1 sera installé en permanence sur le devant du panier afin de pouvoir soit : maintenir l'échelle de toit, maintenir la civière, maintenir les anneaux de levage, (sans exception)			
<b>297. PEINTURE DU SUPPORT D'ÉCHELLE</b> 297.1. Le support d'échelle derrière la cabine sera peint de la même couleur que la carrosserie			
<b>298. LUMIÈRE DU SUPPORT D'ÉCHELLE</b> 298.1. Une (1) lumière WHELEN modèle 50C03ZCR sera installée pour éclairer le support d'échelle derrière la cabine.			
<b>299. LUMIÈRE DE SCÈNE DES STABILISATEURS</b> 299.1. Une (1) barre d'éclairage Amdor H2O modèle AY-9500-012 12 po étanche installée sur chaque stabilisateur pour éclairer la zone environnante.			
<b>300. SYSTÈME ANTICOLLISION ENTRE L'ÉCHELLE ET LA CABINE (COLLISION AVOIDANCE)</b> 300.1. L'échelle sera munie d'un système de sécurité empêchant en tout temps une collision avec la cabine ou bien la carrosserie.  300.2. Le système calculera par lui-même la position de l'échelle par rapport à la cabine ou bien à la carrosserie et limitera les opérations de l'échelle afin d'éviter un contact.  300.3. Une alarme sonore retentira et un message s'affichera sur l'écran LCD lorsqu'une opération a atteint les limites du système de contrôle.  300.4. Un message s'affichera sur l'écran LCD lorsque l'échelle sera en position optimale pour descendre dans son support.			
<b>301. CHAINES DE SÉCURITÉ</b>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
301.1. Des chaines de sécurités seront installées sur le contour du panier pour la protection des usagers.			
<b>302. TOUR D'EAU</b>			
<b>303. GÉNÉRALITÉ</b>			
303.1. Une tour d'eau pouvant être alimentée par la pompe principale du camion ou par un système externe sera installée.			
303.2. La tour d'eau alimentant la plateforme échelle aura un diamètre de 5 po à la base.			
303.3. La tour d'eau sera installée afin de fonctionner dans tous les angles de travail de l'échelle, soit -5 degrés à 75 degrés.			
303.4. La tuyauterie de la tour d'eau télescopique se réduira au changement de section d'échelle pour terminer à 4 po au-devant de la plateforme.			
303.5. La tour d'eau sera fabriquée en aluminium anodisé.			
303.6. Toute la canalisation de la tour d'eau sera localisée sous le parc échelle.			
303.7. Un drain de 1 ½ po sera installé sur la partie basse de la tour d'eau et le contrôle sera localisé à l'arrière du véhicule.			
<b>304. JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ</b>			
304.1. Les joints d'étanchéité de la tour d'eau seront de type B de conception PolyPac.			
304.2. Les joints seront capables de résister à des pressions jusqu'à 2 000 psi, des températures supérieures à 250° F et ont une résistance à toutes les solutions de mousse.			
<b>305. CIRCUIT D'EAU DU PANIER</b>			
305.1. Un coude pivotant avec un diamètre intérieur de 4 po sera connecté au circuit du panier lui permettant une opération de -5 jusqu'à 75 degrés.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
305.2. Une valve papillon de 4 po avec opération à engrenage sera installée afin de fournir l'eau au moniteur.			
305.3. Le moniteur sera fixé à la valve à papillon.			
305.4. Une valve de décharge préajustée de 2,5 po sera installée afin de protéger le circuit en cas de pression excessive.			
305.5. Une sortie douche de 75 GPM sera installée sous le panier pour la protection du personnel, une tige à connexion directe sera fournie pour cette opération.			
305.6. Deux (2) sorties préconnect de 2,5 po seront installées à l'avant du panier. Ces sorties seront contrôlées à partir du panier.			
305.7. Une sortie sera avec filet de 2,5 po QST avec capuchon en aluminium.			
305.8. L'autre sortie sera munie d'un réducteur à 1.5 po NH NPSH avec capuchon aluminium.			
<b>306. MONITEUR</b>			
306.1. Un moniteur Akron modèle 3578 avec lance Akron 5178 de 2000 GPM à débit variable sera installé.			
306.2. Le moniteur sera alimenté électriquement et sera opéré à partir de la table tournante ainsi que de la plateforme.			
306.3. Une lumière éclairera les contrôles dans la plateforme pour opération nocturne.			
<b>307. INDICATEUR DE DÉBIT</b>			
307.1. Un indicateur de débit sera fourni et l'affichage du débit se fera sur l'écran LCD à la table tournante ainsi qu'à la plateforme.			
<b>308. ENTRÉE 5 PO ARRIÈRE</b>			
308.1. Une entrée de 5 po localisée à l'arrière du camion sera installée permettant l'alimentation de l'échelle directement sans passer par la pompe.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
308.2. Un bouchon en aluminium chromé avec poignées longues sera installé sur cette entrée.			
<b>309. OUTIL</b>			
309.1. Les outils suivants devront être fournis lors de la livraison du véhicule.			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une barre de couple de serrage (Torque wrench).</li> <li>- Un jeu de douille requise pour le serrage des boulons du système d'élévation.</li> <li>- Un multiplicateur 4:1.</li> </ul>			
<b>310. FORMATION</b>			
310.1. Une formation d'une durée de 4 jours sera donnée, soit;			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un (1) jour afin de se familiariser avec le véhicule.</li> <li>• Trois (3) jours par un technicien du fabricant qui sera en plus assisté d'un technicien du concessionnaire.</li> </ul>			
310.2. La formation du fabricant couvrira l'opération, l'entretien et la maintenance de l'ensemble du camion.			
<b>311. PEINTURE</b>			
311.1. La cabine sera peinte deux (2) tons soit <b><u>rouge incendie et blanc</u></b> dans sa partie haute.			
311.2. La carrosserie sera peinte de couleur <b><u>rouge incendie</u></b>			
311.3. Le parc échelle et la plateforme seront peints de couleur <b><u>blanche</u></b> .			
311.4. Le procédé de peinture sera composé de sept (7) étapes de finition en conformité avec ce qui suit :			
311.5. <b><u>Préparation de la surface à main</u></b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toute la surface de la cabine de la carrosserie extérieure sera nettoyée et préparée pour la peinture.</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Les surfaces à ne pas peindre sont : les surfaces plaquées en chrome, l'acier inoxydable poli, l'aluminium anodisé et l'aluminium brillant antidérapant.</li> <li>Chaque imperfection sur la face extérieure sera enlevée ou remplie et sablée pour une belle apparence.</li> <li>Tous les joints seront scellés avant la peinture.</li> </ul> <p>311.6. <u>Traitement et nettoyage chimiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Toutes les surfaces d'aluminium seront nettoyées utilisant un système de gravure à l'eau forte en six (6) phases, à haute pression et haute température.</li> <li>Toutes surfaces d'acier seront traitées utilisant un système de phosphate/nettoyant à trois (3) phases et haute température.</li> <li>Les surfaces sont nettoyées chimiquement pour enlever toutes traces de saleté, d'huile, de graisse et d'oxyde de métal pour assurer une bonne adhésion des couches de peinture à suivre.</li> <li>Le traitement chimique transforme la surface à une condition passive pour devenir la corrosion.</li> <li>Un rinçage final, utilisant une eau ultra pure de 25 ppm, de toutes les surfaces métalliques (excluant les composants dessous le châssis) à la fin du procédé de traitement.</li> <li>Ce rinçage final assure que tout résidu de produits chimiques est enlevé et qu'aucun minéral (sel) ou eau ne sèche sur la surface métallique en dessous des couches d'apprêt et finitions.</li> <li>Ces sels auront comme résultat des boursouflures et corrosions du dessous de peinture.</li> <li>Le pH du drain de rinçage final du métal doit être</li> </ul>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
<p>mesuré et ne doit pas dépasser 1.0 pH d'eau pure (5.0 pH).</p> <p>311.7. <u>Couches d'apprêt/finition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un minimum de deux (2) mil sec (.002) de deux (2) éléments apprêt uréthane/finition doit être appliqué à la main à la surface métallique pour fournir une couche de base protectrice contre la corrosion et pour rendre la surface plus lisse.</li> <li>• L'apprêt est haut en solide et bas en peinture VOC.</li> </ul> <p>311.8. <u>Sablage à la main à une finition ultra lisse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La couche d'apprêt est sablée légèrement avec un papier abrasif fin pour une finition ultra lisse.</li> <li>• Cette finition à la main est critique pour produire le fini miroir de la couche finale.</li> </ul> <p>311.9. <u>Couche d'apprêt du scellant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une couche d'apprêt de scellant à deux (2) éléments est appliquée par-dessus la couche d'apprêt sablée pour produire une finition lisse finale.</li> </ul> <p>311.10. <u>Peinture couche de finition</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux (2) couches de peinture à deux (2) éléments d'acrylique uréthane est appliquées pour durabilité et apparence.</li> <li>• La couche de finition d'acrylique uréthane contient un mélange de résine à couche claire pour une profondeur d'image et un haut lustre.</li> <li>• Ce type de fini fournit la meilleure résistance contre les pluies acides et autres produits chimiques plus communs.</li> <li>• La peinture de finition aura un lustre de surface pas moins que 90 % de réfection à une géométrie de 60 %.</li> </ul>		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
311.11. <u>Verni</u> Deux (2) couches de vernies grade automobile de deux (2) composants uréthane doit être appliquées.			
311.12. Tous items amovibles tels que supports, portes de compartiments, pentures de porte et garnitures seront peints séparément pour assurer une peinture à l'arrière des items attachés à la cabine ou à la carrosserie.			
<b>312. PEINTURE — IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT</b>			
312.1. L'entrepreneur doit satisfaire ou dépasser toutes les réglementations actuelles concernant les opérations de peinture.			
312.2. La lutte contre la pollution doit comprendre des mesures visant à protéger l'atmosphère, l'eau et le sol.			
312.3. Les contrôles doivent inclure les conditions suivantes :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Finitions et apprêt doivent être sans chrome et plomb.</li> <li>- Produits chimiques de traitement de métal doivent être sans chrome. Les eaux usées produites dans le processus de traitement du métal doivent être traitées sur site pour éliminer tous les autres métaux lourds.</li> <li>- La collecte de particules des émissions provenant de l'exploitation de ponçage doit avoir un facteur d'efficacité de 99,99 %.</li> <li>- Les émissions de particules provenant de l'exploitation de peinture doivent être collectées par un processus de filtrage ou lavage à l'eau à sec.</li> </ul>			
312.4. Si le moyen de filtre sec est utilisé, elle doit avoir un taux d'efficacité de 98 %.			
312.5. Le système de lavage de l'eau doit être efficace à 99,97 %.			
312.6. Les résidus solides doivent être enlevés mécaniquement sur une base régulière afin de garder l'eau propre.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<u>Conformité</u>	OUI    NON	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les déchets de peinture sont éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement.</li> <li>- Les contenants de peinture en métal vides doivent être nettoyés, broyés et recyclés pour récupérer le métal.</li> <li>- Les solvants utilisés dans les opérations de nettoyage doivent être collectés, recyclés sur place ou transférés hors site pour distillation et retournés pour la réutilisation.</li> </ul> <p>312.7. L'entrepreneur doit, sur demande, présenter des preuves que son usine de fabrication répond aux conditions ci-dessus et qu'il est en conformité avec ses règles et règlements APE.</p>			
<p><b>313. PEINTURE DU CHÂSSIS</b></p> <p>313.1. Le châssis sera peinturé noir avant l'installation de la cabine, de la carrosserie, du moteur, de la transmission et du filage électrique.</p> <p>313.2. Les composantes incluses dans la peinture du châssis seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les longerons</li> <li>- Les traverses du châssis</li> <li>- Les essieux</li> <li>- La suspension</li> <li>- Le boîtier de direction</li> <li>- Les compartiments à batteries</li> <li>- Les supports du pare-chocs rallongé</li> <li>- Les rallonges de châssis</li> <li>- La sous-structure de la carrosserie</li> <li>- La sous-structure du compartiment de pompe</li> <li>- Les réservoirs d'air</li> <li>- Le réservoir de carburant</li> <li>- Certaines pièces détachées servant à l'assemblage du camion et de la carrosserie.</li> </ul> <p>313.3. Les longerons et les traverses seront peints à l'aide du procédé d'application E-COAT pour une résistance à long terme.</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Conformité</b>
	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Renseignements techniques</b>
313.4. Peinture conventionnelle non acceptable ( <b>sans exception</b> )			
<b>314. PEINTURE COMPARTIMENT INTÉRIEURE</b>			
314.1. Le compartiment intérieur sera peint en gris époxy avec finition éclaboussée pour faciliter le nettoyage et les retouches de peinture.			
<b>315. BANDE RÉFLÉCHISSANTE</b>			
315.1. Des bandes réfléchissantes, et chevrons bicolores seront installés sur le périmètre du camion conformément à la norme ULC et NFPA et ce, à la satisfaction du service d'incendie.			
<b>316. ANTIROUILLE CHÂSSIS ET SOUS CHÂSSIS</b>			
316.1. Un procédé antirouille consistant à l'application d'une couche supplémentaire de peinture et d'un enduit antirouille sur le châssis sera fourni.			
316.2. Le procédé antirouille s'appliquera comme suit :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'extérieur du châssis</li> <li>- Le dessus du châssis</li> <li>- Le dessus des longerons</li> <li>- L'intérieur des longerons</li> <li>- Le dessus de la sous-structure de la carrosserie</li> <li>- Le dessus des réservoirs à air</li> <li>- Le dessus du réservoir de carburant</li> </ul>			
<b>317. LETTRAGE</b>			
317.1. Le lettrage du camion sera conforme aux directives du service incendie.			
<b>318. ÉQUIPEMENTS</b>			
318.1. Les équipements suivants seront fournis avec l'unité complète :			
318.2. Un (1) sac de vis, écrous, boulons, et rondelles en acier inoxydable.			
<b>319. SERVICE DE SUPPORT INTERNET</b>			
319.1. Le fabricant devra avoir un site Internet dédié au service et aux pièces spécifiques du produit vendu.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
319.2. Sur le site Internet, on retrouvera l'ensemble des manuels précités en plus d'avoir la possibilité de commander en ligne.		
319.3. Le site Internet doit offrir la possibilité de faire des recherches orientées pour des pièces spécifiques.		
<b>320. <u>MANUELS</u></b> 320.1. Deux (2) manuels d'entretien et d'opération seront fournis avec le camion.		
320.2. Deux (2) diagrammes électriques de l'échelle aérienne seront fournis avec le camion lors de la livraison.		
<b>321. <u>GARANTIE DE BASE DE UN (1) AN</u></b> 321.1. Une garantie limitée de un (1) an sur l'ensemble du camion doit être fournie.		
<b>322. <u>GARANTIE DE MOTEUR</u></b> 322.1. Une garantie de moteur limitée de cinq (5) ans doit être fournie.		
322.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission.		
<b>323. <u>GARANTIE DU BOITIER DE DIRECTION</u></b> 323.1. Une garantie limitée de trois (3) ans sur le boitier de direction limitée devra être fournie.		
323.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission.		
<b>324. <u>GARANTIE DE CINQUANTE (50) ANS SUR LES LONGERONS DU CHÂSSIS</u></b> 324.1. Les longerons du châssis doivent être munis d'une garantie limitée sur les pièces de cinquante (50) ans et une garantie limitée de fabrication.		
324.2. La garantie couvre les longerons de châssis comme étant exempté de défauts de fabrication qui pourraient surgir sous une utilisation normale.		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
324.3. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).			
<b>325. GARANTIE DE TROIS (3) ANS SUR LE TRAIN AVANT</b>			
325.1. La suspension avant indépendante doit être munie d'une garantie limitée de trois (3) ans sur les pièces et la main d'œuvre.			
325.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).			
<b>326. GARANTIE DE DEUX (2) ANS SUR LE PONT ARRIÈRE</b>			
326.1. Une garantie limitée de deux (2) ans pièces et main d'œuvre à l'essieu arrière doit être fournie.			
<b>327. GARANTIE DE TROIS (3) ANS SUR LE SYSTÈME DE FREINAGE ABS</b>			
327.1. Une garantie limitée de trois (3) ans pièces et main-d'œuvre sur le système de freinage doit être fournie.			
<b>328. GARANTIE DE LA CABINE</b>			
328.1. La cabine sera couverte par une garantie de dix (10) ans sur la structure et l'intégrité de la cabine.			
328.2. Un exemplaire de la garantie devra être joint obligatoirement à la soumission.			
<b>329. GARANTIE-PEINTURE ET CORROSION</b>			
329.1. <u>Garantie limitée</u> La garantie sera pour une période de <b>dix (10) ans</b> sur la cabine et la carrosserie et couvrira les défauts de peinture tels que : gondolage, écaillement, boursouflement ou tout autre défaut d'adhésion à cause de mauvaises méthodes de fabrication ou sélection de peinture pour les surfaces extérieures de la cabine et carrosserie.			
329.2. La cabine et la peinture extérieure de la carrosserie seront garanties pour une période de dix (10) ans contre la perforation due à la corrosion.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
329.3. Une copie de la garantie proposée doit être incluse avec cette soumission.			
<b>330. <u>GARANTIE DE CINQ (5) ANS SUR LES COMPOSANTES ÉLECTRONIQUE</u></b>			
330.1. Les modules électroniques et affichages doivent être munis d'une garantie de cinq (5) ans sur les pièces et la main d'œuvre.			
330.2. La garantie couvre que les modules électroniques sont exempts de pannes causées par des défauts de matériaux et de fabrication.			
330.3. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).			
<b>331. <u>GARANTIE DU SYSTÈME DE CAMÉRA</u></b>			
331.1. Une garantie de cinquante-quatre (54) mois doit être prévue pour le système de caméra.			
<b>332. <u>GARANTIE DE LA TRANSMISSION</u></b>			
332.1. La transmission sera couverte par une garantie minimale de cinq (5) ans couvrant les pièces et la main d'œuvre à 100 %.			
332.2. La garantie doit être fournie par le fournisseur de la transmission et pas le constructeur du camion.			
<b>333. <u>GARANTIE DU RÉSERVOIR D'EAU</u></b>			
333.1. Le réservoir d'eau en polypropylène doit être muni d'une garantie à vie sur les pièces et une garantie limitée de la main d'œuvre.			
333.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).			
<b>334. <u>GARANTIE DE DIX (10) ANS SUR LA CARROSSERIE</u></b>			
334.1. La carrosserie doit être munie d'une garantie de dix (10) ans sur les pièces et une garantie limitée sur la main-d'œuvre.			
334.2. La garantie couvre les parties de l'appareil construit par			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<p>le fabricant comme étant exempt de défauts de fabrication qui pourraient surgir sous une utilisation normale.</p> <p>334.3. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).</p> <p><b>335. GARANTIE DE DIX (10) ANS SUR LES PORTES À ROULEAU</b></p> <p>335.1. Une garantie limitée de dix (10) ans sur les portes à rouleau sera fournie.</p> <p>335.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (pas d'exception).</p> <p><b>336. GARANTIE DE LA POMPE</b></p> <p>336.1. La pompe doit être munie d'une garantie sur les pièces et une garantie limitée sur la main d'œuvre selon le standard du fabricant.</p> <p>336.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).</p> <p><b>337. GARANTIE DE DIX (10) ANS SUR LA PLOMBERIE DE LA POMPE</b></p> <p>337.1. Les éléments de plomberie en acier inoxydable et les raccords en laiton utilisés dans la construction du système de plomberie de pompe et de mousse doivent être garantis pour une période de dix (10) ans ou 160 000 km.</p> <p>337.2. Cette garantie couvre les défauts structurels causés par un défaut de conception ou de fabrication, ou la perforation causée par la corrosion, à condition que le dispositif soit utilisé d'une manière normale et raisonnable.</p> <p>337.3. Cette garantie s'applique uniquement à l'acheteur original, pour une période de dix (10) ans à compter de la date de livraison.</p> <p>337.4. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission. (sans exception).</p>			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Exigences de la Ville</b>		<b>Renseignements techniques</b>
	<b>Conformité</b>	<b>OUI    NON</b>	
<b>338. GARANTIE DE STRUCTURE DE L'ÉCHELLE</b> 338.1. Une garantie de base minimale de 20 (vingt) ans ou 160 000 km sera fournie.  338.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission. (sans exception)			
<b>339. GARANTIE DU PIVOT DE L'ÉCHELLE</b> 339.1. Une garantie limitée de cinq (5) ans doit être fournie sur le système de pivot de l'échelle.  339.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).			
<b>340. GARANTIE DES COMPOSANTES HYDRAULIQUES</b> 340.1. Les composantes hydrauliques de l'unité aériennes doivent être munies d'une garantie de cinq (5) ans sur les pièces et une garantie limitée sur la main-d'œuvre.			
<b>341. GARANTIE DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ HYDRAULIQUE DE L'UNITÉ AÉRIENNE</b> 341.1. Les joints d'étanchéité de l'unité aérienne doivent être munis d'une garantie de trois (3) ans sur les pièces et une garantie limitée sur la main-d'œuvre.  341.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).			
<b>342. GARANTIE DE LA TOUR D'EAU DE L'UNITÉ AÉRIENNE</b> 342.1. La tour d'eau de l'unité aérienne doit être munie d'une garantie limitée de dix (10) ans.  342.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).			
<b>343. GARANTIE PRORATA DE LA PEINTURE DE L'ÉCHELLE AÉRIENNE</b> 343.1. L'unité aérienne doit être munie d'une garantie prorata de quatre (4) ans et d'une garantie limitée contre la corrosion.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
343.2. Une copie du certificat de garantie doit être fournie avec le dossier de soumission (sans exception).			
<b>344. GARANTIE DE LA GÉNÉRATRICE</b> 344.1. La génératrice doit être munie d'une garantie limitée de deux (2) ans.			
<b>345. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE STABILITÉ DU VÉHICULE</b> 345.1. Le fabricant du camion incendie doit fournir une attestation indiquant l'appareil est conforme à la norme NFPA 1901, édition actuelle, l'article 4.13, la stabilité du véhicule.  345.2. L'attestation doit être fournie au moment de l'offre.			
<b>346. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE L'INSTALLATION DU MOTEUR</b> 346.1. La soumission devra être accompagnée d'une lettre de certification du manufacturier du moteur confirmant que l'installation est faite selon leur recommandation.  346.2. La lettre devra confirmer que l'installation a été approuvée par le fabricant de moteurs. (obligatoire)			
<b>347. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE LA DIRECTION ASSISTÉE</b> 347.1. Le fabricant du camion incendie doit fournir une attestation indiquant que le système de direction assistée répond aux exigences du fournisseur.  347.2. L'attestation doit être fournie au moment de l'offre.			
<b>348. DOCUMENT DE CERTIFICATION D'INTÉGRITÉ DE LA CABINE</b> 348.1. Le fabricant du camion incendie doit fournir, au moment de l'offre, une certification du test de collision de la cabine.  348.2. Aucune exception ne sera acceptée. La non-conformité doit conduire au rejet immédiat de l'offre.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>		
	<b>Conformité</b>		<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	
<b>349. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE LA DURABILITÉ DES PORTES DE CABINE</b>			
349.1. Les portes de la cabine aident à protéger les occupants.			
349.2. Les portes de la cabine doivent survivre à une épreuve de 200 000 cycles de fermeture de porte d'une force de plus de 20 G de décélération.			
349.3. Le fabricant doit certifier que les échantillons portes semblables à celles prévues sur l'appareil ont été testés et ont satisfait à ces critères sans dommage structurel, dysfonctionnement de verrouillage ou d'usure des composantes importantes.			
<b>350. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE DURABILITÉ DES ESSUIE-GLACES</b>			
350.1. La visibilité en cas d'intempéries est essentielle à la performance du véhicule en toute sécurité.			
350.2. Les essuie-glaces doivent survivre à un test de durabilité de 3 millions de cycles, conformément à l'article 6.2 de la norme SAE J198 systèmes d'essuie-glace : camions, autobus et véhicules à usages multiples.			
350.3. Le soumissionnaire doit certifier que la conception du système d'essuie-glace a été testée et que le système d'essuie-glace a satisfait à ces critères.			
<b>351. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE DURABILITÉ DES FENÊTRES ÉLECTRIQUE</b>			
351.1. Le système de fenêtres électrique de la cabine peut causer des problèmes de maintenance s'il n'est pas conçu pour une longue durée de service.			
351.2. Le système de levage de vitre doit effectuer 30 000 cycles complets de haut en bas et encore fonctionner normalement lorsque terminé			
351.3. Le soumissionnaire doit certifier que les portes et les fenêtres des échantillons similaires à ceux prévus sur l'appareil ont été testées et ont satisfait à ces critères sans défaillance ni l'usure des composants importants.			

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
<b>352. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE FORCE D'ANCRAGE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ</b>		
352.1. La force des attaches de la ceinture est régie par les normes Federal Motor Vehicle Safety et doit être validée par des tests.		
352.2. Chaque conception d'ancrage de la ceinture de sécurité doit résister à 3000 tractions à la fois sur la ceinture abdominale et diagonale conformément à la norme FMVSS 571,210 ancrages des ceintures de sécurité de siège.		
352.3. Le fabricant doit certifier que chaque conception d'ancrage a été testée et tirée à la force nécessaire et satisfait aux critères appropriés.		
<b>353. DOCUMENT DE CERTIFICATION DE FORCE D'ANCRAGE DES SIÈGES</b>		
353.1. La force d'ancrage des sièges est régie par les normes Federal Motor Vehicle Safety et doit être validée par des tests.		
353.2. Chaque conception de montage de siège doit être testée pour résister à une force de 20 G, conformément à la norme FMVSS 571,207 Seating Systems.		
353.3. Le fabricant doit certifier que chaque conception de montage de siège a été testée à la force nécessaire et satisfait aux critères appropriés.		
<b>354. DOCUMENT DE CERTIFICATION DU DÉGIVREUR DE LA CABINE</b>		
354.1. La visibilité en cas d'intempéries est essentielle à la performance du véhicule en toute sécurité.		
354.2. Le système de dégivrage doit effacer les zones de glace conformément à la norme SAE J381 Système de décongélation de pare-brise, procédure d'essai et exigences de performance : camions, autobus et véhicules à usages multiples.		
354.3. Le fabricant doit certifier que la conception du système de dégivrage a été testée dans une chambre froide et		

<b>Fourniture d'un camion plateforme aérienne 100 pieds</b>	<b>Proposition</b>	
	<b>Conformité</b>	<b>Renseignements techniques</b>
<b>Exigences de la Ville</b>	OUI	NON
<p>passee les critères SAE J381.</p> <p><b>355. DOCUMENT DE CERTIFICATION DU CHAUFFAGE DE LA CABINE</b></p> <p>355.1. Une bonne performance du système de chauffage de la cabine fournit un environnement de travail plus efficace pour le personnel, que ce soit en transport, ou à une scène d'incendie.</p> <p>355.2. Les chaufferettes de cabine doivent réchauffer la cabine à 77 degrés Fahrenheit à partir d'un froid tempéré, en 30 minutes lors d'un essai en utilisant les méthodes d'alimentation en réfrigérant trouvées dans la norme SAE J381.</p> <p>355.3. Le soumissionnaire doit certifier qu'un véhicule sensiblement similaire a été testé et a satisfait à ces critères.</p> <p><b>356. RAPPORT DE CONSOMMATION DE COURANT (AMP)</b></p> <p>356.1. À la livraison du véhicule, un rapport des charges (AMP) de courant de l'ensemble du système électrique du véhicule sera fourni.</p> <p>356.2. Le rapport inclura les informations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Documentation des essais de rendement du système électrique.</li> <li>• Une confirmation écrite de la capacité nominale de l'alternateur.</li> <li>• Une confirmation écrite de la capacité de l'alternateur selon les conditions définies par NFPA 1901 section 11-3.2.</li> <li>• Les charges continues minimales de chaque composante électrique telles que demandées par la norme NFPA 1901 section 11-3.2.</li> </ul>		